L'Histoire
LES COLLECTIONS

L'aventure oubliée

LES INDIENS D'AMÉRIQUE

Des Micmacs au Red Power

M 05876 - 54 - F: 6,90 € - RD

L'Histoire
LES COLLECTIONS

www.histoire.presse.fr
REVUE MENSUELLE CRÉÉE EN 1978,
ÉDITÉE PAR SOPHIA PUBLICATIONS,
74, AVENUE DU MAINE,
75014 PARIS. TÉL. : 01 44 10 12 90
Directeur de la publication : Philippe Clerget
Assistante de direction : Christie Mazataud (13 74)
Abonnements
Tarif France : 1 an, 11 n° : 60 €
1 an, 11 n° + 4 n° Collections de L'Histoire : 80 €
Tarif international : nous contacter
Écrire à : Service abonnements L'Histoire,
17, route des Boulangers, 78926 Yvelines Cedex 9
Tél. France : 01 55 56 71 19
Tél. depuis l'étranger : 00 33 1 55 56 71 19
Courriel : abo.histoire@groupe-gli.com
Belgique : Edigroup Belgique. Tél. : 0032 70 233 304
Suisse : Edigroup SA. Tél. : 0041 22 860 84 01
Achat de revues et écrins
L'Histoire, 24, chemin Latéral, 45390 Puiseaux
Tél. : 02 38 33 42 88
Rédaction, documentation, réalisation
Tél. : 01 44 10 12 90. Fax : 01 44 10 54 47
Courriel rédaction : courrier@histoire.presse.fr
Directrice de la rédaction - rédactrice en chef
Valérie Hannin (54 31)
Conseillers de la direction
Michel Winock, Jean-Noël Jeanneney
Rédactrice en chef, responsable des Collections
Séverine Nikel (54 32)
Rédactrice en chef adjointe : Héloïse Kolebka (54 34)
Secrétaire générale de la rédaction : Cécile Rey (54 33)
Assistante : Stéphanie Ursulet (54 44),
Claire Wallet (54 12)
Chefs de rubrique : Juliette Rigondet (54 35),
Olivier Thomas (site internet) (54 37)
Rédaction : Ariane Mathieu, Géraldine Soudri (54 43)
Comité de rédaction : Pierre Assouline, Jacques Berlioz, Patrick Boucheron, Bruno Cabanes, Pierre Chuvin, Joël Cornette, Jean-Noël Jeanneney, Philippe Joutard, Emmanuel Laurentin, François Lebrun, Pap Ndiaye, Olivier Postel-Vinay, Didier Pourquery, Yves Saint-Geours, Maurice Sartre, Laurent Theis, Annette Wieviorka, Olivier Wieviorka, Michel Winock
Correspondants : Claude Aziza, Antoine de Baecque, Esther Benbassa, Jean-Louis Biget, Catherine Brice, Françoise Briquel-Chatonnet, Philippe Burrin, Jacques Chiffoleau, Alain Dieckhoff, Jean-Luc Domenach, Hervé Duchêne, Olivier Faron, Isabelle Heullant-Donat, Édouard Husson, Gilles Kepel, Marc Lazar, Olivier Loubes, Gabriel Martinez-Gros, Marie-Anne Matard-Bonucci, Nicolas Offenstadt, Pascal Ory, Michel Porret, Yann Rivière, Pierre-François Souyri, Catherine Virlouvet, Nicolas Werth
Conception graphique : A noir/Nadine Pellé
Directrice artistique : Marie Toulouze (54 39)
Directrice artistique adjointe, responsable des Collections : Catherine Auclaire (54 40)
Premier secrétaire de rédaction
Raymond Lévêque (54 41)
Chef du service photo
Sophie Marcus-Antier (54 36)
Ont collaboré à ce numéro
Julien Grunberg, Huguette Meunier, Éloi Piet, Bastien Stisi, Jérémy Suarez
Directeur administratif et financier
Dounia Ammor
Responsable de la comptabilité
Sylvie Poirier (12 89)
Responsable de fabrication
Christophe Perrusson (13 78)
Directrice commerciale et marketing
Virginie Marliac (54 49)
Marketing direct et abonnements
Directrice : Virginie Marliac (54 49)
Responsable du marketing direct :
Estelle Castillo (54 51)
Responsable de la gestion :
Isabelle Parez (13 60)
Ventes et promotion
Directrice : Évelyne Miont (13 80)
Ventes messageries : VIP Diffusion Presse,
Frédéric Vinot (N° Vert 08 00 51 49 74)
Diffusion librairies DIF'POP'
Tél. : 01 40 24 21 31 - Fax : 01 40 24 15 88
Publicité
Directrice commerciale publicité et développement
Caroline Noury (13 96)
Publicité littéraire
Directrice de clientèle
Marie Amiel (12 11)
Publicité culturelle
Directrice de clientèle
Françoise Hullot (12 13)
Responsable communication
Élodie Dantard (54 55)

Loin des clichés

Avant-propos

Le cinéma hollywoodien et l'imagerie populaire ont répandu à travers le monde des clichés des Indiens d'Amérique : à cheval, emplumés, armés de flèches et communiquant par signaux de fumée. Pourtant, hormis quelques noms de guerriers devenus mythiques comme ceux de Geronimo et de Sitting Bull, peu de figures historiques se distinguent sur cette toile de fond. Des peuples d'Amérique du Nord à l'époque de la conquête, nous ne savons à peu près rien. Sept à dix millions d'individus, des centaines de peuples, des dizaines de langues… Certains étaient chasseurs-cueilleurs, d'autres agriculteurs. Ils vivaient dans des huttes ou dans de vastes demeures de bois richement ouvragé, parfois dans des maisons à étages. Ils pratiquaient la guerre, le commerce. Certaines sociétés étaient démocratiques, d'autres théocratiques, d'autres encore possédaient des esclaves. Aussi divisés et différents que les peuples européens à la même époque.

Cette extraordinaire diversité politique, sociale, culturelle est aujourd'hui oubliée, comme l'est aussi l'aventure française en Amérique. Pourtant, les premiers et les plus riches témoignages sur l'Amérique du Nord nous viennent de ces colons, marchands et missionnaires qui, à la suite de Jacques Cartier, vécurent aux côtés des Indiens jusqu'à devenir des « sauvages blancs ». Ce fut un temps de confrontation mais aussi d'alliances, d'échanges et de métissage sur lequel une histoire très renouvelée des deux côtés de l'Atlantique nous renseigne aujourd'hui.

La colonisation du territoire par la jeune nation des États-Unis ouvre une autre ère : déportations, traités violés, guerres, tout est mis en œuvre pour déposséder les Indiens et les confiner dans des réserves. A la fin du XIXe siècle, la population indienne d'Amérique du Nord décimée par les maladies, démoralisée, épuisée, ne compte plus que 375 000 âmes. Les Indiens semblent voués à disparaître, comme les bisons des Grandes Plaines.
Le projet, aux États-Unis, comme au Canada, est l'assimilation.

C'était compter sans le renouveau démographique et culturel du XXe siècle. La jeune génération indienne revendique une reconnaissance à la fois politique et culturelle. Mouvement pacifique, le Red Power s'inscrit dans la grande vague de contestation des années 1960 et rend leur fierté aux descendants de ces peuples vaincus. Redécouvertes, leurs traditions s'inscrivent dans le patrimoine mondial. Quelques grandes victoires ont été obtenues devant les tribunaux : compensation financière ou restitution de terres. Mais le combat n'est pas fini : plus pauvres, moins éduqués, avec un taux de suicide cinq à huit fois supérieur à la moyenne nationale, les Indiens du Canada et des États-Unis restent trop souvent des citoyens marginalisés. Un défi pour les hérauts de la « renaissance indienne » et pour les sociétés nord-américaines dans leur ensemble. ■

L'Histoire

En couverture :
Le chef Nez Percé Joseph photographié par Edward S. Curtis en 1903 (Christie's images/Corbis) et peinture de 1821 de Charles Bird King* Young Omahaw, War Eagle, Little Missouri and Pawnees *(Washington Smithsonian Institution ; AKG).

MASSASSOIT (V. 1590-1661)
Chef wampanoag, il aide les pèlerins du *Mayflower* à s'installer.

SACAKAWEA (1787-1812)
Shoshone, elle participe à l'expédition de Lewis et Clark vers le Pacifique.

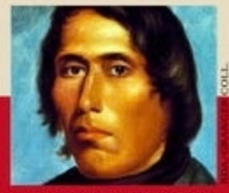

TECUMSEH (1768-1813)
Chef shawnee, il rêve de fédérer les tribus contre les colons mais meurt au combat.

GERONIMO (1829-1909)
Guerrier apache. Il tient tête aux Mexicains et aux Américains treize ans avant de se rendre en 1886.

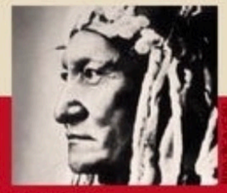

SITTING BULL (V. 1831-1890)
Chef dakota, héros de Little Big Horn. Assassiné dans la réserve de Standing Rock.

CRAZY HORSE (1839-1877)
Autre grand chef de guerre dakota, vainqueur de Custer à Little Big Horn en 1876.

LOUIS RIEL (1844-1885)
Fédérateur des Métis de l'Ouest canadien contre les colons. Il est pendu pour « trahison ».

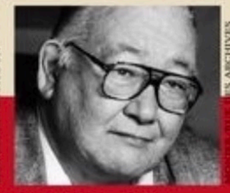

SCOTT MOMADAY (NÉ EN 1934)
Prix Pulitzer de la fiction en 1969, initiateur de la « Renaissance indienne ».

DENNIS BANKS (NÉ EN 1937)
Un des fondateurs de l'American Indian Movement aux États-Unis.

LESLIE SILKO (NÉE EN 1948)
Écrivaine, elle fait partie de la nouvelle génération artistique indienne.

Les mots des Indiens

De bison à wigwam, quelques notions pour entrer dans l'univers des cultures amérindiennes et de leurs héros.

CALUMET DE LA PAIX La fumée qui s'en élève permet de communiquer avec « le Grand Esprit ». Le partager accompagne tous les moments importants. C'est pourquoi les Indiens invitaient les Blancs à le fumer lorsqu'ils faisaient la paix ou les adoptaient.

CHAMANE En Amérique du Nord, c'est un homme qui communique avec les esprits et qui en maîtrise un certain nombre qu'il utilise pour contrecarrer l'action maléfique d'autres esprits ou pour guérir – c'est la cure chamanique.

CHEVAL La race chevaline se serait éteinte en Amérique il y a environ 10 000 ans et aurait été réintroduite par les conquistadores au XVI[e] siècle. Les Espagnols auraient abandonné des centaines de chevaux, plus ou moins redevenus sauvages. Le cheval fut ensuite domestiqué par les Indiens des Plaines et des Prairies, ce qui modifia profondément leur mode de vie et contribua à l'apparition de la culture classique des Plaines au XVIII[e] siècle. La pratique de la chasse, de la guerre et même l'habitat en furent transformés.

COUREUR DE BOIS Ce terme s'applique, à partir de la fin du XVII[e] siècle, aux hommes qui (parfois illégalement) se livrent à la traite des pelleteries en se rendant dans les villages indiens.

EAU DE FEU (ALCOOL) L'imagerie traditionnelle a fait de l'alcool frelaté, comme les plumes et le cheval, un accessoire obligé de l'Indien, buveur invétéré. L'alcool fut une marchandise d'échange pour le commerce et dans la diplomatie dès le XVII[e] siècle. Au XIX[e] siècle, l'alcoolisme a progressé à l'intérieur du continent en même temps que la colonisation et la déstructuration des sociétés indiennes.

FOURRURE Du XVII[e] au XIX[e] siècle, le commerce des pelleteries – surtout le castor – alimente l'un des principaux trafics entre Indiens et Européens, surtout Français et Anglais. Les peaux sont souvent troquées contre des armes, des objets manufacturés (textiles, outils en métal, perles, alcool, etc.). Les profits considérables réalisés par les compagnies marchandes ont contribué au « décollage » économique de l'Angleterre et de la bourgeoisie parisienne.

INDIEN A partir de la découverte de l'Amérique, le terme désigne l'ensemble des indigènes du continent, les explorateurs croyant avoir atteint l'Inde par la route de l'Ouest. Pour les distinguer des habitants de l'Inde, le néologisme « Amérindien » est inventé en 1899. Aujourd'hui, le terme de « Native Americans » est parfois utilisé aux États-Unis et celui de « Premières Nations » ou d'Autochtones au Canada. Quant aux intéressés, ils préfèrent le plus souvent qu'on les désigne par le nom de leur peuple.

BISON
Pour les Indiens des Plaines, le bison est source de vie. Sa viande constitue la base de leur alimentation, sa toison et sa peau sont utilisées pour les vêtements, les mocassins, les tipis et les couvertures. Les tendons et les nerfs servent à coudre et à fabriquer des arcs, les poils tressés à la confection des ceintures. Les cornes donnent récipients, cuillères et coiffes. Les os permettent de confectionner des ustensiles de cuisine et des outils. Les bouses séchées font du combustible. Mais les troupeaux (30 millions de têtes en 1800) ont quasiment disparu à la fin du XIX[e] siècle, à cause des grandes chasses, des épidémies et de la sécheresse.

MAÏS (OU BLÉ D'INDE) Céréale originaire d'Amérique, facile à cultiver et très nourrissante, l'une des « trois sœurs » des Iroquois (avec la courge et le haricot).

MANITOU Chez les peuples de langue algonquine, le terme désigne des êtres surnaturels qui vont à la rencontre des hommes sous différentes apparences (humaines, animales, végétales, phénomènes naturels). L'idée d'un « Grand Manitou », sous l'influence du christianisme, renvoie à l'idée d'un dieu céleste et créateur. Ce mot est entré en français dans le vocabulaire courant pour désigner une personne importante.

MOCASSIN Le mot, qui vient d'une langue algonquine, désigne une chaussure de peau tannée, à la semelle souple, souvent brodée de perles.

PAPOOSE Mot algonquin qui désigne un enfant. Il est aujourd'hui considéré comme péjoratif.

PEAUX-ROUGES C'est ainsi que les Blancs désignaient parfois les Indiens au XIX[e] siècle, à cause des tatouages de certains ou de leurs peintures corporelles (plutôt qu'en référence à la couleur supposément cuivrée de leur peau). Ce terme, souvent péjoratif, fut détourné par les militants du mouvement pour les droits civiques appelé « Red Power ».

POTLATCH Ce mot chinook désigne une grande cérémonie festive et ostentatoire chez les Indiens de la côte Nord-Ouest au cours de laquelle avaient lieu de grandes distributions. Tout le prestige vient dans ces sociétés de la capacité à donner. Prohibées en 1884 par le gouvernement canadien qui y voyait un gaspillage, les cérémonies continuèrent dans la clandestinité en Colombie-Britannique et connurent une recrudescence à la fin du XX[e] siècle, après la levée de l'interdiction.

POW-WOW Apparu à la fin du XIX[e] siècle, sur les réserves des Plaines, ce genre de rassemblement d'Indiens pour des cérémonies religieuses ou des commémorations de batailles est devenu aujourd'hui la principale expression de l'identité panindienne. Ritualisées et organisées par un maître de cérémonie, les danses y tiennent une place importante.

RED POWER Mouvement contestataire des années 1960 et des années 1970, inspiré du Black Power. Né dans les villes, le mouvement se propage aussi dans les réserves. Il milite pour la reconnaissance de droits spécifiques, contre le racisme et l'arbitraire policier dans les réserves. Il se fait connaître par des actions spectaculaires comme l'occupation de l'ancienne prison d'Alcatraz de 1969 à 1971, celles du Bureau des Affaires indiennes en 1972 et du site du massacre de Wounded Knee en 1973.

RÉSERVE (OU AGENCE) Territoire créé à partir du XVII[e] siècle pour y contenir les tribus indiennes. Au XX[e] siècle, les réserves bénéficient d'une certaine protection étatique (exemption fiscale, par exemple) et y subsistent des reliquats de souveraineté (siège des conseils tribaux). Certaines tribus n'en ont pas, d'autres se partagent une même réserve. Un tiers des Indiens des États-Unis vivent dans des réserves (sur 2,5 % du territoire) et un peu moins de la moitié de ceux du Canada (sur 1 % du territoire).

SCALP Chez les Indiens de l'Est et des Plaines, trophée de guerre, constitué d'un morceau de cuir chevelu arraché à un ennemi, mort ou vif. La pratique existait avant l'arrivée des Européens, mais se développa avec l'apparition des couteaux en acier et le versement de « primes au scalp » par les colons européens.

TIPIS
Tentes de peau de forme conique dont l'usage s'est répandu dans les Plaines avec le développement de la civilisation du cheval : seuls les chevaux, en effet, pouvaient transporter ces lourdes habitations nomades.

SQUAW Mot algonquin signifiant « femme », aujourd'hui considéré comme péjoratif.

TOMAHAWK Mot algonquin désignant une hache, souvent à tête de pierre et à manche sculpté, peint ou décoré de rubans et de plumes, servant aussi bien d'outil que d'arme à la guerre.

TRAITÉS Accords conclus entre les colonies d'Amérique du Nord et les peuples indigènes, garantissant des droits spécifiques ou de l'argent en échange de cession de leurs terres. Ils constituent la base des relations juridiques entre les peuples indigènes et les États post-coloniaux. Les États-Unis en signèrent environ 800 entre 1789 et 1871, mais ils furent quasiment tous violés après leur ratification. Le Canada signa quant à lui 11 traités avec les Autochtones de 1871 à 1921. Quelques-uns sont encore valides, mais des traités modernes sont à nouveau négociés depuis les années 1970.

WIGWAM Habitation collective de certaines tribus semi-nomades. De forme circulaire ou allongée, pouvant abriter de 10 à 20 personnes, elle était fabriquée de branches, d'écorces ou de nattes.

Sommaire

Les Collections de L'Histoire n° 54 - Janvier-mars 2012

Les Indiens d'Amérique
Des Micmacs au Red Power

4 Lexique

Chapitre 1
Avant les Européens

8 A la recherche du premier habitant
entretien avec ***Danièle Lavallée***

10 Chasseurs, guerriers et agriculteurs
entretien avec ***Alain Testart***

14 Carte : les grandes aires culturelles du monde amérindien

20 Étaient-ils les premiers écologistes ?
par ***Philippe Jacquin***

22 Petite histoire du scalp…
par ***Philippe Jacquin***

24 Voyage chez les peuples du Nord-Ouest
par ***Alain Testart***

Chapitre 2
Le temps des Français

30 Un Breton chez les Micmacs
par ***Philippe Jacquin***

32 L'aventure oubliée de la Nouvelle-France
par ***Gilles Havard***

34 L'ambition des Iroquois
par ***Alain Beaulieu***

40 Sur la piste des « sauvages blancs »
par ***Philippe Jacquin***

42 « Bois-Brûlés » : le rêve brisé de la nation métisse
par ***Philippe Jacquin***

46 Philippe Jacquin, Peau-Rouge forever
par ***François Dufay***

Chapitre 3
États-Unis : le grand face-à-face

48 Carte : 1776-1890, la conquête de l'Ouest
par ***Farid Ameur***

50 La politique indienne des États-Unis
par ***Philippe Jacquin***

59 Un siècle de guerres indiennes
par ***Farid Ameur***

60 L'hécatombe
par ***Gilles Havard***

62 Que s'est-il passé à Little Big Horn ?
par ***Farid Ameur***

67 Énigmatique Sitting Bull
par ***Philippe Jacquin***

68 Portfolio : le monde perdu d'Edward S. Curtis
par ***Farid Ameur***

70 Geronimo, l'homme à abattre
par ***Philippe Jacquin***

72 Le massacre de Wounded Knee : la fin de l'histoire
par ***Farid Ameur***

Chapitre 4
La renaissance indienne

74 La longue marche des droits
entretien avec ***Joëlle Rostkowski***

82 Western : la cinquième génération
par ***Farid Ameur***

86 Le Canada et ses « autochtones »
entretien avec ***Alain Beaulieu***

89 Premières Nations, Métis, Inuits

94 Chronologie

96 A lire, voir et écouter

ABONNEZ-VOUS PAGE 91 - Toute l'actualité de l'histoire sur www.histoire.presse.fr

Ce numéro comporte deux encarts jetés : *L'Histoire* (kiosques France et export, hors Belgique et Suisse) et Edigroup (kiosques Belgique et Suisse).

1. Avant les Européens

Des sauvages emplumés, des barbares pratiquant le scalp, des nomades incultes… Longtemps, les Indiens n'ont été connus que par les clichés colportés par les colons. La réalité est tout autre.

Scène de naissance
Les Indiens Mogollons qui vivaient dans le sud-ouest des actuels États-Unis ont produit autour de l'an mil d'extraordinaires poteries, dites céramiques de Mimbres.

© PEABODY MUSEUM - HARVARD UNIVERSITY, CAMBRIDGE

A la recherche du premier habitant

Sur la question du peuplement de l'Amérique, les débats font rage, les hypothèses fleurissent et les certitudes sont rares.

Entretien avec **Danièle Lavallée**

L'Histoire : Qui était le premier Américain ?
Danièle Lavallée : Si les scientifiques sont divisés sur de nombreux points, il existe tout de même quelques points de convergence : d'abord le fait que les premiers habitants d'Amérique étaient des Homo Sapiens. Ensuite, le continent américain est le dernier à avoir été peuplé. Les sites les plus anciens retrouvés par les archéologues en Amérique du Nord présentent les caractéristiques d'une « préhistoire du froid », avec notamment, parmi les animaux chassés, des mammouths et des bisons* – ces derniers jusqu'à une période très récente

Les analyses ADN, de leur côté, mettent en évidence une variation génétique commune aux habitants actuels de l'Amérique du Nord, ce qui milite en faveur d'une origine commune. En croisant ces différents éléments, la thèse la plus solide avancée aujourd'hui est celle d'une seule vague de peuplement, venue de Sibérie centrale, ce qu'atteste aussi le caractère mongoloïde des individus fossiles retrouvés.

ELAINE THOMPSON/AP/SIPA

L'homme de Kennewick
C'est l'un des plus anciens squelettes retrouvés en Amérique du Nord, daté de plus de 10 000 ans. Retrouvés dans l'État de Washington, les restes de l'homme de Kennewick ont déchaîné les passions…

L'H. : A quelle date les premiers hommes sont-ils arrivés ?
D. L. : On a longtemps cru – et enseigné – que cette migration s'était faite il y a environ 12 000 ans, vers la fin de la dernière grande glaciation qui, en abaissant le niveau général des mers, a transformé le détroit de Béring que nous connaissons en un vaste pont terrestre émergé.

Aujourd'hui, la découverte de traces de présence humaine bien plus anciennes, surtout en Amérique du Sud (par exemple à Pedra Furada et Santa Elina au Brésil), laisse penser que le continent aurait pu être peuplé depuis plus de 20 000 ans. Du coup, l'hypothèse d'une voie de peuplement maritime est aujourd'hui évoquée, qui n'exclut pourtant pas celle d'une voie par l'intérieur des terres : en effet, les sites les plus anciens se trouvent au sud, ce qui contredit la thèse d'une antériorité de la pénétration terrestre.

Les hommes auraient fait du cabotage le long de la côte pacifique, s'arrêtant dans ce que les archéologues nomment des « refuges », langues de terre libres de glace où ils auraient pu mouiller puis trouver de la nourriture. Les hommes auraient pu ainsi, plus rapidement que par une voie terrestre traversant l'Amérique du Nord, atteindre le sud du continent.

Une troisième hypothèse, plus récente et qui n'exclut pas les précédentes, évoque la possibilité d'une autre voie maritime, également depuis la Sibérie mais cette fois le long de la côte atlantique. Cette hypothèse repose sur la découverte, lors de fouilles, terrestres et sous-marines, menées en Floride, de traces de présence humaine datées d'il y a plus de 12 000 ans (site de Cactus Hill).

Mais rien n'est sûr et les débats font rage. En Amérique du Sud, on a trouvé des restes humains très anciens (comme Luzia, au Brésil, datée de plus de 14 000 ans, certains avancent même 35 000 ans) qui ne sont pas mongoloïdes. De même, l'homme de Kennewick, l'un des plus anciens squelettes retrouvés en Amérique du Nord, puisqu'il vivait il y a près de 10 000 ans dans l'État de Washington au bord de la rivière Columbia avait le crâne dolichocéphale, ce qui le rattache lui aussi à la famille caucasoïde.

L'H. : Faut-il alors envisager l'hypothèse d'une autre vague de peuplement, non sibérienne ?
D. L. : Impossible de tirer la moindre conclusion sérieuse en l'état actuel de nos connaissances… Même les techniques sur lesquelles on comptait pour avancer plus vite, se révèlent décevantes : les analyses ADN, par exemple, ne sont pas pleinement satisfaisantes, faute d'échantillonnage significatif et du fait, aussi, qu'on compare ces vestiges à la population actuelle, avec une énorme discontinuité temporelle.

Mais la question est aussi politique. Les mouvements d'extrême droite aux États-Unis, les créationnistes ou encore les Mormons, persuadés que l'Amérique a été peuplée par une famille de la tribu juive de Manassé, se sont emparés de la question et cherchent à établir l'antériorité d'un peuplement « blanc » dit « paléoaméricain », non mongoloïde, qui serait antérieur au peuplement « paléoindien ».

L'H. : Qu'en disent les Amérindiens ?
D. L. : Ils ont fondé leurs revendications sur le statut de premiers occupants de leurs terres. En 1998, plusieurs tribus indiennes* d'Amérique du Nord ont réclamé les restes de l'homme de Kennewick, qu'elles nommaient « le grand ancêtre », aux termes de la loi fédérale de 1990 (Native American Graves Protection and Repatriation Act) en vertu de laquelle tout reste humain datant d'avant l'arrivée des Européens au XVIe siècle peut être revendiqué comme ancêtre des Amérindiens. Les ossements ont été mis sous séquestre au Burke Museum de Seattle. Un hélicoptère militaire a enseveli sous des tonnes de terre et de pierre le site de la sépulture pour interdire toute nouvelle recherche. Les scientifiques, qui n'avaient pas terminé leurs analyses, ont alors intenté un procès au gouvernement, arguant qu'un intervalle de 450 générations empêche toute filiation sérieuse avec les Indiens d'aujourd'hui. Au terme de plusieurs procès, le squelette de l'homme de Kennewick est finalement retourné à la science…

On le voit, à l'heure actuelle, il reste très difficile de répondre de façon nette et définitive à la question du peuplement de l'Amérique, dans la mesure où les découvertes s'enchaînent, où les publications – souvent contradictoires – se multiplient et où les hypothèses continuent de fleurir. La saga du premier Américain nous réserve encore des rebondissements…

PROPOS RECUEILLIS PAR HUGUETTE MEUNIER.

L'AUTEUR

DANIÈLE LAVALLÉE est archéologue, directeur de recherche émérite au CNRS, spécialiste de l'Amérique du Sud précolombienne. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels *The First South Americans : the Peopling of a Continent from the Earliest Evidence to High Culture* (University of Utah Press, 2000) et a participé à l'édition d'un *Atlas historique de l'humanité* paru chez La Martinière en 2004.

PAR TERRE OU PAR MER ?

On a longtemps cru que l'homme était arrivé en Amérique il y a 12 000 ans au moment de la dernière glaciation qui a transformé le détroit de Béring en vaste pont terrestre émergé. Aujourd'hui la découverte de traces de présence bien plus anciennes au sud du continent conduit à envisager l'hypothèse d'une voie maritime de peuplement.

NOTE
* Cf. lexique, p. 4.

CHRISTIE'S IMAGES/CORBIS

Un chaman des Plaines
Un chaman arikara, couvert d'une peau d'ours, photographié par Edward S. Curtis en 1908.

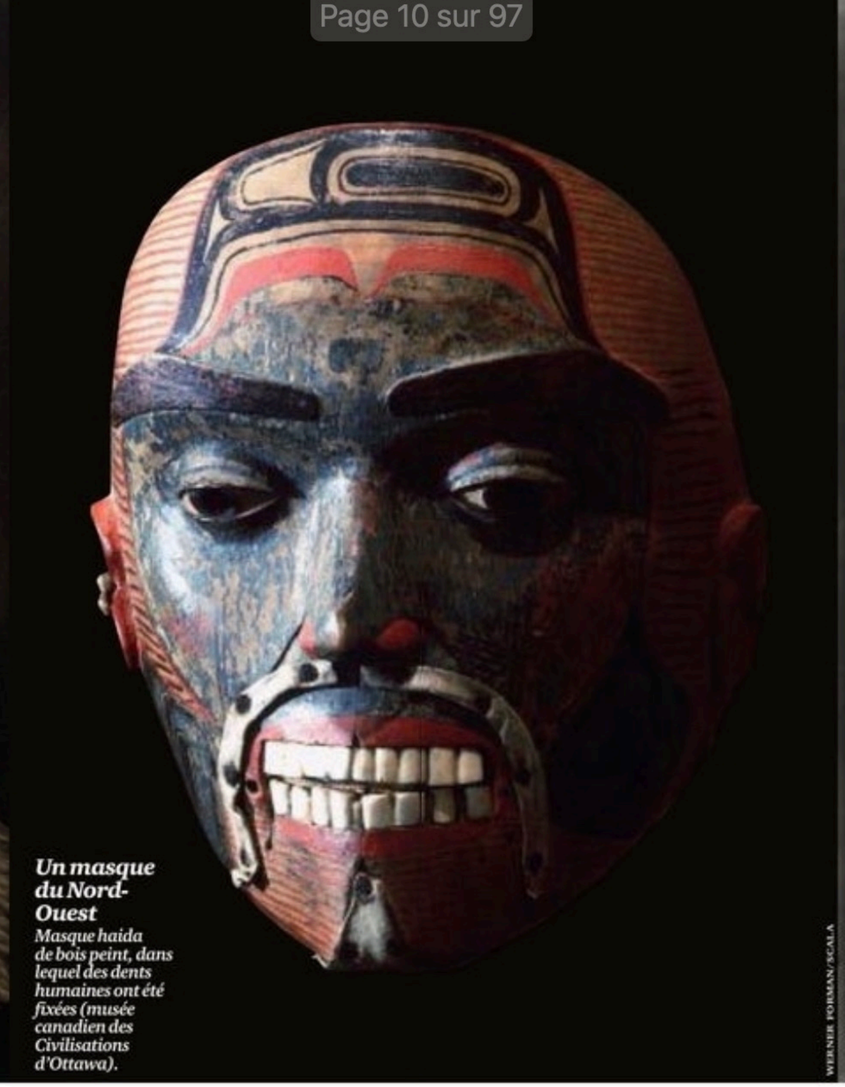

WERNER FORMAN/SCALA

Un masque du Nord-Ouest
Masque haida de bois peint, dans lequel des dents humaines ont été fixées (musée canadien des Civilisations d'Ottawa).

CORBIS

Le dieu de la guerre navajo
Indien navajo portant le masque du dieu de la guerre Tobadzischini (par Edward S. Curtis, 1907).

Chasseurs, guerriers et agriculteurs

Comment retrouver le passé de ces peuples sans écriture brisés par la conquête ? Les grandes enquêtes ethnographiques du XIXe siècle et les sources européennes du XVIIe et du XVIIIe siècle permettent de reconstituer l'extraordinaire diversité des Indiens d'Amérique du Nord.

Entretien avec **Alain Testart**

L'Histoire : De quelles sources dispose-t-on pour parler des Indiens* d'Amérique du Nord avant la conquête ? Et, d'abord, ces derniers ont-ils laissé des traces de leur histoire ?

Alain Testart : Nous ne pouvons recourir à aucune source écrite des Indiens eux-mêmes, puisqu'il s'agit de sociétés sans écriture. L'archéologie nous renseigne sur les modes de vie, elle nous permet de savoir si ces peuples étaient ou non agricoles, et ce qu'ils cultivaient, sur leurs maisons, et autres aspects de la culture matérielle. Mais fort peu sur les coutumes. Sur ces peuples sans écritures, les sources écrites (écrites donc par d'autres) sont de plusieurs types. Les sources directes sont donc quasiment inexistantes.

Il y a d'une part le travail considérable fait, à peu près entre 1870 et 1950, par les anthropologues américains qui ont recueilli les témoignages oraux des derniers Indiens ayant connu la période avant la période de la réserve. Ils sont certes tardifs, et altérés en partie par l'impact précoce de la civilisation occidentale, mais précieux pour nous. Il faut citer parmi eux Lewis Morgan, l'auteur de l'étude de référence sur les Iroquois en 1851, plus tard Dorsey, Franz Boas, Kroeber, d'autres encore qui nous ont laissé un matériau d'une très grande richesse.

L'AUTEUR

ALAIN TESTART est anthropologue, membre du laboratoire d'anthropologie sociale au Collège de France et directeur de recherche au CNRS. Il a publié récemment *La Déesse et le Grain : trois essais sur les religions néolithiques* (Arles, Actes Sud, 2010).

D'autre part, nous disposons de sources que je qualifierais de non professionnelles, longtemps ignorées ou minimisées, celles, d'abord, des missionnaires. Les Jésuites ont publié dès la fin du XVIIe siècle, sur plusieurs volumes (76 en édition anglaise), les récits de leurs observations et de leurs activités, parfois accompagnés de dessins fort précis – par exemple, des scènes de torture. Ils font des remarques très objectives, signalant qu'un homme portait le nom de sa mère et pas celui de son père, etc. Un vrai monument !

Dans cette lignée, le père Lafitau publie, en 1724, un autre monument : *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps,* où il relève des rites et des gestes accomplis par les Indiens et il a l'audace de les mettre en parallèle avec ce qu'il sait de la Bible ou de l'Antiquité. En dépit de toutes les naïvetés qu'il peut commettre, on est là au début de l'anthropologie comparée.

L'H. : En dehors des religieux, connaît-on d'autres témoignages, d'autres observations ?

A. T. : On peut citer les administrateurs, celui de la Compagnie de la baie d'Hudson qui, en 1823,

Partout ou presque, on trouve une organisation politique calquée sur le même moule : une démocratie mâtinée d'oligarchie

étudiant avec une grande pertinence la structure sociale des populations du sud de l'Alaska, note qu'un chef amérindien ne s'appuie pas dans cette contrée sur sa parenté mais sur une dizaine d'esclaves fidèles. Ce que confirmeront des travaux ethnologiques ultérieurs. Toujours à propos de l'Alaska, des administrateurs russes, avant la cession de cette terre aux États-Unis en 1867, ont également fait des observations passionnantes sur les autochtones tout en travaillant sur les sociétés sibériennes et sur les Aléoutes.

Autre source non professionnelle : les voyageurs et les peintres éclairés. Ici, deux noms s'imposent : celui de George Catlin qui peint les Indiens dans les années 1830 *(cf. ci-contre)*. D'autre part, le prince allemand Maximilien de Wied-Neuwied, qui part en Amérique dans les années 1820, accompagné d'un peintre, Karl Bodmer, lequel laisse des toiles de toute beauté et donc des informations de première main sur la vie amérindienne. Enfin, les militaires ont aussi écrit sur ce qu'ils ont vu, notamment sur les guerres livrées à ces peuples.

L'H. : Peut-on remonter au-delà du XVIIe siècle ?

A. T. : Les premiers récits datent du XVIe siècle. Dès le voyage de Jacques Cartier, les Européens notent, par exemple, l'usage étrange que font les Indiens de morceaux de porcelaine et que signale encore Lafitau. Il s'agit, en fait, de coquillages qui jouent le rôle de monnaie. Toujours au XVIe siècle, on sait par un conquistador espagnol, Vazquez de Coronado, remontant du Mexique vers le Sud actuel des États-Unis à la recherche de l'or, que les peuples qu'il découvre pour la première fois vont à pied. Quelques années plus tard, ils vont à cheval* et ne vivent plus dans des villages mais, pour mieux se protéger des Blancs et des autres Indiens, ont adopté un mode de vie, une vie nomade extrêmement mobile, et habitent dans des tentes. Grâce à des observations faites par des Européens à leur contact, on peut également suivre l'évolution des tactiques guerrières des Iroquois et de leur apprentissage des armes à feu.

L'H. : D'une population à l'autre de l'Amérique du Nord y a-t-il une homogénéité dans les modes de vie, les structures sociales, les mythes, la religion ? Cela a-t-il un sens de parler des « Indiens d'Amérique du Nord » ?

A. T. : Voilà une question que les ethnologues ne se sont pas posée. Pourquoi ? Parce qu'ils ont étudié le continent nord-américain en le découpant en aires culturelles : l'aire de la Californie ou aire des glands, l'aire de la côte Nord-Ouest ou aire du saumon, l'aire des Plaines ou aire du bison*, etc. Aussi se sont-ils posé la question des différences et des interférences. Pourquoi les Indiens du Nord-Ouest sont-ils moins guerriers que ceux des Plaines ? Pourquoi l'animal *trickster* qui joue un rôle si important dans la mythologie est ici le corbeau, là le geai bleu ?

L'organisation sociale diffère considérablement d'un ensemble à l'autre. Les Iroquois, qui vivent autour des Grands Lacs, à la limite du Canada et des États-Unis actuels, sont représentatifs d'une « démocratie primitive », pour reprendre l'expression de Morgan. A chaque décision, un système de délégation se met en place qui passe par le crible d'une élection. Cette démocratie a-t-elle fonctionné ? Difficile à dire, mais à chaque étape des conseils se réunissent et délibèrent.

Tout au sud, à l'embouchure du Mississippi, les Natchez, exterminés par les Français au milieu du XVIIIe siècle, font davantage penser à une société quasi théocratique. Le Grand Soleil, c'est-à-dire le Grand Chef, est doté de tous les pouvoirs. Des individus peuvent être tués à son décès pour l'accompagner dans la mort, une partie des récoltes lui est offerte, il se fait porter sur une litière… Et pourtant, il existe bien une unité culturelle en dépit des très grandes différences entre toutes les sociétés.

L'H. : Qu'est-ce qui est commun à ces sociétés ?

A. T. : Indubitablement, il y a quelque chose de commun au niveau politique. Même chez les Natchez, malgré ce que je viens d'en dire, il existe presque partout une organisation politique calquée peu ou prou sur le même moule – une démocratie matinée d'oligarchie – avec des conseils rassemblant des délégués investis d'une fonction et qui ne sont pas désignés sur la base de la parenté. Ce ne sont pas les plus anciens qui sont choisis en priorité. Une exception cependant : les peuples de la côte Nord-Ouest, les Kwakiutls, par exemple, ne connaissent pas ce genre d'institution *(cf. p. 24)*. Partout aussi, sauf encore une fois chez les peuples de la côte Nord-Ouest, la chefferie est double : elle se répartit entre un chef de paix et un chef de guerre.

L'H. : Comment ces chefs sont-ils choisis ?

A. T. : Le chef de paix – le sachem en langue iroquoise – est choisi pour sa sagesse, son calme, son éloquence, sa générosité, et il doit >>>

PREMIERS REGARDS EUROPÉENS

Les premiers témoignages écrits sur la civilisation des Indiens d'Amérique sont produits par les Européens, colons, missionnaires ou voyageurs, à partir du XVIe siècle. Parmi les plus riches, le monument du père Lafitau, *Mœurs des sauvages américains*, publié en 1724, richement illustré (ci-dessous, à gauche : scène de village) et les peintures et gravures de George Catlin qui peint les Indiens dans les années 1830. Il est le premier à représenter (ci-dessous) la danse du soleil exécutée par les Mandans qui s'enfoncent des chevilles dans les chairs, et fut alors accusé d'avoir tout inventé.

JEAN VIGNE/KHARBINE-TAPABOR

SELVA/LEEMAGE

DANNY LEHMAN/CORBIS

À SAVOIR

ILS N'ÉTAIENT PAS TOUS NOMADES

Il ne faut pas imaginer le monde amérindien d'avant la conquête comme une immense réserve de chasseurs-cueilleurs nomades. Les Indiens connaissaient l'agriculture, à l'image des Iroquois et des Natchez qui cultivent haricot, maïs et courge et habitent de grands villages. De même que certains chasseurs-cueilleurs qui vivaient à côté de leur stock de glands (en Californie) ou de saumon (côte Nord-Ouest du Pacifique). Au Sud, à Chaco Canyon, au Nouveau-Mexique, dans le pueblo de Bonito, ont été mis à jour des vestiges datant de 1100 environ : dans ce village (ci-contre), certaines maisons pouvaient compter jusqu'à 5 étages.

Les grandes aires culturelles du monde amérindien

DIX AIRES CULTURELLES

Des centaines de peuples occupaient le territoire de l'Amérique du Nord à l'époque de la conquête. La plus grande diversité les caractérisait.

L'Arctique

C'est le domaine des Inuits (dits autrefois Esquimaux) et des Aléoutes, marqué par une grande adaptabilité à la mer et aux températures extrêmes. Les anthropologues ne les classent pas toujours parmi les Amérindiens.

Les régions subarctiques

Le monde algonquin est constitué de chasseurs-cueilleurs nomades vivant dans de grandes huttes d'écorces de bouleau. Les habitants des côtes tiraient leurs ressources de la mer.

La côte Nord-Ouest

Ces chasseurs-cueilleurs sédentaires résidant dans de vastes maisons de bois tiraient leur richesse de la pêche en masse des saumons. Ils avaient constitué des sociétés hiérarchisées et possédaient de nombreux esclaves.

La Californie

Les Indiens de cette région étaient des chasseurs-cueilleurs sédentaires. Le gland était la base de l'alimentation. Ils n'ont guère survécu à l'arrivée des Blancs et à la ruée vers l'or, et demeurent mal connus.

Le Nord-Est

Autrefois couverte de forêts, la région était essentiellement habitée de populations algonquines et d'Iroquois, bien connus grâce à l'abondance des sources. Ces guerriers sédentaires vivaient de l'agriculture (maïs, courge, haricot).

Le Sud-Est

C'est le domaine des « mounds », ces pyramides en terre, qui sont des temples mais aussi des tombeaux réservés à l'élite. L'organisation sociale et politique y était théocratique chez les Natchez, oligarchique ailleurs.

Plaines et Prairies

Les Indiens des Plaines sont de purs nomades chasseurs de bisons tandis que ceux des Prairies ont un régime mixte fait de chasse saisonnière au bison et d'agriculture, ce qui en fait des sédentaires vivant en villages. Ils ont de nombreux points communs : l'importance du cheval, le caractère guerrier, la danse du soleil.

Plateau

Les habitants de la région formaient une aire culturelle intermédiaire entre le Nord-Ouest et les Plaines et se partageaient entre pêche au saumon et chasse au bison.

Grand Bassin

Les peuples de la région présentent également des modes de vie qui les rapprochent des peuples du Plateau. Au Nord, les Shoshones vivaient de la pêche des saumons. Au Sud, on pratiquait l'agriculture et la cueillette des glands.

Le Sud-Ouest

Au Nord du Mexique, les Pueblos vivaient dans des villages en terre et tiraient l'essentiel de leur subsistance de l'agriculture, et subissaient parfois des raids navajos et apaches, chasseurs-cueilleurs nomades.

HARRY FOSTER, MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS. CARVER MOSTARDI/ALAMY-PHOTO12.COM.

Une vision du monde duelle avec d'un côté les hommes et de l'autre les esprits, qui apparaissent sous la forme d'animaux

L'oiseau-tonnerre des Kwakiutls
Masque d'oiseau-tonnerre des Kwakiutls (côte Nord-Ouest du Pacifique). Les Indiens de la région ont travaillé le bois avec un art consommé.

Le chat des Calusas
Ce bois sculpté figurant un chat a été retrouvé en Floride, à Key Marco. Il date du XVe siècle et est attribué à la culture des Calusas.

La chauve-souris des Mogollons
Vers l'an Mil, les Mogollons qui vivaient entre l'Arizona et le Nouveau-Mexique ont produit une céramique splendide. Ici, une chauve-souris.

BOLTIN P. L./BRIDGEMAN-GIRAUDON; RICHARD A. COOKE/CORBIS; FRANS LANTING/CORBIS

DES ANIMAUX SUPÉRIEURS

Les « esprits gardiens », qui sont au cœur des religions amérindiennes, apparaissent aux hommes sous la forme d'animaux. Les animaux sont supérieurs aux hommes et sont dotés de pouvoirs qui leur échappent mais qu'ils peuvent leur accorder. D'où le respect avec lequel un homme va invoquer un aigle en haut de la montagne où il s'est retiré et où il jeûne pour lui demander de lui communiquer la force dont il a besoin.

>>> avoir assez de ressources pour obtenir la confiance des familles lésées, les apaiser, et engager des démarches auprès de celui ou ceux qui leur ont porté tort.

Le chef de guerre, lui, est choisi en vertu de ses qualités guerrières tout simplement. Pour autant, il n'occupe pas une fonction officielle comme le sachem, son pouvoir est plus informel. A lui de monter une expédition, de recruter des hommes, mais il doit recevoir l'aval du conseil et du sachem, qui, eux seuls, au moins dans le monde iroquois, ont l'autorité souveraine pour déclarer la guerre et signer la paix. Et le chef de guerre gagnera d'autant plus en réputation qu'il aura ramené vivant ses hommes. Libre à lui ensuite de disposer du butin récolté et des troupeaux raziés. Il peut les garder, il peut les distribuer. A la différence du chef de paix, il n'a pas d'obligation à donner.

L'H. : Ce sont là des schémas valables à peu près partout en Amérique du nord ?
A. T. : Au moins là où nos renseignements sont les plus fiables : chez les Iroquois et les Indiens des Plaines – ceux de nos bons vieux westerns, les Cheyennes, les Sioux, les Blackfoot, les Comanches…

L'H. : Les rites et les croyances ont-ils des traits communs d'une population à l'autre ?
A. T. : Un trait frappant distingue en tout cas les Amérindiens d'autres peuples : l'absence d'initiation, au sens où sont révélés des secrets à l'initié au cours d'une cérémonie ou d'un ensemble de cérémonies souvent accompagnés de mutilations sexuelles qui ont lieu à la puberté. Contrairement à ce que l'on a observé en Australie, en Mélanésie, en Afrique et en Amérique du sud, où l'on a affaire à des religions du secret, les Indiens d'Amérique du nord ne connaissent pas de rites d'initiation.

En revanche, leurs religions sont fondées sur un principe que l'on retrouve chez la plupart, >>>

DOCUMENT

LE VOL DU FEU

« Les Navahoes, ou Navajos, tribu indienne du Nouveau-Mexique, racontent que leurs premiers ancêtres, six hommes et six femmes, sortirent de terre au milieu d'un lac qui est dans la vallée de Montezuma. *[…]* en arrivant à la surface du sol, ils trouvèrent les mêmes animaux précisément que ceux qui l'habitent maintenant, sauf le daim et l'élan qui n'avaient pas encore été créés. Bien plus, les animaux étaient, dans une certaine mesure, mieux lotis que les hommes, car ils possédaient du feu, alors que les hommes et les femmes n'en avaient pas. Mais parmi les animaux, le coyote, la chauve-souris et l'écureuil étaient les amis particulièrement des Navahoes, et ils se mirent d'accord pour s'aider les uns les autres à leur procurer du feu. Aussi, comme les autres animaux jouaient au jeu du mocassin ou du soulier près d'un feu, le coyote se rendit au terrain de jeu avec quelques éclats de bois de pin résineux attachés à la queue ; et tandis que l'attention des animaux étaient absorbée par le jeu, il traversa le feu en courant, de sorte que les éclats de pin s'allumèrent. Il s'enfuit alors à la course, poursuivi par tous les autres animaux ; et quand il fut las, comme ils en étaient convenus auparavant, la chauve-souris le soulagea en reprenant et le feu et la course. Volant de ci de là, […] elle remit le feu à l'écureuil qui, grâce à son agilité et à son endurance extrêmes, réussit à apporter aux Navahoes le feu intact… Major E. Backus, « An account of the Navajoes of New-Mexico », *Indian Tribes of the United States* (Philadelphie, 1853-1856), IV, 218 sq. par H. R. Schollcraft.

L'oiseau adena
Cette petite plaque de cuivre figurant un oiseau a été retrouvée dans une tombe adena, dans le sud de l'Ohio (vers 500 av. J.-C.-100 ap. J.-C.).

DIRK BAKKER/BRIDGEMAN-GIRAUDON

>>> celui des « *guardian spirits* », des « esprits gardiens ». Pour comprendre cette notion, il faut partir de leur vision du monde. Une vision duelle avec, d'un côté, les hommes et, de l'autre, les esprits qui apparaissent aux hommes sous la forme d'animaux. Mais ceux-ci se voient eux-mêmes comme des humains et voient ces derniers comme des animaux… Sur la côte Nord-Ouest, on dit que les saumons possèdent une grande maison carrée au fond de la mer et qu'ils y font des potlatchs*, c'est-à-dire des dons, comme les hommes. Les animaux ont des pouvoirs que n'ont pas les hommes et ils leur sont donc supérieurs.

Il va de soi qu'un chef de guerre a reçu le don d'un *guardian spirit*, faute de quoi il ne serait pas désigné par ses pairs, et qu'un chaman*, également, a bénéficié du don d'un esprit guérisseur. En retour, et c'est bien là la preuve de leur infériorité, les hommes ne peuvent rien donner aux esprits animaux. Ajoutons enfin que les rapports entre les humains et les esprits sont strictement individuels. Il n'existe pas dans le monde des Indiens d'Amérique du Nord de cérémonies d'offrandes collectives aux esprits.

L'H. : Qu'est-ce qu'un « chamane » ?
A. T. : Le chamane est un homme qui communique avec les esprits et qui en maîtrise un certain nombre qui sont ses « esprits auxiliaires », et qu'il utilise pour contrecarrer l'action maléfique d'autres esprits. Dans une grande partie de l'Amérique du Nord il se différencie très peu de tous les hommes qui ont obtenu l'aide de *guardians spirits*, sauf que lui utilise ces esprits essentiellement pour guérir (la cure chamanique), tandis que les autres hommes utilisent les leurs pour s'assurer du succès à la guerre, ou à la chasse, ou au jeu, etc. Le chamane est utile à la société, il joue un rôle dans certains grands rituels, comme dans la danse du soleil. A la différence du chamane sibérien, ou de celui d'Amérique du Sud, il n'entre pas en transe ni dans un état extatique ; ce trait ne se retrouve que dans le monde inuit.

Pour finir, il ne faut pas oublier que la plupart des sociétés amérindiennes du Nord ont aussi des prêtres, c'est-à-dire des spécialistes religieux officiels et institués ; ce sont eux qui contrôlent les grandes cérémonies religieuses, et pas les chamanes. Il y a sous cet aspect de très grandes différences entre les organisations religieuses de diverses aires culturelles.

L'H. : Retrouve-t-on des mythes communs ?
A. T. : Les mythologies sont très semblables dans leur structure à celles de l'Océanie. Tout commence par un monde en plein chaos qu'un héros civilisateur, souvent un animal, va ordonner en séparant le ciel et la terre avant l'apparition des hommes. Mais ce héros est dépourvu de moralité. L'Amérique du Nord, comme l'Australie, est riche de récits où l'on est en présence du héros *trickster*, celui qui joue des tours aux hommes. Il remet de l'ordre là où il n'y en avait pas mais, en même temps, il fait l'amour, il commet l'inceste, il fait venir la mort, il bouleverse le monde qu'il avait initialement organisé. Et puis on trouve souvent en Amérique l'idée d'un monde composé de plusieurs strates, qui est un thème cher au chamanisme.

Mais ce sont là les seuls traits communs à ces sociétés, qui je vous l'ai dit, sont caractérisées par la plus grande diversité. On compte

Le héros trickster *joue des tours aux hommes : il commet l'inceste, fait venir la mort, bouleverse le monde*

pas moins de sept familles linguistiques en Amérique du Nord, là où l'Europe n'en compte que trois.

L'H. : Commençons par le Nord et le Canada…

A. T. : Mettons d'emblée les Inuits à part, que les anthropologues ne classent pas habituellement parmi les Amérindiens, qui ont une langue distincte et dont la particularité tient à leur grande adaptabilité à la mer et aux températures extrêmes. Le monde inuit est très étendu et très varié dans son mode de vie.

Dans l'actuel Canada, le monde algonquin est constitué de chasseurs-cueilleurs nomades qui habitent dans de grandes huttes faites d'écorce de bouleau. Au sud de l'Alaska, jusqu'au nord de la Californie, le long de la côte Nord-Ouest, vivent d'autres chasseurs-cueilleurs, mais sédentaires *(cf. p. 24)*. Ils pêchent les saumons en masse lors de leurs migrations saisonnières et les conservent fumés et séchés. En fait, ils vivent à côté de ces stocks comme les agriculteurs à côté de leurs réserves de grains. Ils résident dans de grandes maisons de bois, des maisons à pignon, regroupées en villages. Pas plus que les autres Amérindiens, ils ne connaissent la métallurgie du fer mais travaillent le bois avec un art consommé. Ils ont une très haute densité démographique et évoluent, par ailleurs, dans une société parfaitement inégalitaire : les nobles au-dessus, les gens du commun au milieu, les esclaves tout en bas.

L'H. : L'esclavage était-il répandu en Amérique du Nord ?

A. T. : Les peuples de la côte Nord-Ouest ont développé cette institution à une échelle tout à fait particulière. Mais pratiquement tous les groupes amérindiens du Nord, à l'exception des chasseurs-cueilleurs nomades du Canada et de quelques autres peuples, faisaient des captifs lors des guerres et, s'ils ne les mettaient pas à mort, souvent à l'issue de longues tortures, ou s'ils ne les adoptaient pas, ils les gardaient dans un statut que l'on ne peut qualifier autrement que comme celui de l'esclavage. Ils avaient perdu leur identité, ils étaient tenus comme des non-parents (et en conséquence on pouvait avoir des relations sexuelles avec les femmes esclaves sans craindre de commettre un inceste), ils étaient voués à exécuter des tâches subalternes ou dégradantes (les esclaves masculins étant affectés à des tâches féminines, insulte suprême pour un guerrier indien), ils n'avaient aucun droit et pouvaient être mis à mort si et quand leur maître le souhaitait.

Mais tous ces groupes ne conservaient tout au plus que quelques esclaves, le chiffre de 1 ou 2 % de la population étant le plus souvent cité.

L'H. : Plus au sud, en Californie, qu'en est-il de l'organisation sociale ?

A. T. : Comme au Nord, il s'agit de chasseurs-cueilleurs-stockeurs mais c'est le gland qui est la base de leur alimentation. Les Indiens de cette partie de l'Amérique stockent leurs récoltes dans des greniers sur pilotis plantés au milieu de leurs maisons semi-souterraines, enfoncées à mi-hauteur dans le sol, et qui dominent les villages. On a l'impression de gigantesques taupinières dans lesquelles on entre par le haut. Ces populations n'ont guère survécu aux Blancs en raison des raids espagnols, des traques des pionniers chercheurs d'or après 1848. On connaît donc moins bien leur organisation sociale.

L'H. : Chez les Indiens des Plaines, on est dans un milieu très différent…

Les mounds
Ces masses de terre qui couvrent tout l'est des États-Unis ne sont pas sans rappeler les premières pyramides de terre de la Méso-Amérique (Illinois, Cahokia Mounds).

IRA BLOCK/NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY/CORBIS

MARILYN ANGEL WYNN/NATIVESTOCK.COM/SCALA

A. T. : Ce sont les Indiens que nous connaissons le mieux : les Sioux, les Cheyennes, les Creeks, les Blackfoot, les Crows, les Mandans, les Comanches, qui ont échappé aux massacres en masse parce qu'ils ont été parqués dans des réserves. Grands chasseurs de bisons, montant à cheval, redoutables guerriers.

L'H. : Mais pas de cheval avant l'arrivée des colons !

A. T. : Il n'existait plus de cheval en Amérique du nord depuis 10000 avant notre ère. En débarquant, les Européens ont importé le cheval qui est devenu, pour les Indiens des Plaines, le marqueur de richesse. Dans les faits, cette civilisation du cheval naît à partir du XVIII[e] siècle. Une civilisation nomade qui se déplace en transportant ses tipis* grâce au cheval.

Facteur d'unité entre ces populations pourtant très différentes dans leur organisation (par rapport aux Kiowas qui forment une société stratifiée, les Comanches paraissent quelque peu anarchiques), le cheval est le pivot de leur mode de vie. Il sert de moyen de locomotion, il fait partie du troc et des échanges, il est surtout la meilleure arme de ces fiers guerriers.

MARILYN ANGEL WYNN/NATIVESTOCK.COM/SCALA

Une peinture de sable navajo
De telles peintures de sable traditionnelles, réalisées par les Navajos, étaient utilisées au cours de cérémonies thérapeutiques chamaniques.

L'H. : Le goût de la guerre, c'est aussi ce qui unifie les Indiens des Plaines ?

A. T. : Ils l'ont tous chevillée au corps. Ils vivent pour et par la guerre, ils s'y couvrent de gloire. Le combattant est l'objet du plus grand respect, surtout s'il a accompli un exploit, ce que l'on appelle en français « faire un coup », ce qui consiste à toucher l'ennemi de la main pendant un engagement sans le tuer ni le faire tomber.

L'H. : Autres guerriers, au Nord-Est, les Iroquois. Et d'une grande violence, paraît-il !

A. T. : Les Iroquois sont les mieux connus grâce aux sources que j'ai évoquées. Ils pratiquent une vraie terreur parmi leurs captifs, on les a même comparés aux Mongols, c'est dire ! Ils ne vont pas jusqu'à les manger comme les Tonkawas, dans le sud des Plaines, le cannibalisme étant d'ailleurs rare en Amérique du nord. Mais les témoignages européens font souvent référence aux tortures qu'ils infligent aux prisonniers. Ils peuvent partir plusieurs mois à la guerre et revenir, chargés d'un fort butin et de captifs réduits en esclavage.

L'H. : Les Iroquois sont-ils des guerriers sédentaires qui ne vivent que de rapines ?

A. T. : Non, des sédentaires qui vivent avant tout de l'agriculture, et cela sur la base d'une trilogie classique en Amérique du nord : le maïs*, la courge et le haricot, cultivés sur de petites parcelles travaillées à la houe. Un type d'agriculture tout à fait semblable est pratiqué dans le sud-est des États-Unis, avec cependant une organisation sociale et politique très différente : théocratique, on l'a dit, du côté des Natchez, oligarchique ailleurs. Et là, on entre dans le domaine des « mounds », des pyramides en terre, qui sont des temples mais aussi des tombeaux réservés à l'élite. >>>

MUSÉE DU QUAI BRANLY/PATRICK GRIES/VALÉRIE TORRE/SCALA

À SAVOIR

XVIII[e] SIÈCLE, LE CHEVAL

C'est l'introduction du cheval et son adoption par les peuples indiens des pourtours de la région des Grandes Plaines (Sioux, Cheyennes, Comanches, Creeks, Mandans…), au début du XVIII[e] siècle, qui furent à l'origine du peuplement de cette zone jusque-là presque vide, et donna naissance à une civilisation originale, fondée sur la chasse au bison. Une civilisation nomade qui se déplace en transportant ses tipis grâce au cheval et qui survécut jusque dans les années 1880. A gauche : bouclier sioux, décoré d'un bison. A droite, cape d'apparat mandan racontant les exploits d'un chef (fin XIX[e], musée du Quai Branly).

Chez les Iroquois, il revient aux femmes de torturer les prisonniers. Elles peuvent aussi choisir de prendre l'un pour époux

Étaient-ils les premiers écologistes ?

L'Indien « écologiste » est une invention de l'homme blanc. Les premiers habitants des États-Unis furent aussi de terribles prédateurs pour la nature.

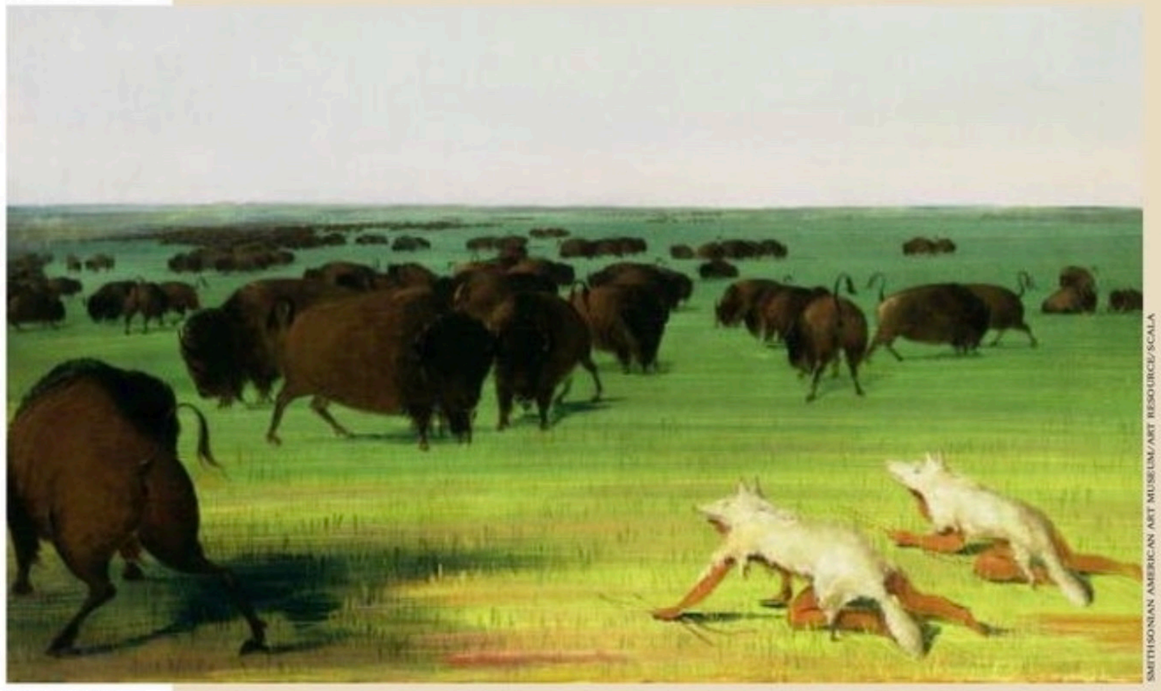

SMITHSONIAN AMERICAN ART MUSEUM, WASHINGTON D.C./ART RESOURCE/SCALA

Tenues de camouflage
La chasse au bison représentée par George Catlin en 1854. Les chasseurs portaient des peaux de loup, comme ici, pour s'approcher, camouflés, des troupeaux sans les effrayer.

« Nous sommes une partie de la terre », rappelait en 1854 le chef indien Seattle, de la tribu suquamish. Ses paroles ont depuis fait le tour du monde. Elles illustrent posters et cartes postales, servent de slogan aux écologistes, incarnant la profonde sagesse des Indiens.
En réalité, le vieux chef – dont le nom a été donné à la ville de l'État de Washington – n'avait probablement pas l'intention d'énoncer une sentence prémonitoire à l'encontre de la société industrielle et des pollutions qu'elle génère. Sa déclaration demeura près d'un siècle dans l'oubli jusqu'à ce qu'en 1970 Ted Perry, un scénariste américain, la reprît dans un film sur l'environnement. Le lendemain de sa diffusion, les téléspectateurs furent des milliers à appeler pour s'enquérir de l'origine du texte. Le mythe de l'Indien écologiste était né…
Pourtant, comme l'a notamment bien montré l'anthropologue américain Shepard Krech III dans *The Ecological Indian : Myth and History* (New York, Norton, 1999), la présence des Indiens eut un impact souvent nocif sur l'environnement.
Le thème traditionnel de l'indigène errant dans une nature vierge, démuni de tout savoir-faire et de toute technologie, mérite d'être revu.
Lorsqu'au XVI^e^ siècle, les explorateurs européens débarquèrent sur le continent américain, ils crurent découvrir un nouvel Éden. La population indienne était dispersée sur un espace immense. Des régions entières étaient encore inhabitées, donnant l'illusion d'un monde à peine effleuré par la main de l'homme. Or cette nature magnifiée avait déjà subi de profondes transformations au cours des siècles. Le type d'agriculture pratiqué par certaines tribus indiennes avait provoqué d'importantes modifications écologiques. Ainsi, au XIII^e^-XIV^e^ siècle, les Hohokans, vivant dans les régions arides de l'actuel Arizona, avaient élaboré un vaste système de canalisation pour irriguer leurs champs de maïs. Ce faisant, ils déversaient de l'eau fortement saline sur les terres, appauvrissant les sols déjà menacés par de terribles sécheresses. Au bout d'un siècle, les Hohokans furent obligés d'abandonner leur territoire. L'utilisation du feu eut également un impact non négligeable : outre l'agriculture sur brûlis, les Indiens éclaircissaient la forêt par de fréquents incendies, afin de créer des clairières où venaient se grouper les herbivores. Dans les Grandes Plaines de l'Ouest, ces incendies offraient certes de nouvelles pâtures aux bisons, mais ils détruisaient aussi beaucoup d'animaux.
Autre atteinte à la nature : la chasse. Celle-ci s'accéléra avec l'arrivée des explorateurs européens. Ces derniers s'étonnèrent eux-mêmes du « gaspillage » provoqué, à cette occasion, par les Indiens. Si on souligne, à raison, le rôle des Occidentaux, les fameux « Buffalo Bill », dans la disparition des bisons des Grandes Plaines, on oublie souvent que les premiers habitants du continent eurent leur part de responsabilité dans ce désastre écologique. Ils chassaient par exemple de préférence les femelles bisons, dont la viande est plus tendre et le cuir plus facile à travailler.
Au XVIII^e^ siècle, les prélèvements furent d'une ampleur sans précédent : pour alimenter le marché européen, les Indiens échangeaient des peaux de bêtes contre des vêtements, des couteaux, des fusils ou de l'alcool.
Au XX^e^ siècle, après les sècheresses du XIX^e^ et les épizooties des années 1870, il ne restait plus que quelques centaines de bisons. Le castor comme le daim auraient totalement disparu du territoire américain sans l'intervention de commerçants européens, conscients de la nécessité de limiter ce prélèvement draconien. Quand le Californien John Muir, un militant « écologiste » des années 1870, multiplia les déclarations où se mêlaient une vision religieuse de la nature et des principes élémentaires de préservation des espèces, ces notions étaient nouvelles pour les Indiens qui n'avaient aucune conscience de la fragilité de leur environnement. Pour eux, qui croyaient en la réincarnation, tout animal tué revenait dans le monde vivant l'année suivante. Pourquoi, dans ces conditions, se préoccuper de limiter la chasse ?
Chasseur ou agriculteur, l'Indien appréhendait son environnement comme un univers religieux, dont l'équilibre fragile reposait sur le respect de codes ancestraux. Il ne protégeait pas la nature, il s'en protégeait.

D'après **PHILIPPE JACQUIN**, *L'Histoire* n° 253, pp. 20-21.

>>> L'H. : En se rapprochant de l'Amérique du Sud, qu'est-ce qui change ?
A. T. : Au Sud-Ouest, juste au nord du Mexique, les Pueblos rassemblent divers peuples, souvent hauts en couleur comme les Hopis. Ils vivent dans des villages en terre aux formes parfois extraordinaires. On connaît par exemple un village de forme rigoureusement semi-circulaire. Les Indiens pueblos tirent l'essentiel de leur subsistance de l'exploitation de petits jardins. Mais les conditions d'existence y sont rudes : le désert, aucune irrigation. A quoi il fait ajouter les raids dévastateurs de ces chasseurs-cueilleurs nomades que sont les Navajos et les Apaches contre lesquels les Pueblos sont souvent démunis.

L'H. : Peut-on imaginer que des contacts aient eu lieu avant l'arrivée des Européens entre les Indiens de ces régions et les Mayas ou les Aztèques ?
A. T. : Il n'y a pas eu de contact direct mais il y a sans doute eu des influences, des échanges, qui, en passant, d'un peuple à un voisin, créent des similarités entre des peuples éloignés qui ne se sont jamais rencontrés. Un peu comme les modes chez nous. Mais ces influences sont toujours difficiles à démontrer. Les mounds (masses de terre qui peuvent être imposantes) qui couvrent tout l'est des États-Unis ne sont pas sans rappeler les premières pyramides de terre de la Méso-Amérique. Ici et là ce sont des ensembles architecturaux, presque des plans urbanistiques, semblables, avec des pyramides dressées autour de grandes places centrales. C'est probablement un trait panaméricain puisqu'on le retrouve en archéologie en Amérique du Sud dans toute la région andine centrale.

L'H. : Qu'en est-il de la place des femmes dans les sociétés amérindiennes ?
A. T. : Elle est diverse évidemment. Il existe des sociétés matrilinéaires et matrilocales, comme chez les Iroquois : le mari habite chez son épouse qui habite chez sa mère. Il s'ensuit que toutes les sœurs habitent ensemble, formant avec leur mère et les sœurs de celle-ci une sorte de groupe très uni, et d'autant que toutes ces femmes habitent la même maison. De ce fait, les femmes détiennent un pouvoir réel sur le foyer dans ces très vastes maisons – parfois de plus de cent mètres de long – où habitent les familles iroquoises. Elles ont, de surcroît, le contrôle des stocks de grains. Après tout, rien de plus compréhensible. Peuples guerriers, les hommes iroquois sont absents de chez eux de longs mois, on l'a vu, et laissent donc aux femmes le soin du foyer.

L'H. : Cela signifie-t-il que les femmes iroquoises pèsent sur les décisions du peuple ?
A. T. : En aucun cas. Il n'y aurait aucun sens à parler de matriarcat. Des sociétés matrilinéaires, on en rencontre chez des Indiens des Plaines, les Crows ou les Mandans, chez les Cherokees, ou dans d'autres continents, à Sumatra, dans le monde malais, par exemple, mais la matrilinéarité ne suffit pas pour garantir le respect dû aux femmes. Chez les Iroquois, le fait est qu'elles sont plus honorées qu'ailleurs. Tuer une femme coûte deux fois plus cher en argent à son agresseur que tuer un homme. De plus, il revient souvent aux femmes de torturer, plusieurs heures durant, les ennemis faits prisonniers. Elles peuvent même choisir de prendre l'un pour époux. Cette coutume n'est pas propre aux Iroquois, au demeurant, d'autres sociétés y ont recouru sous d'autres latitudes.

Seulement, ne nous méprenons pas : le pouvoir politique reste le monopole des hommes, les femmes ne siègent pas dans les conseils qui sont l'instance de décision et qui partout incarnent le pouvoir souverain, décident de la paix et de la guerre.

PROPOS RECUEILLIS PAR DANIEL BERMOND.

Petite histoire du scalp…

« Le sauvage prend son couteau dont il fait une incision autour des cheveux, depuis le haut du front jusqu'à la marque du cou… » Considérée comme un test de la bravoure des guerriers, la pratique du scalp remonte à l'époque précolombienne.

Par **Philippe Jacquin**

COLLECTION DAGLI ORTI

Un peuple barbare ?
Cette gravure de Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1796) figure un guerrier iroquois scalpant un Blanc captif. Elle contribue à diffuser l'image de sauvages cruels.

On admettait traditionnellement que les Blancs avaient découvert la pratique du scalp* dans le Nouveau Monde, d'où l'image effrayante et répandue de l'Indien* assoiffé de sang, à la recherche perpétuelle d'une chevelure. Littérature et cinéma s'emparèrent de cette idée et la popularisèrent à tel point qu'elle fut longtemps associée aux seuls Indiens d'Amérique du Nord.

Au début du XIXe siècle, une autre théorie se forgea à partir des témoignages des principaux intéressés, les Indiens. Elle reposait sur la déclaration du chef seneca Cornplanter qui entreprit, en 1820, une campagne de propagande afin de détacher « ses frères » du mode de vie des Blancs. *« Avant les Blancs, les Indiens vivaient en paix, il n'y avait pas de guerre,* affirmait-il. » Il ajoutait : *« Lorsque les Français arrivèrent, suivis rapidement des Anglais, les guerres commencèrent et les Français nous donnaient beaucoup d'objets de toutes sortes, et surtout des bons couteaux pour prendre la peau de la tête de leurs ennemis. »*

Un peu plus tard, en 1879, une jeune femme omaha, Suzette La Flesche, commença une tournée à travers les États-Unis pour défendre la cause indienne et dénoncer les exactions de l'armée américaine dans l'Ouest. A Chicago, à un journaliste qui lui reprochait les tortures subies par les captifs blancs et l'existence du scalp, elle rétorqua : *« Ce sont les Blancs qui nous ont appris cette pratique, la Cour générale du Massachusetts* [au XVIIe siècle] *offrait 40 livres pour le scalp d'un Indien ou d'une Indienne et 20 livres pour les Indiens de moins de 12 ans. »* C'est cette version qui fut reprise, souvent sans effort supplémentaire de recherche, par des auteurs tels que Fiedler, Farb ou Deloria[1], et elle connut un succès tel qu'on finit bientôt par admettre la seule responsabilité des Blancs dans cette triste affaire.

Au milieu de la tourmente que soulevait la cause indienne, défenseurs et détracteurs ont négligé le travail d'un Allemand, Georg Friederici, qui, au début du XXe siècle, conduisit des recherches sur le scalp dans les Amériques. Il publia, en 1906, *Scalping in America*, ouvrage dans lequel il recensait, en remontant à l'époque de la Conquête, les allusions à cette pratique qu'avaient pu faire écrivains, illustrateurs et voyageurs.

Le plus ancien témoignage sur le scalp demeure celui de Jacques Cartier. En 1535, il remarque dans un village proche de Québec *« les peaux de cinq têtes d'hommes, étendues sur des bois, comme peaux de parchemins »*. Lors de la terrible marche d'Hernando de Soto en 1540 dans le sud-est des États-Unis, les Espagnols trouvent leurs blessés scalpés par les Indiens appalaches. Une autre indication nous vient, en 1564, de Jacques Le Moyne de Morgues qui, ayant assisté à des scènes de scalp pendant les combats de Fort Caroline, nous en donne une description précise. Quant à Samuel de Champlain, aux côtés des Hurons dans la fameuse bataille de 1609 contre les Iroquois, il écrit : *« Ils écorchent le haut de la tête »* des cadavres adverses. Les missionnaires mentionnent aussi cette habitude. On pourrait multiplier les témoignages de cette sorte, qui tous datent de l'époque de la Conquête et tous expriment une surprise à la découverte de la pratique du scalp.

Il est significatif, d'autre part, que dans tous les premiers récits relatifs à cette coutume, soit absent le mot scalp lui-même. Français, Anglais ou Espagnols, ignorant le terme, ont recours à des périphrases telles que « couper la tête » ou « écorcher la peau de la tête ». Le mot scalp existait dans la langue anglaise dès avant le XVIIe siècle, mais avec un sens totalement différent puisqu'on désignait ainsi le sommet du crâne. Ce n'est qu'en 1675 que les colons l'emploient dans le sens que nous lui prêtons maintenant. En français, le mot est utilisé pour la première fois par le colonel Henry Bouquet dans une expédition contre les Français et leurs alliés indiens de l'Ohio en 1758. En revanche, dans les langues indiennes de la côte Est, notamment en algonquin, l'équivalent de notre mot scalp existe et, malgré les différences linguistiques, fait toujours référence à la chevelure, à la tête.

ARG. WERNER FORMAN

Un trophée de guerre
Le guerrier qui réussissait à arracher la chevelure de son ennemi prouvait à son groupe sa bravoure. Les scalps étaient ensuite conservés, parfois portés comme ornements ou accrochés à l'entrée des villages ou des habitations.

PAS FORCÉMENT FATAL

Enfin, l'archéologie confirme l'existence du scalp dans l'Amérique précolombienne. Des fouilles dans les vallées du Mississippi et du Missouri livrent fréquemment des squelettes d'Indiens. L'examen des os du crâne révèle sur certains d'entre eux la lésion que laisse la coupure du scalp. Contrairement à une opinion fort répandue, le scalp n'était donc pas fatal. La peau se reformait et donnait naissance à une excroissance au sommet de la tête, que l'on retrouve sur des crânes dans les sites préhistoriques.

Des descriptions plus tardives confirment que le scalp, considéré comme un test de la valeur et de la bravoure des guerriers, avait, dans certaines ethnies, un rôle important dans la vie sociale et militaire. Nous savons même comment les Indiens s'y prenaient pour traiter et conserver le scalp. Le « sauvage » prend son couteau avec lequel il fait une incision autour des cheveux, depuis le haut du front jusqu'à la marque du cou ; mettant ensuite un pied sur l'épaule de la victime dont il a tourné le ventre contre terre, il lui tire à deux mains la chevelure de derrière en avant.

Cette opération n'est pas plus tôt achevée que le sauvage l'attache à sa ceinture et continue sa route. Cependant ce moyen n'est employé que quand le prisonnier ne peut suivre celui qui l'a pris ou quand le sauvage est poursuivi et qu'il veut rapporter des marques de sa bravoure, alors, après avoir promptement levé la chevelure, il pousse le cri de mort et se sauve à toutes jambes. Selon un officier français : *« Le cri de mort est un avertissement de bravoure que les sauvages ne manquent pas de pratiquer après avoir levé la chevelure ; les Anglais nomment cela* scarpeler. »

Si la responsabilité des Européens peut être mise en cause, ce n'est donc pas dans l'origine mais dans le développement de cette pratique. A l'époque coloniale, Français et Anglais l'encouragèrent, moralement et surtout financièrement, même en dehors des périodes de guerre. Le seul but étant alors de faire régner la terreur sur le territoire adverse. Les Blancs n'échappèrent pas à cette contagion ; on en vit même scalper des femmes ou des enfants indiens.

En fait le plus surprenant n'est pas l'existence d'une telle coutume avant l'arrivée des colons, mais plutôt la manière dont elle a été considérée. Dès les premiers contacts, le Blanc, à la recherche d'une supériorité, s'est empressé de classer les habitudes de ce monde nouveau. Le scalp, pratique inconnue en Europe, perçu hors de sa signification sociale, a fait figure de cruauté gratuite. Il est tout de suite apparu comme un « acte sauvage » par excellence, et le Blanc en a fait un des symboles de la barbarie de l'Indien. Interprétation commode et persistante, en dépit des mises au point successives. ■

L'AUTEUR

PHILIPPE JACQUIN (1942-2002) était professeur d'anthropologie américaine à l'université Lumière Lyon 2 *(cf. portrait p. 46).* Cet article a été publié dans *L'Histoire* n° 31, pp. 90-91.

NOTES
* Cf. lexique, p. 4.
1. Leslie Fiedler, *Le Retour du Peau-Rouge*, Seuil, 1968 ; Peter Farb, *Les Indiens*, Seuil, 1968 ; Vine Deloria, *Peau-Rouge*, Édition spéciale, 1969.

Voyage chez les peuples du Nord-Ouest

Ces chasseurs-cueilleurs de la côte Nord-Ouest du Pacifique n'étaient ni pauvres ni nomades. Bien au contraire. Vivant dans de vastes maisons, ils tiraient leur richesse de l'abondance du saumon, entretenaient des esclaves et pratiquaient de grandes cérémonies de distribution de présents.

Par **Alain Testart**

Des villages sculptés
Ces mâts totémiques sculptés de représentations humaines et animales reflètent des récits mythiques retraçant l'histoire des lignages. Ces maisons de bois et leurs totems, typiques de la côte Nord-Ouest, ont été transportés dans l'immense musée canadien des Civilisations d'Ottawa.

Au sein de l'ensemble nord-américain, les Amérindiens de la côte Nord-Ouest[1] occupent une position singulière. Ils se signalent tout d'abord par un art flamboyant que ne manque pas de remarquer tout visiteur de la section américaniste d'un musée d'ethnographie. Cet art remarquable, comparable à nul autre en Amérique du Nord si ce n'est à celui des grandes civilisations précolombiennes du Mexique et de la Méso-Amérique, surprend d'autant plus que ces peuples ne pratiquaient aucune forme d'agriculture ni d'élevage (en dehors du chien) avant la colonisation. Ils vivaient de la pêche, de la chasse, du ramassage des mollusques et des coquillages, et de la cueillette des végétaux comestibles sauvages.

C'étaient en tout point ce que les anthropologues appellent des « chasseurs-cueilleurs », dont on attend, parce que la plupart des chasseurs-cueilleurs connus dans le monde (Inuits, Aborigènes australiens, etc.) le sont, qu'ils soient pauvres et nomades. Mais les peuples de la côte Nord-Ouest, totalement exceptionnels sous cet aspect, n'étaient ni pauvres ni nomades. La raison en est la suivante. La principale ressource alimentaire de cette région de la côte du Pacifique nord était, et reste encore, le saumon. C'est un poisson migratoire qui vit dans l'océan l'hiver, remonte au printemps les cours d'eau pour aller frayer en amont et repart en sens inverse vers l'océan lors de la grande migration d'automne. Les Indiens* de la région avaient toutes les techniques traditionnelles pour les capturer lors de leur passage : on les pêchait à la ligne avec des hameçons appropriés, mais aussi au filet, et encore au moyen de sortes de barrages, ou plutôt de trappes et de nasses disposées sur les chutes. Ces techniques étaient suffisamment efficaces pour permettre une sorte de récolte en masse.

Mais, en elles-mêmes, elles n'auraient pas été suffisantes pour assurer l'alimentation pendant l'hiver, saison particulièrement difficile dans ces régions nordiques et froides, où même le gibier se fait rare. C'est pourquoi ces techniques de pêche sont associées à des techniques de conservation : les saumons pêchés à l'automne sont soigneusement coupés en deux ou en quatre dans le sens de la longueur pour être séchés ou fumés avant d'être entreposés dans des coffres ou dans les maisons. Avec leurs stocks de poisson séché fournissant la nourriture pendant toute la saison hivernale, ces peuples, qui n'étaient pas agriculteurs, ressemblaient néanmoins à des céréaliculteurs.

Vivant sur ces stocks pendant l'hiver, ils n'avaient pas besoin de se disperser à la recherche d'une nourriture rare. Ils pouvaient avoir une forte population (ils ont à vrai dire la densité démographique la plus forte de l'Amérique du Nord, en dehors du Mexique). Et ils pouvaient être sédentaires : ils vivaient, tout différemment des autres chasseurs-cueilleurs, qui habitaient dans des tentes ou des huttes de branchages, dans de grandes maisons au sein de véritables villages, tout à fait stables.

RICHES ET ESCLAVAGISTES

Ces saumons séchés et stockés formaient la base de la richesse, exactement comme les grains étaient la base de la richesse dans une économie céréalicultrice traditionnelle. De multiples autres facteurs que l'on ne pourra décrire ici (droits exclusifs d'exploitation de certains sites de pêche, droit de pillage lors des guerres, etc.) font qu'il existe dans toutes ces sociétés des riches et des pauvres. Il existe également des produits que l'on peut dire de luxe : des couvertures, ou plutôt des châles traditionnels confectionnés à partir des poils de chien et de chèvre sauvage, des plaques de cuivre blasonné selon un modèle traditionnel à partir d'un cuivre que l'on fait venir du nord du Canada, de la région des dits « esquimaux du cuivre », etc.

Le *nec plus ultra* de ces sociétés, le signe par excellence de la réussite sociale, n'est toutefois pas l'accumulation, mais le fait de pouvoir inviter d'autres personnes tout aussi riches avec tous leurs suivants, des villages entiers, et de leur offrir en cadeaux pendant des jours entiers les biens que l'on

Notes

* Cf. lexique, p. 4.

1. L'aire culturelle dite de la côte Nord-Ouest s'étend tout au long de la côte Pacifique du nord de la Californie jusqu'au sud de l'Alaska. Elle regroupe des dizaines de peuples de langues (et même de familles linguistiques) différentes. Les ethnologues américains les ont regroupés parce qu'ils ont un mode de vie très similaire et des institutions semblables : en particulier le potlatch et un esclavage très développé.

© OTTAWA, MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS/HARRY FOSTER

La pratique traditionnelle de tuer les esclaves d'un maître à la mort de celui-ci cesse vers 1860

CHRISTOPHER MORRIS/CORBIS

CORBIS

a amassés à cet effet : aux humbles, on ne donnera que du poisson séché, aux grands, on donnera ces plaques de cuivre si valorisés qu'il a fallu quelque fois des années pour un homme riche pour en obtenir une seule. C'est ce que l'on appelle le potlatch*, sorte de grande cérémonie festive et ostentatoire au cours de laquelle ont lieu de grandes distributions. C'est l'institution typique de toute la région. L'autre institution, tout aussi caractéristique de l'aire, c'est l'esclavage.

Les peuples de la côte Nord-Ouest sont totalement exceptionnels dans l'ensemble nord-américain en ce qu'ils n'adoptaient jamais leurs esclaves. Nous en verrons la cause plus loin. Mais la conséquence est évidente : le nombre d'esclaves y est plus grand qu'ailleurs. Et d'après les meilleures estimations, encore que la question du nombre des esclaves soit une question difficile pour toutes les sociétés anciennes, les esclaves étaient très nombreux sur la côte Nord-Ouest, jusqu'à 10 ou 20 % de la population[2].

Cette importance numérique de l'esclavage va de pair avec deux autres phénomènes. D'abord, la

Le maître et l'esclave

L'une des très rares représentations indigènes figurant des esclaves. Ils portent ici la statue d'un ancêtre (musée d'Anthropologie de l'université de Columbia). A droite, l'intérieur d'une maison familiale, village tlingit, 1895. Les esclaves dormaient près de la porte.

guerre. C'est un phénomène sur lequel les ethnologues sont généralement très mal renseignés (sauf exception, ils n'ont pas assisté à des guerres), mais il est très frappant de constater dans les enquêtes sur les motifs de guerre la récurrence du raid esclavagiste. Si les Sioux et autres Indiens des Plaines font la guerre pour se couvrir de gloire par des actes héroïques ou pour voler des chevaux*, les peuples de la côte Nord-Ouest faisaient la guerre pour se procurer des captifs, des esclaves et prendre du butin.

Peut-être maintenant faut-il dire un mot sur la différence entre captifs et esclaves. Un captif, c'est un prisonnier, il n'a pas connu le mode de vie servile. Les captifs sont des otages, souvent des gens importants que l'on essaie d'échanger contre des biens : pour un homme riche, important et prestigieux, on sait que sa famille est prête à donner par exemple dix esclaves pour le libérer, et il ne serait pas avantageux d'en faire un esclave, lequel ne vaudrait pas plus qu'un, même s'il est de noble origine. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, les gens importants ne sont en pratique jamais réduits en esclavage. Cette société très fortement stratifiée qui distingue les hommes et les femmes selon leur rang, ne réduit en esclavage que les humbles.

Le second phénomène qui montre encore l'importance de l'esclavage réside dans l'existence d'un trafic particulièrement développé. Un homme (mais ce sont plus souvent des femmes et des enfants) capturé dont on veut faire un esclave n'est pas gardé dans le groupe vainqueur, voisin du groupe dont le captif est issu : il risquerait de fuir. On le revend aussitôt à un autre groupe voisin, lequel le revendra à nouveau à un troisième, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment éloigné de sa terre d'origine.

UNE VIEILLE INSTITUTION

Ayant suffisamment marqué le caractère exceptionnel de l'esclavage en côte Nord-Ouest par son importance, on se demandera peut-être : est-il autochtone ? L'ethnologie est très mal armée pour répondre à toute question de nature historique, mais plus particulièrement à celle-ci. A la différence de la côte Est des États-

VICTORIA, COLUMBIA PROVINCIAL MUSEUM ; AKG/WERNER FORMAN

OTTAWA, MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Unis ou du Canada, la côte Nord-Ouest reste isolée jusque vers le milieu du XVIII[e] siècle, après quoi elle est touchée par la colonisation russe installée en Alaska et par les compagnies commerciales (dont la principale est celle de la baie d'Hudson) qui cherchent à s'implanter sur la côte Pacifique.

A la fin du siècle ou au tournant du suivant, on dispose de très nombreuses sources, espagnoles ou anglaises, dont le journal de voyage de Cook, qui constitue un témoignage très important, et le journal de captivité de John Jewitt, réduit en esclavage entre 1803 et 1805 par les Nootka (ouest de l'île de Vancouver). Tous ces témoignages sont précieux et montrent assurément que l'esclavage existait vers 1800. Mais, avant cette période, nous n'avons rien, seulement des données archéologiques qui n'informent que très rarement sur le statut social des individus. L'ethnologie professionnelle ne se développe pas avant le troisième tiers du XIX[e] siècle, avec Franz Boas (1858-1942) entre autres.

La date est tardive et fait que l'esclavage, s'il peut être étudié à partir de mémoires, de légendes,

Un artisanat de luxe

Véritable produit de luxe, cette plaque de cuivre blasonné témoigne de la richesse de ces sociétés, dont la base était la pêche du saumon. A droite, un village haida à Gold Harbour, sur les îles de la Reine-Charlotte (photographie attribuée à Richard Maynard, 1888).

etc., n'a pas pu être observé dans sa pratique effective. Pourquoi ? Parce que l'Amérique vient d'être secouée par la guerre de Sécession (1861-1865), que tout le monde a vécue comme une guerre pour faire cesser l'esclavage sur le sol américain. L'effet sur les Indiens est presque immédiat : après cette date, ils affirmeront – pour éviter les ennuis avec l'administration américaine ou canadienne – qu'ils n'ont plus d'esclaves, les ayant affranchis ou adoptés. Ce qui est d'ailleurs vrai : la pratique traditionnelle de tuer les esclaves d'un maître à la mort de celui-ci cesse à peu près à la même date que la guerre de Sécession, remplacée par la pratique d'affranchir les esclaves.

Tout cela fait que nous n'avons pour juger de l'esclavage et de sa profondeur historique qu'une tranche de temps limitée à un siècle (entre 1750 et 1850, en chiffres ronds), des sources émanant d'observateurs étrangers et souvent hostiles. Avant, rien, et après, uniquement des reconstitutions d'après ce que les témoins veulent bien dire ou se rappeler. A défaut donc de certitudes, on peut avancer trois arguments.

Le premier est que l'esclavage figure dans tous les mythes, comme une chose qui va de soi et qui est présente depuis toujours[3] : ce ne serait pas le cas si l'esclavage, attesté au XVIII[e] siècle, n'avait été introduit que peu de temps auparavant. Le deuxième est que l'on ne voit pas, si l'esclavage n'était pas autochtone à cette région, à quelle société il aurait pu être emprunté. Les grandes civilisations, de type aztèque ou maya, sont géographiquement lointaines, comme le sont les États d'Extrême-Orient. Tout autour de la côte Nord-Ouest, on ne rencontre tout au plus que des chasseurs-cueilleurs nomades et pauvres qui, précisément, n'ont pas d'esclaves.

Il est plus simple de penser que l'esclavage en côte Nord-Ouest n'est pas un emprunt, mais constitue un développement autonome. Enfin, partout en Amérique du Nord (et toujours à l'exception des chasseurs-cueilleurs nomades), les premiers observateurs disent que l'esclavage existait. Il serait bien invraisemblable qu'il ait pu se développer si régulièrement en quelques décennies partout sous l'influence de la colonisation. Il est

Dans une société où tout le prestige tient à la capacité de donner, rien ne peut effacer la honte d'être esclave

>>> plus simple de penser qu'il s'agit d'une institution panaméricaine, mais qui ne trouva son développement majeur que sur la côte Nord-Ouest.

L'esclavage était donc une institution importante, au moins par son poids démographique, et probablement ancienne. Mais pour quoi faire ? Il est remarquable qu'une certaine ethnologie ancienne, autour de Franz Boas, ait eu tendance à minimiser le rôle social de l'esclave. Celui-ci n'aurait pas été utilisé, ni exploité pour le travail ; il aurait été principalement un élément de prestige pour les gens importants, un peu comme les valets de pied pour la noblesse européenne du XVIIIe siècle.

La critique actuelle est complètement revenue sur ce jugement. Les esclaves (dans la façon dont on en parlait au XXe siècle) n'étaient peut-être pas exploités pour leur travail, mais dans les sources ethnohistoriques du XVIIIe ou XIXe siècle, ils l'étaient[4]. Comme l'étaient tous les esclaves domestiques : pour effectuer toutes les menues tâches de la maison (habitée par une famille étendue, correspondant à plusieurs de nos familles conjugales), pour pagayer (ces peuples passent beaucoup de temps sur les canots), pour la préparation alimentaire dont le séchage et entreposage du poisson, pour le transport (travail pénible en l'absence de tout animal de trait), etc. C'est la première fonction de l'esclave, mais ce n'est pas la seule.

Une de ses fonctions possibles, et une de celles qui sont le plus oubliées dans les études sur l'esclavage, est d'être un support du pouvoir. Nous sommes dans des sociétés où la légitimité de l'esclavage n'est pas en question. L'esclave n'a pratiquement aucune chance de s'enfuir. D'ailleurs, pour une raison que l'on verra plus loin, les siens n'ont aucune envie de le voir revenir (c'est le captif, l'otage, que l'on fait revenir en payant la rançon).

S'il se révolte, il sera mis à mort sans autre forme de procès. Les esclaves qui survivent sont donc des esclaves dociles. Ils peuvent devenir les fidèles et les loyaux serviteurs de leurs maîtres. Rien de plus clair à cet égard que le témoignage de James Douglas qui fut le responsable du comptoir de la Compagnie de la baie d'Hudson à Fort Stikine dans les années 1840 : *« La richesse et la considération dont jouissent les classes sociales, du jeune adolescent jusqu'au plus grand des chefs, se jugent par le nombre de tels dépendants* [les esclaves] *lesquels, il est vrai, sont souvent gardés à des fins de pure ostentation, mais se trouvent également être fort utiles à la chasse et à la pêche, tout en constituant une garde rapprochée de supporters généralement fidèles* [« a bodyguard of generally faithful adherents »], *prêts à tout pour leur maître, à le protéger ou à occire ses ennemis sur une simple injonction de sa part, sans élever la moindre objection et sans manifester de scrupules. »*

UN STATUT DÉGRADANT

La deuxième fonction des esclaves de côte Nord-Ouest est politique. Mais ils ont aussi une troisième fonction, plus dramatique, que l'on peut appeler ostentatoire : un homme important, lorsqu'il meurt, se doit – pour son prestige – d'être suivi par un certain nombre de ses dépendants, tout particulièrement les plus fidèles de ses esclaves.

On connaît bien la coutume en ce qui concerne les veuves du monde hindou, coutume dite du *sati*. En côte Nord-Ouest, cette coutume est massive. Les témoignages historiques sur le sujet abondent[5]. Soit on exécute les esclaves à côté de la tombe ou du bûcher, soit on les enferme ou on les attache avec le corps du maître décédé : ils seront censés continuer le servir dans l'au-delà que les Indiens imaginent exactement comme le monde d'ici-bas : avec des puissants, avec d'autres qui le sont moins, et enfin avec des esclaves.

Après les années 1860, on l'a dit, la coutume se transforme : on affranchit les esclaves au moment de la mort du maître au lieu de les tuer. Le plus étonnant dans l'esclavage de la côte Nord-Ouest est que celui qui réussissait à s'échapper (fait en lui-même rare) risquait de n'être pas bien accueilli du tout de retour au pays : on le tiendrait plus vraisemblablement pour un esclave. Un informateur (1877, peuples du Washington et de l'Oregon) dit même que *« si un homme achetait son père ou sa mère, ils devenaient ses esclaves et étaient traités comme tels »*. Pour éviter cette déchéance, il fallait que l'ancien esclave procède auprès de son propre peuple à de larges distributions de cadeaux, pour « laver », comme disent les Indiens, son honneur, pour « restaurer » son nom. Il devait procéder à une sorte de potlatch auprès des siens. Ainsi celui qui était racheté auprès de ses ennemis devait encore l'être auprès de son peuple. Il devait être doublement racheté. Pourquoi une telle coutume ?

Pour effacer la honte, certainement. Mais la honte de quoi ? Non pas d'avoir été pris, d'avoir accepté la captivité plutôt que la mort, parce que celui qui avait été pris en otage et libéré contre une rançon n'avait pas de honte à racheter. Mais d'avoir été esclave, c'est-à-dire d'être resté un certain temps dans une condition servile. Tout montre que ce n'est pas la capture, ce n'est pas le fait militaire (les peuples de la côte Nord-Ouest sont assez peu guerriers comparés à d'autres, comme les Sioux ou les Iroquois) qui fait le stigmate servile. C'est le mode de vie de l'esclave.

Qu'a-t-il donc de si dégradant ? La seule explication que l'on peut trouver est que dans cette société tout le prestige vient de la capacité à donner. Donner en particulier dans les potlatchs qui sont le signe des grands. Et l'on donne en son nom, pour magnifier son nom. Or l'esclave n'a plus de nom, au nom duquel il aurait pu donner ; et il n'a pas non plus de quoi donner. Il n'a fait que recevoir, il a vécu une vie de mendiant. C'est tout cela qu'il lui faut racheter. ■

Notes

2. Ces données chiffrées viennent de Leland Donald, dont le livre de 1997 constitue à ce jour une synthèse indépassée sur la question de l'esclavage en côte Nord-Ouest.

3. Cet argument a été présenté par Julia Averkieva, chercheur de l'époque stalinienne, dans un livre en russe longtemps méconnu.

4. C'est encore une fois Leland Donald qui montre cela.

5. Revue de ces données dans mon livre *Les Morts d'accompagnement*, pp. 120-127.

2. Le temps des Français

On a oublié que les Français s'implantèrent pendant près de deux siècles en Amérique du Nord. De la rencontre avec les Indiens sont nés alliances, échanges et métissages.

Après la chasse
Dans leur campement improvisé, des chasseurs rôtissent la viande à la manière indienne (aquarelle d'Alfred Jacob Miller, 1837).

BALTIMORE, WALTERS ART MUSEUM / BRIDGEMAN-GIRAUDON

La rencontre
Cette carte de 1547, montrant Jacques Cartier et ses compagnons débarquant au Canada, témoigne de la curiosité des contemporains pour le « Nouveau Monde » et les Indiens représentés stéréotypés mais nullement agressifs. Le premier contact est pacifique.

SAN MARINO, HUNTINGTON LIBRARY & ART GALLERY - BRIDGEMAN GIRAUDON

Un Breton chez les Micmacs

Le 1er septembre 1557 s'éteint, en pays malouin, le « découvreur du Canada », le héros français de l'aventure américaine, Jacques Cartier, un peu oublié aujourd'hui. De l'autre côté de l'Atlantique, en revanche, sa popularité est immense. Il fut un des tout premiers à entrer en contact avec les Indiens.

Par **Philippe Jacquin**

En 1534, Jacques Cartier obtient le soutien de François Ier, qui croit toujours à l'eldorado américain et lui alloue 6 000 livres pour équiper deux navires. Après avoir fait leur testament et entendu la messe, les explorateurs hissent les voiles et quittent Saint-Malo le 20 avril 1534. Début juin, Cartier entre dans la Grande Baie – et dans l'inconnu. Le paysage ne semble guère attrayant, *« c'est la terre que Dieu donna à Caïn »*, affirme le narrateur inconnu qui accompagne l'expédition. *« Il y a des gens à ladite terre qui sont d'assez belle corpulence, mais ils sont gens sauvages. Ils ont leurs cheveux liés sur la tête en façon d'une poignée de foin* […] *Ils sont vêtus de peaux de bêtes tant hommes que femmes* […] *Ils ont des barques qui sont faites d'écorce de bouleau avec quoi ils pêchent force loups marins. »* Continuant vers le sud, Cartier approche d'une terre avec *« des arbres merveilleusement beaux et de grande odeur »*, *« toute pleine de groseilles, fraises, framboises et blé sauvage »* – l'île du Prince-Édouard. Obsédé par le passage vers l'Asie, Cartier se dirige vers l'ouest. Des Indiens* (les Micmacs) *« nous faisaient plusieurs signes que nous allions à terre, nous montrant des peaux sur des bâtons »*. Mais la barque des Français s'éloigne : crainte et méfiance du sauvage. Les Indiens saisissent leurs canoës et les rattrapent, on tire deux coups de canon au-dessus de leurs têtes pour les ramener à la raison. L'agressivité des Français ne rebute pas les Indiens. Le lendemain, ils entourent le navire, *« nous faisant signe qu'ils étaient venus pour trafiquer avec nous »*. Il s'ensuit la première cérémonie de traite avec les Indiens, et, pour ceux-ci, *« une merveilleuse joie de recouvrer des ferrements* [morceaux de fer] *et autres choses, dansant et faisant plusieurs cérémonies, en jetant de la mer sur leur tête avec leurs mains. Et nous baillèrent* [donnèrent] *tout ce qu'ils avaient, tellement qu'ils s'en retournèrent tout nus »*.

Deux jours plus tard, les Français n'ont toujours pas trouvé le passage et s'aperçoivent *« qu'il y avait par-dessus ladite terre, des terres à montagnes, très hautes »*. Avant de quitter la baie des Chaleurs, les Français reçoivent la visite de centaines de Micmacs : *« Les femmes nous frottaient les bras avec les mains et puis levaient les mains jointes au ciel en faisant plusieurs signes de joie et tellement se rassurèrent avec nous qu'en fin nous marchâmes la main dans la main.* […] *Nous reconnûmes que ce seraient des gens faciles à convertir. »* Repartant vers l'ouest, les explorateurs pénètrent dans l'actuelle baie de Gaspé où ils jettent l'ancre en raison du mauvais temps. Cette escale impromptue conduit à une autre rencontre avec des Indiens qui *« ne sont point de la nature, ni de la langue des premiers »*, des Iroquois, *« venus pour pêcher le maquereau »* qui font bien mauvaise impression : *« Ces gens se peuvent nommer sauvages car c'est la plus pauvre gence qui puisse être au monde » ; « ils mangent leur chair quasi crue »* et se nourrissent *« d'un gros mil, comme pois ainsi qu'au Brésil, qu'ils mangent au lieu de pain »*. Toutefois les relations s'établissent dans la bonne humeur.

Le 24 juillet le capitaine fait ériger une croix où l'on grave *« Vive le roi de France ! »* Les Indiens assistent à la cérémonie, le chef s'approche du bateau et demande des explications, *« nous montrant ladite croix ci faisant le signe de la croix avec deux doigts et puis nous montrant la terre, tout à l'entour de nous comme s'il eût voulu dire que toute la terre était à lui et que nous ne devions pas planter la croix sans son congé* [sa permission] *»*. Premier conflit diplomatique, les Indiens ont perçu la signification du geste des Français. Cartier répond que la croix servira de balise et, agitant une hache, la propose au chef Dannacona. Mais dès que ce dernier s'approche avec son canoë, des matelots se saisissent des deux jeunes gens présents à ses côtés. On leur fait bonne chère et on les déguise en matelots, tout en promettant leur retour avec des *« ferrements et autres choses »*.

LA DÉCOUVERTE DU TABAC

Si les Indiens acceptent ce rapt, c'est que leurs coutumes admettent, en gage de bonne foi, l'échange d'enfants ou de femmes avec leurs partenaires commerciaux. De fait, les jeunes Indiens, devenus interprètes, seront emmenés en France puis ramenés chez eux, où ils auront toute sorte d'anecdotes à raconter… Mais, parmi les mœurs, ce qui surprend le plus les Français est la conduite *« fort mauvaise de leurs filles, car depuis qu'elles sont en âge d'aller à l'homme, elles sont mises en une maison, abandonnées à tout le monde qui en veut jusqu'à ce qu'elles aient trouvé un mari »*. Quant aux hommes, ce sont des joueurs effrénés, qui misent *« tout ce qu'ils ont, jusqu'à la couverture de leur nature »*. Les femmes travaillent *« sans comparaison plus que les hommes »*, notamment à l'agriculture, fort diversifiée, qui leur offre un blé *« gros comme des pois »*, du maïs*, des melons, des citrouilles, des pois, des fèves. *« Ils ont aussi une herbe, laquelle ils ramassent beaucoup l'été pour l'hiver ;* […] *ils la font sécher au soleil* […] *puis à toute heure font de la poudre de cette herbe et la mettent en l'un des bouts d'un cornet, puis mettent un charbon dessus et sucent par l'autre bout tant qu'ils s'emplissent le corps de fumée et qu'elle leur sort par la bouche et le nez comme par un tuyau de cheminée. »* L'auteur tente l'expérience mais, après *« avoir mis la fumée dans notre bouche, semble y avoir mis de la poudre de poivre »*…

Début août, les deux bateaux reviennent à nouveau à la bouche du Saint-Laurent. Vu la puissance du courant, Cartier est cette fois convaincu de tenir le passage vers Cathay, le but de sa mission. Il revient donc en France où il débarque le 5 septembre 1534, après un périple de cent trente-sept jours, le premier voyage qui mit en contact Français et Indiens du Canada. ■

L'AUTEUR
PHILIPPE JACQUIN (1942-2002) était professeur d'anthropologie américaine à l'université Lumière Lyon 2 *(cf. portrait p. 46).*
Cet article a été publié dans *L'Histoire* n° 67, pp. 38-46.

NOTE
*Cf. lexique, p. 4.

LONDRES, BRITISH LIBRARY / AKG

Premiers combats
Cette gravure sur cuivre figurant des soldats français et indiens combattant d'autres Indiens est tirée des Voyages du sieur de Champlain, *1613.*

CHAMPLAIN ET LA SALLE, LES SUCCESSEURS

Samuel Champlain (né vers 1567 à Brouage, mort à Québec en décembre 1635), parti sur les traces de Jacques Cartier, rapporte de chaque mission cartes détaillées et mémoires précis, dans l'espoir de fonder une colonie française. René Robert Cavelier de La Salle (né à Rouen en 1643, mort en 1687 en « Louisiane », aujourd'hui au Texas) explore la région des Grands Lacs, le Mississippi et donne au roi de France le territoire entre le delta de ce fleuve et la vallée du Saint-Laurent.

Sur les rives du Nouveau-Monde
Dans les années 1590, le Flamand Théodore de Bry publie 42 planches illustrées dans une chronique de la « découverte » de l'Amérique à partir des dessins rapportés de « Floride » par Jacques Le Moyne de Morgues en 1565. Celle-ci représente l'arrivée des Français près du futur Port-Royal (actuelle Caroline du Sud).

NEW YORK PUBLIC LIBRARY / COLLECTION BRIDGEMAN IMAGES

L'aventure oubliée de la Nouvelle-France

Pour Voltaire, le Canada se réduisait à « quelques arpents de neige ». L'aventure des Français d'Amérique a pourtant été exceptionnelle. Du Canada à la Louisiane, au XVII[e]-XVIII[e] siècle, elle a donné naissance à un modèle unique de cohabitation entre Indiens et colons.

Par **Gilles Havard**

L'aventure coloniale française dans le continent nord-américain a été largement oubliée de ce côté de l'Atlantique. Comme si le dédain de Voltaire, qui ne voyait dans le Canada que *« quelques arpents de neige »*, s'était insidieusement transmis aux historiens. Elle semble aujourd'hui avoir disparu sous la légende de l'Amérique anglo-saxonne, illuminée par Buffalo Bill, Calamity Jane, Geronimo ou Sitting Bull. Si quelques figures héroïques émergent péniblement dans notre « roman national » (Jacques Cartier ou Samuel de Champlain), l'histoire de la France en Amérique du Nord semble souvent devoir se réduire à une épopée exotique déconnectée de l'histoire nationale.

La Nouvelle-France, qui s'étire au XVIII[e] siècle du golfe du Saint-Laurent au golfe du Mexique sur près d'un tiers de l'Amérique du Nord, est formée du Canada (vallée de Saint-Laurent et Grands Lacs), de l'Acadie (l'île Royale après 1713) et de la Louisiane, chacune de ces trois colonies, juridiquement subordonnée à Québec, ayant ses propres administrateurs.

L'appropriation et l'exploitation de ce vaste territoire se réalisent selon un double modèle : d'abord une colonisation de peuplement, compacte, dans la vallée du Saint-Laurent, dans la région de La Nouvelle-Orléans et sur le littoral de l'île Royale, où les colons vivent essentiellement d'agriculture et de pêche ; et, dans les espaces « périphériques », soit l'intérieur du continent (bassin des Grands Lacs et la plus grande partie de la Louisiane), une colonisation extensive, de « comptoir », essentiellement fondée sur le commerce des pelleteries – parfois aussi sur l'agriculture, comme à Detroit et dans les villages du pays des Illinois (dans l'actuelle région de Saint-Louis). C'est la défaite du marquis de Montcalm, en 1759, lors de la bataille des plaines d'Abraham à Québec face à l'armée anglaise, qui sonne le glas de l'Amérique française. Un an plus tard, le gouverneur Vaudreuil capitule à Montréal devant les troupes britanniques. Le traité de Paris, signé en 1763, cède les territoires français, Louisiane comprise, à l'Angleterre et à l'Espagne, à l'exception de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon : la Nouvelle-France n'est plus.

« GÉNIE COLONIAL »

L'occultation de cette histoire franco-américaine peut paraître étonnante. Il ne manque ni de « peuples » (les Québécois, les Acadiens, les Cajuns, les Métis du Manitoba, etc.), ni de toponymes (Montréal, Detroit, Saint Louis, Baton Rouge ou La Nouvelle-Orléans), ni de patronymes, ni même d'ethnonymes amérindiens (pensons aux *Nez Percés*, aux *Gros Ventres*, aux *Cœur d'Alène* ou aux *Pend d'Oreilles*), pour attester d'un riche passé. En outre, aucun tabou ne pèse, dans cette histoire, sur les relations entretenues par les Français avec les peuples autochtones : au contraire l'image, un peu idyllique, d'une parfaite harmonie

L'AUTEUR

GILLES HAVARD est chercheur au CNRS et membre du Mascipo (Mondes américains. Sociétés, circulations, pouvoirs). Il a notamment publié *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715* (Sillery-Paris, Septentrion-Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003).
Cet article est la version revue et mise à jour de « Les Français en Amérique : la colonisation oubliée », *L'Histoire* n°285, pp. 58-63.

Un cliché persiste depuis le XVIIe siècle : les Britanniques ont méprisé et négligé les Indiens, les Français les ont adoptés et ont veillé sur eux

entre Indiens et colons. C'est la thèse du « génie colonial » : les Français auraient eu une aptitude particulière à s'entendre avec les autochtones.

En 1744, le père Charlevoix, dans son *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, estime ainsi que sa nation est « *la seule qui ait eu le secret de gagner l'affection des Américains* [Indiens] ». « *De tous les Européens, mes compatriotes sont les plus aimés des Indiens* », s'enthousiasme pour sa part Chateaubriand. Cette prétention fut consacrée tout au long de la IIIe République par les historiens de l'école impérialiste.

Une telle vision souligne par contraste les défauts de la colonisation hispanique et britannique. Personne mieux que l'historien américain Francis Parkman, en 1867, n'a exprimé ce point de vue : « *La civilisation hispanique a écrasé l'Indien ; la civilisation britannique l'a méprisé et négligé ; la civilisation française l'a adopté et a veillé sur lui.* »

Or, pour écorner le mythe, il n'est que d'évoquer les relations conflictuelles qui ont opposé les Français et plusieurs groupes amérindiens, comme les Iroquois de la ligue des Cinq Nations (jusqu'en 1701), les Renards (de 1712 aux années 1730), ou encore les Natchez (à partir de 1729).

Pourtant, il est vrai que la dimension partiellement magique du catholicisme, à la différence du protestantisme, pouvait susciter des convergences avec l'univers animiste des Indiens et favoriser l'apostolat des missionnaires de la Nouvelle-France. Sur le plan politique, en outre, la tradition d'hétérogénéité culturelle et d'autonomie locale au sein du royaume de France a pu favoriser l'intégration des Indiens, dotés en quelque sorte d'un statut particulier au sein de la mosaïque impériale française.

Les tentatives d'assimilation des Amérindiens ont aussi donné lieu à des politiques originales. Au XVIIe siècle, le roi de France souhaite étendre la qualité de citoyen aux autochtones convertis, comme le stipule par exemple un article de la charte de la Compagnie des Cent-Associés en 1629 : « [ils seront] *réputés naturels français, et comme tels pourront venir habiter en France quand bon leur semblera, et y acquérir, tester, succéder et accepter donations et legs* ». Dans les années 1640, les Français accordent effectivement certains privilèges aux Hurons qui ont fait le choix de la conversion. On leur permet d'acheter des articles européens au même prix que pour les colons. Ils ont droit à plus d'égards de la part du gouverneur et, à partir de 1641, quand les Français se mettent à vendre des mousquets, ils sont les seuls à pouvoir s'en procurer.

DES PRIVILÈGES

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, les autorités françaises ont même reconnu aux « néophytes » autochtones de Sillery (près de Québec), issus de diverses nations (Hurons, Abénaquis, etc.), le titre de « seigneur ». Loin de payer des redevances comme les colons, ils jouissaient collectivement de tous les privilèges afférents au statut de seigneur (droits de chasse et de pêche exclusifs), sauf celui de la justice.

Quant aux nations amérindiennes qui ne sont pas (ou pas encore) concernées par la politique de naturalisation, mais simplement placées sous la « protection » du roi, elles sont considérées, à l'image de certaines provinces ou villes françaises, comme des corps indépendants, voire « séparés » (pensons au statut du Dauphiné). Selon la conception française, les « nations Sauvages » n'appartiennent pas pleinement à la famille internationale européenne des États, mais elles sont perçues comme des entités politiques suffisamment organisées pour que soient négociés avec elles des traités.

Au début des années 1630 et au cours des années 1660-1670, les autorités françaises >>>

L'ambition des Iroquois

Au début du XVIIe siècle, les Iroquois vivaient au sud du lac Ontario. Leur confédération fut d'abord formée pour mettre un terme aux violents conflits qui opposaient les cinq nations qui la composaient. Le mythe fondateur de la ligue iroquoise laisse entrevoir les ambitions expansionnistes des Iroquois, qui souhaitaient réunir la plupart des nations de la terre sous le grand arbre de la paix, planté symboliquement à Onondagua, capitale de la Ligue des Cinq Nations. On trouve des traces de ces aspirations dans les négociations diplomatiques entre Français et Iroquois au XVIIe siècle. A plusieurs reprises, surtout entre 1640 et 1660, les ambassadeurs iroquois affirmèrent ne vouloir faire qu'un seul peuple avec les Français. Par cette formule, ils affichaient leur désir d'établir une relation étroite avec la nouvelle colonie, mais évoquaient aussi un projet plus large, celui d'intégrer les Français dans leur ligue, en tant que sixième nation, alors que les Hollandais, établis dans la vallée de l'Hudson, en formeraient la septième. Certes, l'ambition iroquoise n'aboutit pas, mais on pourrait en dire autant du rêve des Français d'intégrer les autochtones dans le monde colonial. Le projet des Iroquois permet à tout le moins de relativiser l'image de supériorité que les Européens donnaient d'eux-mêmes dans les relations avec les nations autochtones.

ALAIN BEAULIEU, université du Québec à Montréal

GRAVURE DE J. GRASSET DE SAINT-SAUVEUR, 1796, COLLECTION DAGLI ORTI

DES FRANÇAIS SUR UN TIERS DU CONTINENT

La Nouvelle-France s'étire au XVIIIe du golfe du Saint-Laurent au golfe du Mexique sur un tiers de l'Amérique du Nord. Le peuplement s'est concentré autour de la vallée du Saint-Laurent, de l'île Royale et de la Nouvelle-Orléans. A l'intérieur du continent se développa une colonisation extensive, fondée sur le commerce des fourrures.

encouragent enfin les mariages entre colons et femmes amérindiennes converties. Il s'agit d'une entreprise originale à l'aune des expériences coloniales en Amérique du Nord. Colbert prévoit une dot – appelée « *présent du roi* » – pour les Indiennes converties qui acceptent d'épouser un Français. Mais c'est à tort qu'on y voit parfois une politique de « métissage », le dessein français ne s'accompagnant d'aucune pensée du mélange. A travers ces unions, la volonté est de dupliquer en Amérique la société métropolitaine par l'assimilation et l'intégration des populations amérindiennes.

Le manque de femmes explique en partie une telle politique. Et, de fait, c'est le contexte démographique, économique ou géopolitique qui, pour l'essentiel, rend compte du comportement colonial français et de la réussite – à la fois indéniable et relative – des alliances franco-amérindiennes.

On peut d'abord remarquer que la population de souche européenne vivant en Nouvelle-France resta toujours très faible : une centaine de personnes en 1627, 3 500 en 1663, et un peu moins de 90 000 en 1760 (dont 90 % dans la vallée du Saint-Laurent). Les territoires britanniques, qui, sur la façade atlantique de l'Amérique du Nord, comptaient 1,6 million de colons en 1760, furent toujours 20 à 50 fois plus peuplés…

Peu nombreux, les Français représentaient d'autant moins une menace aux yeux des Indiens que leur implantation s'appuyait en partie sur la traite des pelleteries. Or la collecte des précieux pelages reposait sur les activités de chasse et de trappage des hommes amérindiens

MONTRÉAL, MUSÉE MCCORD

Un crucifix amérindien

De nombreux missionnaires jésuites ont évangélisé les indigènes. Ce crucifix en os a été fabriqué par des Micmacs au milieu du XVIIIe siècle.

GUERRES ET PAIX

1534-1542 : voyages de Jacques Cartier au Canada.
1603 : premières alliances franco-indiennes.
1608 : fondation de Québec par Samuel de Champlain.
1609 : alliance franco-huronne.
1625 : arrivée des premiers missionnaires jésuites au Canada.
1641-1645 : guerre franco-iroquoise.
1642 : fondation de Montréal.
1648-1650 : destruction du pays huron par les Iroquois.
1650-1653 : nouvelle guerre franco-iroquoise.
1663 : la Nouvelle-France devient province royale.
1667 : paix générale de Québec entre les Français, leurs alliés et les Cinq Nations ; début des migrations iroquoises vers Montréal.
1682 : expédition de Cavelier de La Salle à l'embouchure du Mississippi.
1699 : fondation de la Louisiane par Pierre Le Moyne d'Iberville.
1701 : Lamothe Cadillac fonde Detroit. La Grande Paix de Montréal entre la France et 39 nations amérindiennes met fin aux « guerres iroquoises » du XVIIe siècle.
1712 : début de la guerre des Renards (qui dure jusqu'en 1738).
1713 : traité d'Utrecht ; la France perd l'Acadie, Terre-Neuve et la baie d'Hudson ; fondation de l'île Royale.
1718 : fondation de La Nouvelle-Orléans.
1729 : soulèvement des Natchez. Au terme de deux ans de guerre, ils sont exterminés par les Français et leurs alliés.
1754 : début de la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord.
1759 : défaite du marquis de Montcalm lors de la bataille des plaines d'Abraham.
1760 : le gouverneur Vaudreuil capitule à Montréal devant les troupes britanniques.
1762-1763 : la France cède le Canada et la Louisiane orientale à la Grande-Bretagne et la Louisiane occidentale à l'Espagne.
1803 : La Louisiane occidentale, cédée à la France en 1800, est vendue aux États-Unis pour 80 millions de francs par Bonaparte.

« Ceux qui auront le commerce auront aussi les sauvages », estime un mémorialiste du début du XVIIIe siècle

et sur les opérations de tannage de leurs compagnes. Elle nécessitait donc la coopération active des populations autochtones.

L'expansion britannique – puis américaine après la naissance des États-Unis –, généralement plus dévoreuse de terres et moins respectueuse du mode de vie indien[1], représentait, elle, au contraire, un danger, qui fut souvent vite mesuré par les autochtones. Les Indiens des Grands Lacs et de la vallée de l'Ohio, après 1760, espérèrent longtemps le retour du roi de France. En 1809, le général américain William Henry Harrison évoque ainsi la nostalgie indienne de l'époque française : *« Le bonheur dont ils jouissaient grâce à leur relation avec les Français est leur thème perpétuel : c'est leur âge d'or. Ceux qui sont assez âgés pour s'en rappeler en parlent avec extase. »*

C'est à partir des années 1580-1590 que les entrepreneurs français comprennent que pour s'implanter et établir des liens commerciaux durables avec les Indiens, il est indispensable de cultiver leur amitié. A partir de 1603, les colons (dont Samuel de Champlain, le fondateur de Québec) s'allient avec plusieurs groupes autochtones : les Micmacs, les Abénaquis, les Montagnais, les Algonquins et les Hurons, tous ennemis des Iroquois.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, ce sont les Hurons qui viennent approvisionner la colonie du Saint-Laurent en pelleteries. Après leur destruction par les Iroquois entre 1648 et 1650, de jeunes colons, qualifiés de « coureurs de bois » (et plus tard de « voyageurs ») par les administrateurs, remontent les cours d'eau à partir de Montréal à destination des « Pays d'en Haut » (la région des Grands Lacs). Ils cherchent à collecter des peaux de castor mais aussi probablement, compte tenu du faible nombre de Françaises dans la colonie (on compte en 1663 une femme pour six hommes à l'âge du mariage), à rencontrer des Amérindiennes.

Cette expansion informelle se double d'une expansion institutionnelle qui, via l'érection de croix et de mâts aux armes du roi et la création de points d'appui, missions (jésuites) ou postes militaires, crée une infrastructure impériale dans le pays indien.

Le commerce des pelleteries se réorganise en même temps que s'élargit le réseau d'alliance de la

À SAVOIR

PRÉCIEUX CASTOR

Faute d'or, les pionniers du Nouveau Monde y trouvèrent des castors. Dense, brune ocre et idéale pour la confection du feutre – car imperméable –, sa fourrure fut si prisée des chapeliers européens (pensons au fameux chapeau « Wellington ») que l'espèce faillit disparaître au XIXe siècle. Les Indiens échangeaient les peaux avec les Européens contre des produits manufacturés (perles, fusils, textiles, objets en métal, etc.). « Le castor fait toutes choses parfaitement bien, confiait un Indien au père Lejeune au XVIIe siècle, il nous fait des chaudières, des haches, des épées, des couteaux, du pain, bref il fait tout. »

DESSIN DU XVIIIE SIÈCLE. | PARIS BNF

1701 : la grande paix de Montréal

Ce traité, signé par la France et quelque 40 nations amérindiennes, voulait mettre fin aux guerres iroquoises du XVIIe siècle. Les ambassadeurs de chacune des nations y apposèrent leur marque totémique.

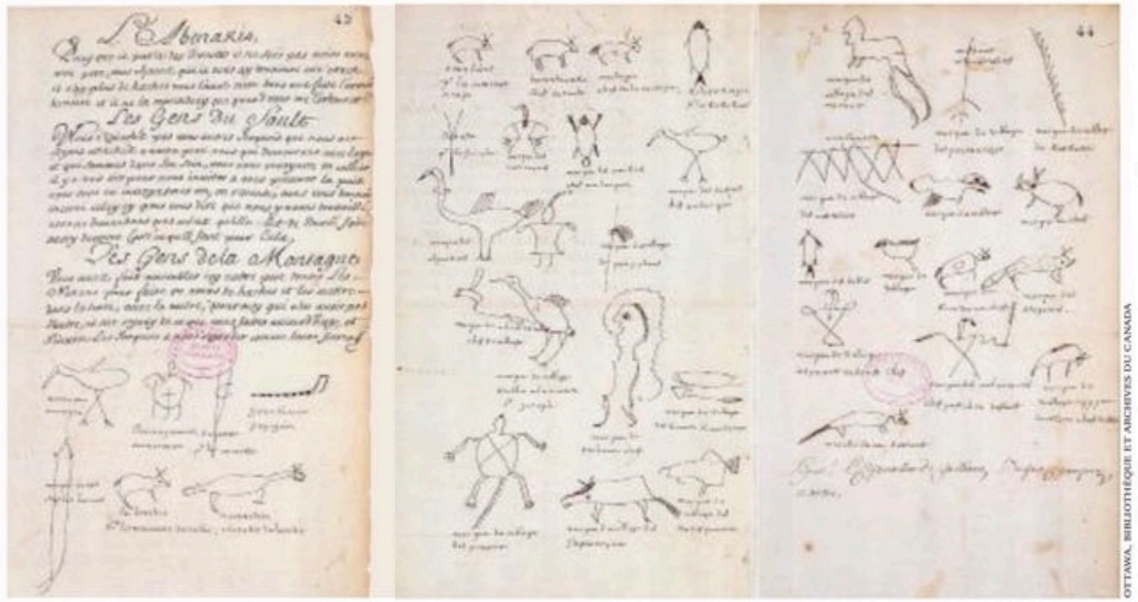

OTTAWA, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA

Nouvelle-France : plusieurs groupes, parmi lesquels les Outaouais, les Poutéouatamis, les Ojibwés, les Miamis ou les Illinois, s'allient aux Français, qui tâchent de s'ériger en arbitres des relations internationales. La *pax gallica* doit reposer sur la paix entre les nations indiennes et sur le rôle central au sein de l'alliance du gouverneur français – surnommé « Onontio » en langue huronne, c'est-à-dire « Grande Montagne » –, dispensateur de cadeaux aux chefs amérindiens.

Aux Indiens des Grands Lacs s'ajoutent, parmi les partenaires des Français : les Abénaquis et les Micmacs de l'Acadie ; les Indiens « domiciliés » dans la colonie laurentienne (Iroquois, Népissingues, Algonquins, Abénaquis et Hurons), tous christianisés, qui vivent à proximité de Québec, de Trois-Rivières ou de Montréal dans des villages que les pères jésuites nomment « réductions » ; enfin, à partir de 1699, quand débute la colonisation de la basse vallée du Mississippi, des dizaines d'autres groupes, dont les Natchez (jusqu'à la guerre de 1729-1731), les Natchitoches (sur la rivière Rouge) ou les Chactas (dans l'arrière-pays de La Mobile).

NOTES

*Cf. lexique, p. 4.

1. Il importerait de souligner la diversité de la colonisation britannique en Amérique du Nord. En Caroline du Sud s'est par exemple développée au XVIIe siècle une activité de traite des pelleteries assez comparable à ce qui existait au Canada et en Louisiane.

« UNE BONNE UNION »

Émerge ainsi, à partir de la fin du XVIIe siècle, sur les rivages des Grands Lacs et du Mississippi (et de ses affluents : Arkansas, Missouri, etc.), une formation impériale de l'ultra-périphérie qui prend les traits géopolitiques d'un archipel de forts ou comptoirs assis sur les alliances indiennes. Car l'existence de la Nouvelle-France repose bel et bien sur l'alliance avec les Indiens. Ceux des Grands Lacs, selon le chroniqueur de la fin du XVIIe siècle Bacqueville de la Potherie, *« sont le soutien et le bouclier »* de la Nouvelle-France. *« Maintenir une bonne union avec tous les sauvages »*, voilà la clé, expliquent les administrateurs du Canada en 1708, pour assurer *« le bonheur et la sûreté de cette colonie »*.

La survie de la colonie canadienne, pour parer à la menace iroquoise (au XVIIe siècle) ou anglaise (au XVIIIe), est liée à la collaboration militaire des autochtones. En Louisiane, où les colons sont peu nombreux – et redoutent par-dessus tout un soulèvement conjoint des Indiens et des esclaves d'origine africaine –, la dépendance est encore plus vive. Si les puissants Chactas, en 1730, lors de la guerre des Natchez, ne s'étaient pas positionnés du côté des Français, c'est toute la colonie qui aurait été rasée.

Les autochtones sont aussi d'indispensables partenaires économiques. En plus de vendre les peaux de castor ou de chevreuil aux marchands français, ils approvisionnent quotidiennement les colons et les soldats de Louisiane et des Pays d'en Haut en *« blé d'Inde »* (maïs), en volailles, en huile d'ours et en gibiers divers. Combien de « Blancs », en outre, ont été recueillis alors qu'ils erraient dans les bois, perdus et affamés, obligés de *« subsister de la chaudière des sauvages… »*.

Les Indiens, de leur côté, apprécient les marchandises européennes reçues en échange des pelleteries : outils de métal (couteaux, haches…), textiles, perles de verre, armes à feu, etc. Pourtant, ces nouveaux biens ne modifient pas dans l'immédiat leur mode de vie : le fer ne se substitue que partiellement à l'os, au silex ou à l'écorce ; les draps ne font que compléter les peaux ; on chasse et on guerroie toujours avec l'arc et les flèches malgré les fusils. Tous les objets intégrés, par ailleurs, le sont à l'aune des catégories culturelles indiennes ; ils sont de ce fait souvent transformés. Ainsi les chaudrons, qui sont investis d'un grand pouvoir surnaturel, sont parfois découpés en morceaux, et utilisés pour fabriquer des pointes de flèches ou des pendentifs.

La traite conditionne le maintien des alliances avec les autochtones. *« Ceux qui auront le commerce auront aussi les sauvages »*, estime un mémorialiste du début XVIIIe siècle. Le défaut de générosité lors des conférences et des séances de traite impliquant l'affaiblissement voire la rupture de l'alliance, les Français offrent coutumièrement des cadeaux. Cette pratique est aussi destinée à *« gagner les considérables »*, c'est-à-dire les chefs, qui sont invités à la table du gouverneur et reçoivent des médailles, des fusils, des chapeaux, des chemises, des souliers, etc. Grâce à ces présents, qu'ils redistribuent autour d'eux, les chefs cultivent leur prestige au sein de leur propre communauté.

Chaque année, au XVIIIe siècle, près de 10 % du budget des colonies est consacré aux cadeaux destinés aux Indiens. En 1751, un

MONTRÉAL, MUSÉE MCCORD

Des ceintures diplomatiques

Nicholas Vincent Tsawenhohi (1769-1844), un chef de la nation huronne-wendate. Il porte ici une ceinture de « wampum » (des perles fabriquées à partir de coquillages) : elle légitime et officialise un discours ou atteste d'un traité (lithographie d'Edward Chatfield, 1825).

« Il arrive plus ordinairement qu'un Français se fasse sauvage, qu'un sauvage devienne français » (l'intendant Champigny, 1699)

administrateur de la Louisiane commence ainsi sa lettre au ministre de la Marine : *« Tant qu'il y aura un seul sauvage chacta dans la colonie, il sera toujours un motif de dépense considérable pour le Roy. »*Les présents sont les signes de l'alliance, mais ils expriment aussi une logique d'empire. *« La politique que nous avons eue de tout temps en ce pays »*, révèle en 1704 le gouverneur Vaudreuil, a été *« de tenir les sauvages dans une espèce de soumission et de ne leur jamais faire connaître qu'ils peuvent être nos maîtres »*.

Mais les Français dépendent des Indiens et, en dépit de leurs prétentions, doivent se résigner à l'alliance. A Québec, à Montréal, à La Nouvelle-Orléans ou à La Mobile, le représentant du roi reçoit en grande pompe les chefs autochtones, perçus simultanément comme des vassaux et des ambassadeurs, lors de congrès interculturels qui ont donné naissance à un modèle protocolaire original, issu des deux traditions diplomatiques. Parmi les éléments européens, il faut citer le salut de la mousqueterie, les *« feux de joie »*, le *Te Deum*, ou encore l'utilisation de l'écrit.

Lors de la Grande Paix de Montréal en 1701, les orateurs indiens s'étaient mis en scène avec une grande solennité. C'est le chef des Renards, Miskouensa, qui fit le plus sensation. Le visage peint en rouge, il s'était couvert la tête d'une vieille perruque *« fort poudrée et très mal peignée »*. *« Il s'en était fait un ornement pour se mettre à la française*, rapporte Bacqueville de la Potherie, *et voulant faire voir qu'il savait vivre, il en salua le chevalier de Callières comme d'un chapeau. »*

LA DANSE DE FRONTENAC

Les diplomates français, de leur côté, empruntent le langage fleuri des orateurs amérindiens *(« suspendre la hache », « essuyer la natte », « planter l'arbre de paix »…)*, fument le calumet* et déposent aux pieds de leurs interlocuteurs des ceintures de *wampum* (perles fabriquées à partir de coquillages) pour appuyer rituellement leur parole. Ils rejoignent aussi les Indiens dans leurs danses cérémonielles, comme le vieux comte de Frontenac en 1690 à Montréal.

Selon la désormais célèbre thèse du *middle ground* développée par l'historien américain Richard White *(cf. Pour aller plus loin, p. 96)*, Indiens et Français s'adaptent ainsi systématiquement les uns aux autres et établissent des formes d'accommodation. On ajoutera qu'ils actualisent aussi leur propre bagage culturel. En imitant spontanément les Blancs (port de la perruque, gestes de civilité, signe de la croix, utilisation de la fourchette, etc.) les Indiens réduisent les écarts culturels constatés afin d'adopter ces nouveaux et étranges partenaires. Quant à la performance du gouverneur Frontenac, elle obéit surtout au registre louis-quatorzien de la représentation, la danse relevant au XVII[e] siècle de la politique-spectacle de la royauté. Les Français qui débarquent en Amérique n'ont nulle intention d'imiter les *« sauvages »*. Soucieux d'affirmer à leur contact leur civilité, il leur importe plutôt de s'en distinguer. Pourtant, l'influence culturelle des autochtones sur les colons de la Nouvelle-France est bien réelle, même si elle n'affecte pas de la même façon les différents aspects de la vie quotidienne, et même si elle varie énormément selon les catégories sociales, les individus et les régions. Les postes situés dans l'intérieur du continent, presque toujours fondés à proximité de villages autochtones, sont plus propices évidemment à l'indianisation des Français que ne peut l'être une ville comme Québec.

Des Indiens à Montréal
Cette gravure coloriée réalisée d'après Frédéric Remington en 1891 illustre la manière idéalisée dont étaient représentées, au XIX[e] siècle, les rencontres entre Français et Indiens.

THE GRANGER COLLECTION/RUE DES ARCHIVES

Les emprunts culturels les plus évidents relèvent du domaine matériel. Au Canada, les *« habitués »* du pays, à partir des années 1660-1670, se sont dotés de costumes spécifiques, à la fois chauds et commodes, empruntés aux marins (c'est le cas du « capot à la canadienne », version raffinée du caban des gens de mer) ou aux Amérindiens (les mocassins*, les mitasses, longues guêtres qui couvrent la jambe du milieu de la cuisse à la cheville, ou encore le brayet, sorte de pagne, tantôt de cuir, tantôt d'étoffe épaisse renforcée de cuir, et porté par les coureurs de bois*).

Sur les rives des Grands Lacs et du Mississippi, les Français n'hésitent pas à faire appel aux chamans pour soigner des blessures, pour faire tomber la pluie ou même pour prédire l'avenir. Le tatouage, ou « piquage », par ailleurs, est répandu parmi les hommes de peine de la traite des pelleteries. Certains officiers eux-mêmes cèdent volontiers à cette pratique. *« Il est fort curieux,* observe un militaire en poste dans la région des Grands Lacs dans les années 1750, *de voir un homme piqué de cette manière, surtout lorsqu'il l'est par tout le corps et en différentes couleurs. »*

Les Français découvrent une « hospitalité » sexuelle que les missionnaires, effrayés, assimilent à de la « prostitution », mais qui ravit les coureurs de bois, les soldats, et même les officiers des troupes de la Marine. Commandant du fort de Michillimakinac, au détroit des lacs Huron et Michigan, La Mothe Cadillac subit les pires remontrances de la part des jésuites pour avoir eu, en dehors du mariage, *« plus d'un enfant »* dans le village huron voisin.

LE « MAUVAIS SANG »

Le scénario des Français, on l'a dit, prévoyait l'assimilation des Indiens. Les *« sauvages »* sont aveuglés par leurs croyances païennes, jugent les missionnaires de la Nouvelle-France au début du XVII[e] siècle, mais ils sont capables de s'amender et de s'assimiler, par la grâce de l'enseignement catholique et de l'éducation française. *« Civiliser », « humaniser », « policer »*, sans oublier, et de façon plus novatrice (sinon anachronique à première vue !), *« franciser »* : tous ces verbes sont employés par les religieux et les administrateurs du Canada pour caractériser la transformation espérée des *« sauvages »*.

Or, en dépit d'un processus de christianisation à l'œuvre dans les « réductions », c'est un constat d'échec qui est généralement dressé. L'ursuline Marie de l'Incarnation remarque ainsi en 1668, alors que Colbert cherche à relancer la politique d'assimilation : *« C'est pourtant une chose très difficile pour ne pas dire impossible de les franciser ou civiliser. »* Les colons, en revanche, auraient une forte propension à s'ensauvager. Comme le note laconiquement l'intendant Champigny en 1699, *« il arrive plus ordinairement qu'un Français se fasse sauvage, qu'un sauvage devienne français »*.

ARG/NORTH WIND PICTURE ARCHIVES

LA DÉFAITE DE MONTCALM
Le 13 septembre 1759 au matin, Québec est stupéfait : les Anglais ont escaladé le promontoire de la ville et se déploient sur les plaines d'Abraham. A découvert, la tactique franco-indienne de harcèlement ne peut rien contre la puissance de feu anglaise. Le marquis de Montcalm est mortellement blessé. Un an après la reddition de Québec, la chute de Montréal sonne le glas de la Nouvelle-France (illustration du XIX[e] siècle).

L'alliance des Indiens est indispensable à la Nouvelle-France pour des raisons militaires et économiques, mais elle ébranle parfois l'ordre social de l'Ancien Régime, fondé sur la hiérarchie, sur l'autorité, sur la contrainte des corps et sur la valeur montante du travail. Les autorités, reprenant la rhétorique habituelle des élites à l'égard du petit peuple, ne cessent de dénoncer le comportement *« libertin »*, *« oisif »* et *« indépendant »* des coureurs de bois *« vagabonds »* qui, faute d'être disciplinés, *« se feront tous sauvages »*. *« L'attrait que tous les jeunes gens ont pour cette vie de sauvages […] est de ne rien faire, de ne se contraindre pour rien, de suivre tous ces mouvements et de se mettre hors de la correction »*, peste le gouverneur Denonville.

Le mode de vie des coureurs de bois, du moins tel qu'il a été perçu et décrit par les élites coloniales, a contribué à cristalliser la mixophobie qui se fait jour dans le monde atlantique au début du XVIII[e] siècle. En 1709, le marquis de Vaudreuil interdit formellement au commandant de Detroit *« de laisser marier des Français avec des sauvages […] persuadé qu'il ne faut jamais mêler un mauvais sang avec un bon »*. Cette crispation idéologique est liée surtout à l'anxiété née de l'échec de l'éducation française. La référence de Vaudreuil au « mauvais sang » des autochtones, tout en réactivant la vieille crainte aristocratique de la mésalliance, illustre l'émergence dans le monde atlantique d'un nouveau langage racial. De nombreuses unions mixtes continuèrent cependant d'être célébrées tout au long du XVIII[e] siècle, en particulier dans le pays des Illinois (haute Louisiane).

Il reste à expliquer le dédain prolongé des chercheurs français pour l'histoire de la Nouvelle-France. Outre le franco-centrisme on peut relever une forme de nationalisme, l'histoire de la Nouvelle-France ayant longtemps été écrite dans une perspective téléologique, avec en tête son « échec » final ; ajoutons peut-être le manque de curiosité des intellectuels français (Claude Lévi-Strauss et quelques autres exceptés) pour les Indiens d'Amérique, ceux du Nord particulièrement.

Or les colonies constituent un formidable champ d'expérimentation où se pensent et se renouvellent les usages métropolitains. La réflexion sur les « sauvages » n'a-t-elle pas ainsi impliqué au XVII[e] siècle une interrogation inédite sur l'identité française ? Au Canada en effet, le « sauvage » – il serait nu, oisif, chasseur, nomade, insubordonné, païen, débauché, polygame, etc. –, devient dans le discours des élites la figure antithétique d'un sujet français idéalisé. ■

Sur la piste des « sauvages blancs »

« Sauvages blancs » : c'est ainsi que les Américains surnomment les Européens qui, au XIXe siècle, rejoignent délibérément les Indiens. Ni en Asie ni en Afrique on ne retrouve cette fascination, cette attirance par une vie sauvage synonyme de liberté. Parmi eux, les Français sont les plus nombreux.

Par **Philippe Jacquin**

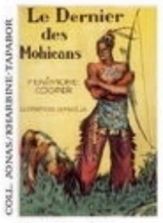

COLL. JONAS/RIEARBINE-TAPABOR

Best-seller
Paru en 1826, le roman de Fenimore Cooper met en scène les affrontements entre Français et Anglais en 1757, autour du lac Champlain, et les rivalités entre tribus indiennes. Il a popularisé la figure du coureur des bois (édition de 1937).

« *Il avait six pieds dans ses mocassins** [...] *son costume se composait en grande partie de peaux de daims apprêtées, et qui suffisait pour prouver qu'il était porté par un homme qui passait sa vie entre les confins de la civilisations et des forêts interminables*[1]. » En quelques phrases, Fenimore Cooper campe Natty Bumpo, le héros de sa saga nord-américaine, surnommé par les Delawares « le tueur de daims » en raison de ses exceptionnelles qualités de chasseur. Accompagné de Chingachook, le dernier des Mohicans, en canoë ou chaussé de raquettes de neige, il affronte l'immense forêt américaine où seules son adresse et son endurance d'homme des bois lui permettent de survivre.

Personnage teinté de légende, le coureur de bois*, coiffé de la toque en fourrure* à la Davy Crockett, avec sa veste de peaux frangée, accompagné de son épouse indienne, ce « sauvage blanc » reste l'un des meilleurs témoins de l'attraction qu'a exercée, de génération en génération, la société indienne sur les Blancs. Ni en Asie ni en Afrique, on ne retrouve une telle fascination pour le mode de vie « sauvage ».

Il semble que ce soient surtout les Français qui aient répondu à l'appel de la forêt. Les Anglais recherchent des terres, ce qui entraîne défrichements et mise en culture de territoires indiens et donc conflits, d'autant que, souvent chassés par les persécutions religieuses, ils pensent avoir enfin trouvé la Terre promise où leur seul obstacle est l'Indien*. Les Français, avant tout préoccupés d'exporter des fourrures, sont contraints à des relations amicales avec les Indiens fournisseurs de fourrures. Très tôt s'établissent des relations étroites avec les tribus des bords du Saint-Laurent grâce aux pionniers qui se hasardent à vivre avec elles. Si les profits tirés du commerce sont loin d'être négligeables, une autre motivation pousse ces Français « vers les bois » : leur attirance pour le monde indien. Les coureurs de bois apparaissent donc comme des libertins et des renégats échappant aux contraintes de la civilisation chrétienne occidentale.

Ils sont aussi indispensables à la survie économique et à l'expansion politique de la colonie. Comment, en effet, se passer de ces fins connaisseurs du pays et de ses habitants ? Même les militaires qui se méfient de cette piétaille indisciplinée estiment qu'ils sont les seuls à pouvoir s'opposer efficacement aux Anglais et à leurs alliés indiens. En 1758, le chevalier de Kerlerec, dans un rapport au roi, préconise pour la Louisiane la formation d'un corps de troupe essentiellement recruté parmi les « coureurs français » dont l'habileté à la guérilla compenserait la faiblesse numérique des Français. Pendant tout le XVIIIe siècle, des coureurs de bois s'opposent aux menées des Anglais dans le Nord-Ouest et près de la baie d'Hudson.

Explorateurs hors pair, habitués aux longs trajets en canoë, ils s'aventurent dans le canevas de lacs et de rivières de l'ouest et du nord-ouest du continent, dépassent les Grands Lacs et entrent en contact avec les Sioux, en 1679, sous la conduite d'un ancien officier, Greysolon du Luth. L'un d'eux, La Chesnay, s'installe chez les Iowas, d'autres « traitent » avec les Missouris, les Mandans à l'ouest du Mississippi, construisent des forts provisoires comme celui de Bon-Secours en 1695 sur le lac Pépin. Cavelier de La Salle pour descendre le Mississippi, le chevalier de Tonti pour explorer la rivière Arkansas sont accompagnés de « coureurs ». Ils sont les premiers à entendre parler de « la mer de l'Ouest » et participent aux grandes expéditions au-delà du Mississippi-Missouri comme celles des La Verendrye dans les années 1730-1740.

Pour qui veut s'aventurer dans l'Ouest, avoir des informations sur les Indiens ou trafiquer, le coureur de bois est l'auxiliaire indispensable. Par là même il est le meilleur agent de la pénétration blanche, acteur plus ou moins conscient de la colonisation qui, en introduisant armes, alcool*, habitudes de consommation et épidémies, contribue à la désintégration de la société indienne.

L'AUTEUR

PHILIPPE JACQUIN (1942-2002) était professeur d'anthropologie américaine à l'université Lumière Lyon 2 *(cf. portrait p. 46).* Cet article a été publié dans *L'Histoire* n° 15, pp. 18-26.

L'aventurier
Armé d'un fusil, barbu, portant la toque de castor, le trappeur passe un accord avec l'Indien à demi nu, visage peint, carquois sur le dos, qui lui fournit les précieuses fourrures (gravure de Frederic Remington, XIXe siècle).

THE GRANGER COLLECTION/RUE DES ARCHIVES

UN MONDE PERDU

Mais, à partir du XVIIIe siècle, on retrouve dans les conflits ou les révoltes indiennes des « Français coureurs » au côté de leur tribu d'adoption. Avec leurs frères indiens ou métis ils fuient vers l'Ouest devant la poussée américaine. Lors du soulèvement de Pontiac en 1763-1764, se joignent au chef indien « *des vagabonds sans loi, vêtus de chemises graisseuses, de guêtres indiennes et bonnet en laine rouge. Quelques-uns mêmes avaient jugé bon d'adopter le costume indien et se montraient avec de la peinture sur les joues et des plumes dans les cheveux. Ce fut l'un d'eux qui ramassa la ceinture de guerre ; il déclara que lui et ses camarades étaient prêts à brandir le tomahawk* pour Pontiac*[2]. »

Les coureurs de bois sont emportés, au XIXe siècle par le flot de colonisation qui balaie tout l'Ouest. Çà et là au sein des tribus subsistent des *Belhumeur*, *La Flèche* et autres *Saint Vincent*, métis témoignant de leur passage. Dans la prairie canadienne un groupe métis important s'est constitué, les « Bois Brûlés » *(cf. Philippe Jacquin, p. 42)*, proches de la société indienne par leur mode de vie.

Dans les États-Unis naissants, le coureur de bois connaîtra une belle postérité avec les *Mountain Men*, les « hommes des Rocheuses », Daniel Boone ou Davy Crockett qui ouvrent les Appalaches puis l'Ouest à la colonisation. Le gouvernement américain s'inspire, pour la création des agents des Affaires indiennes puis du Bureau des Affaires indiennes, du rôle des coureurs de bois. Au XIXe siècle, l'armée fédérale utilise des « éclaireurs » ou des scouts tels Kit Carson ou Buffalo Bill qui reprennent leurs méthodes. Leurs exploits sont popularisés dans les feuilles de « quat'sous » de Ned Butline, diffusées dans toutes les grandes villes de l'Est.

Mais ce sont les romans de Fenimore Cooper qui font entrer le coureur de bois dans la mythologie de la conquête du Nouveau Monde[3]. Ami et défenseur des Indiens, anarchiste à l'état de nature, défenseur de la Prairie et des valeurs des pionniers de l'Ouest, Natty Bumpo devient une figure presque mythologique, « *un magnifique hermaphrodite moral*, écrit Balzac, *né entre le monde sauvage et le monde civilisé* ». C'est le prototype du héros américain popularisé par le cinéma, guerrier farouche, d'une moralité sans reproche, viril, solitaire et chaste.

Le mythe a ainsi éclipsé la réalité historique. Cependant, la constitution même d'un mythe autour du « sauvage blanc » atteste qu'il représentait des valeurs et des aspirations qui n'ont pas fini de faire rêver beaucoup des « coureurs de villes » de notre civilisation : comme le fantôme d'un monde que nous avons perdu. ■

NOTES

*Cf. lexique, p. 4.

1. F. Cooper, *Le Tueur de daims*, Tallandier, 1978.

2. L. Lemonnier, *La Guerre indienne et la formation des premiers États de l'Ouest*, Gallimard, 1952.

3. J. Cabau, *La Prairie perdue, histoire du roman américain*, Seuil, 1966.

« Bois-Brûlés » : le rêve brisé de la nation métisse

Moitié indiens, moitié européens, les « Bois-Brûlés » du Canada appartiennent à la grande aventure de l'Ouest. Si le Québec célèbre aujourd'hui leur révolte, le sort de ces Métis francophones et catholiques laissa longtemps l'opinion indifférente.

Par **Philippe Jacquin**

L'AUTEUR

PHILIPPE JACQUIN (1942-2002) était professeur d'anthropologie américaine à l'université Lumière Lyon 2 *(cf. portrait p. 46).* Cet article a été publié dans *L'Histoire* n° 83, pp. 36-47.

Vivace souvenir

En 2005, de jeunes Métis ont suivi sur 2 300 km les routes commerciales historiques, jusqu'à Batoche. Ici, ils arrivent à Winnipeg, sur la rivière Assiboine, hissant le drapeau métis, apparu en 1816, à la bataille des Sept-Chênes. Il symbolise l'union féconde des deux cultures.

À 8 heures, le jour n'est pas encore levé. Un froid piquant assiège Regina, la capitale du Saskatchewan au Canada. Dans le quartier de la Police montée, des gardiens tirent du cachot le condamné qui s'avance sans trembler vers l'échafaud. Il porte aux pieds des mocassins*, ces « chaussures de sauvages », symboles du peuple des Métis canadiens, les fiers « Bois-Brûlés » de l'Ouest dont il a farouchement défendu les droits.

La scène se passait le 16 novembre 1885 et le supplicié s'appelait Louis Riel. Sa mort fut le dernier épisode de la révolte des Bois-Brûlés. Un siècle plus tard, le Canada célébrait avec émotion le centenaire de la mort du même Louis Riel, devenu héros national, l'une des plus pures figures de la mythologie de l'Ouest. Et les historiens se passionnent pour l'histoire tourmentée des Métis canadiens et de leur chef, odieusement mis à mort.

CP PHOTO/WINNIPEG FREE PRESS-JOE BRYSKA

Dès la seconde moitié du XVII[e] siècle, des coureurs de bois français naviguent sur les Grands Lacs. Pierre Radisson et son beau-frère, Groseilliers, parcourent le voisinage de la baie d'Hudson où ils rencontrent les Cris et les Assiniboines ; d'autres s'aventurent sur le haut Mississippi, alors territoire des Sioux. En 1670, les Anglais, en quête de fourrures*, construisent des postes au fond de la baie ; la Compagnie des aventuriers de la baie d'Hudson espère tirer grand profit d'une région qui s'annonce riche en fourrures de qualité. Dans les années 1680-1690, les Français élèvent des forts et une chaîne de postes entre le lac Supérieur et le Missouri. Les coureurs de bois* sillonnent l'intérieur et hivernent chez les Indiens* où ils se marient fréquemment. Les Anglais, de leur côté, cantonnés près des rivages glacés de la baie, succombent souvent au charme des *« squaws* aux cheveux de jais »* qui acceptent volontiers une union valorisante.

Ainsi grandit, au cours du XVIII[e] siècle, une population flottante composée de Métis. Leur communauté se constitue avec une langue, le français, un mode de vie et un pays. Au début du XIX[e] siècle, alors que les Blancs sont une infime minorité, 20 000 à 30 000 Métis se concentrent autour de quelques points dans l'Ouest, spécialement autour de l'axe de la rivière Rouge, au sud des lacs Winnipeg et Manitoba. La bourgade de Saint-Boniface, dont l'église est cernée de maisons de bois et de tipis, devient leur capitale.

ROGER VIOLLET

Louis Riel, le héros

Héros de la résistance métisse, Louis Riel, au centre, est ici représenté entouré des principaux chefs de la révolte de 1884-1885. En bas, à droite, leur principal adversaire, le général Middleton, vainqueur à Batoche (dessins de Haenen, 1884).

Chasseur habile, guide exceptionnel, guerrier féroce à l'occasion, le Métis est un homme « entre deux mondes ». Pour beaucoup, son nomadisme et son goût pour la chasse le relèguent au rang des « Sauvages » : *« Ce n'était qu'une race exécrable qu'on appelle Bois-Brûlés à cause de leur teint d'un brun plus foncé que celui des Sauvages mêmes*[1]. »

Vers 1812, des *Highlanders* (Écossais des Hautes-Terres), chassés de leurs terres, obtiennent de la Compagnie de la baie d'Hudson, détentrice de toutes les terres de l'Ouest, l'autorisation de s'installer le long de la rivière Rouge, juste à la frontière américaine. Ainsi naît la colonie baptisée Assiniboia, en plein cœur du pays métis. Toujours méfiants à l'égard de cette Compagnie qui les exploite, les Métis les accueillent fraîchement. La maladresse des officiers, qui dirigent le pays avec *« froideur et indolence »*, selon le voyageur Alexander Ross, cristallise le mécontentement. Brimades et bagarres se

NOTES

*Cf. lexique, p. 4.

1. J. C. Beltrami, *La Découverte des sources du Mississippi et de la rivière Sanglante*, p. 203, La Nouvelle-Orléans, 1824.

Du lac Supérieur aux Rocheuses, les Métis présentent un front commun aux nouveaux maîtres anglais

succèdent dans un climat tel que les colons écossais abandonnent.

Forts de leur succès, les Métis tentent de remettre en cause l'autorité de la Compagnie. Ils supportent mal le monopole commercial qu'on leur impose. Début 1849, un marchand métis, Guillaume Sayer, est arrêté pour contrebande. Les Métis se mobilisent. Un certain Louis Riel, propriétaire d'un moulin au bord de la Seine, un affluent de la rivière Rouge, d'où son surnom de « Meunier de la Seine », encercle alors, avec deux cents Métis, le tribunal de Boniface où comparaît Sayer. Père de onze enfants et catholique fervent, il est l'ennemi juré de la Compagnie de la baie d'Hudson qui lui a refusé naguère d'installer une entreprise textile. La cour acquitte le prévenu. Un cri retentit dans la foule : *« Le commerce est libre ! »* Pour la Compagnie de la baie d'Hudson c'est le commencement de la fin.

Depuis 1840 les deux provinces du Bas et du Haut-Canada sont unies sous un même gouvernement, malgré les antagonismes séparant anglophones et francophones. Dans les années suivantes, germe l'idée d'une fédération pour contrebalancer les visées expansionnistes de leur voisin du Sud en pleine conquête de l'Ouest. Les Anglophones les plus ardents encouragent une migration diffuse d'anglophones protestants de l'Ontario. Ces « Ontariens » s'installent sur les meilleures parcelles et, persuadés du peu d'intérêt des Métis pour l'agriculture, s'octroient des titres de propriété. En 1859, un Journal, le *North Wester*, lance une campagne virulente pour le rattachement pur et simple au Canada.

LA CARRIÈRE D'UN SANG-MÊLÉ

Les Québécois, quant à eux, sont trop occupés à préserver leurs droits pour s'engager aux côtés de lointains congénères dont ils perçoivent mal les revendications. S'ils se félicitent de l'ébranlement d'une compagnie anglaise, ils sont trop légalistes pour soutenir la rébellion. Le nationalisme métis s'appuie sur un profond sentiment anglophobe, un catholicisme militant et un individualisme forcené. Ses revendications s'articulent autour de trois axes : la terre appartient aux Métis ; ils souhaitent conserver leurs particularités, la langue française, la religion catholique et leur mode de vie ; enfin ils veulent se gouverner eux-mêmes.

Après la naissance du Dominion en 1867, le Canada reçoit un Premier ministre, sir John Alexander Macdonald, qui entreprend de négocier avec la Compagnie de la baie d'Hudson en vue du rattachement de ses territoires au nouvel État. En mars 1869, le Dominion prend possession de la terre de Rupert, son nom officiel, et les arpenteurs, auxquels se sont joints des Ontariens tel Thomas Scott – un Irlandais partisan de la lutte armée contre les Métis – se montrent plus agressifs. Les incidents se multiplient.

Fils aîné du « Meunier de la Seine », Louis-David Riel va s'imposer comme le chef des Métis. Il a fait d'excellentes études à l'école de Saint-Boniface, puis au petit séminaire de Montréal. Son sérieux et son intelligence le destinaient à la prêtrise, seule carrière possible alors pour un « sang-mêlé ». Après la mort de son père, en 1864, il revient à sa terre natale. Orateur enflammé, bilingue, le jeune Louis est très croyant, presque mystique, cultivé et ambitieux. Il s'engage avec fougue pour *« la cause de son peuple »*.

En septembre 1869, un Comité national est créé, dont Riel est le secrétaire. Sa position est sans compromis : les Métis refusent l'entrée de leur région au nouveau gouverneur, William MacDougall, tant que des négociations ne seront pas entamées sur le statut et les droits de la communauté. Riel reçoit le ralliement des Métis de l'extrême Ouest ; ainsi, du lac Supérieur aux Rocheuses, tous présentent un front commun aux nouveaux maîtres. Fort de ce soutien, Riel intime à MacDougall, en route pour la rivière Rouge, de rebrousser chemin ; devant l'obstination des Métis, le gouverneur fait demi-tour. En même temps, par une manœuvre adroite, sans violence, Riel s'empare d'Upper Fort Garry, la place la plus importante de la région. Toutefois, Riel n'a pas l'appui des Métis anglophones, partagés entre leur sentiment loyaliste et la nouvelle cause. Pour apaiser leurs craintes, Riel proclame son refus de demander l'intervention américaine. Au moment où certains anglophones se rallient à lui, en novembre, les autorités exigent qu'il dépose les armes.

Au lieu d'obtempérer, Riel propose une « liste des droits » inaliénables de la nation métis en quatorze articles : représentation au Parlement, bilinguisme, entière propriété des terres et traités équitables avec les Indiens. Les Métis acceptent la souveraineté canadienne à condition que soit préservée la dignité des fils de la Prairie. Riel fonde le journal *New Nation* afin de populariser ces idées dans l'Ontario.

Macdonald envoie Donald Alexander Smith ouvrir des négociations avec les « insurgés » et tenter de diviser le camp adverse par la concussion. Après de longues tractations, on aboutit à un semblant d'accord : les Métis sont autorisés à envoyer une délégation à Ottawa où se débattrait le statut de la colonie. Mais les plus ardents partisans de l'annexion, dont Thomas Scott, mobilisent des fanatiques qui multiplient les provocations ; en février 1870, Thomas Scott est capturé par les Métis. Blessé par l'attentisme du gouvernement et désireux de faire un exemple, Riel le laisse exécuter.

La mort de « l'héroïque Scott », le 4 mars, bouleverse l'Ontario. Exaspérée, l'opinion publique ne parle plus que de mettre à la raison ces « demi-sauvages ». Dans cette effervescence, les pourparlers se poursuivent, le cabinet Macdonald accepte les revendications des Métis et, sous les huées des députés, le Parlement entérine le statut de la nouvelle province baptisée Manitoba, le 15 juillet 1870.

Au sommet de sa gloire, Riel est pourtant critiqué. La bourgeoisie métis n'a jamais accepté sa domination. Des fermiers, des gros commerçants et des individus jaloux de sa réussite se plaignent de sa politique et de son autoritarisme. En fait, la tension monte dans la colonie de la rivière Rouge lorsqu'on apprend qu'un millier d'hommes, surtout des Ontariens, se dirigent vers le pays. Si l'envoi de cette force, chargée de la police, est conforme aux accords passés avec le gouvernement, les hommes qui la composent rêvent d'en découdre avec les insurgés. En juillet, plusieurs Métis sont tués et les soldats molestent les chasseurs. Malgré son élection en septembre 1874 au Parlement, Riel se sent menacé et s'installe près de la frontière canadienne, au sud de Montréal.

UN PROCÈS INÉQUITABLE

Accablé de soucis matériels et malade, angoissé, il se laisse convaincre de séjourner dans un asile à Montréal. Deux ans plus tard, en 1879, il retourne près du Manitoba où il constate la dégradation de la condition des Métis.

A la suite de l'accord de 1870, ceux-ci avaient reçu des titres de propriété mais, ignorant la valeur des terres, ils les vendent pour une bouchée de pain. La variole et le whisky frelaté déciment les Indiens. Les Blancs abattent tout le bétail sans distinction, saupoudrent les carcasses de strychnine, empoisonnant gibier et chiens des Indiens. La famine pousse ces derniers à mendier aux portes des forts. Responsables du Dominion et colons se réjouissent des calamités qui accablent Indiens et Métis.

Les Métis du Saskatchewan font alors appel à Louis Riel dont le charisme et la modération emportent les auditoires. En mars 1885, il crée un gouvernement provisoire de quinze membres, l'Exovidat, *« les élus du troupeau »*.

Riel attend un geste du gouvernement pour calmer l'ardeur des militants armés qui se rallient à sa cause. En mars, ces derniers pillent des magasins. Dumont, le second de Riel, tente sans succès un raid sur Fort Carlton ; au retour, il tombe sur la Police montée ; l'affrontement fait douze tués et une dizaine de blessés dans la force fédérale. A Ottawa, les nouvelles de la *« révolte des Métis »* et des *« massacres des Indiens »* traumatisent l'opinion publique.

Le 9 mai 1885, les 800 hommes du général Middleton encerclent une centaine de Métis dans Batoche. *« Les Tuniques écarlates font merveille »* : artillerie et mitrailleuses contre des Métis à court de munitions qui chargent leurs fusils de clous et de cailloux. La chute de Batoche sonne le glas de la résistance : les membres du Conseil sont condamnés à la prison, huit

MONTREAL, MUSEE MCCORD

Batoche, l'ultime bataille
Revêtus de tuniques écarlates, les 800 hommes emmenés par le général Middleton, bien armés, viennent facilement à bout des Métis retranchés dans Batoche, du 9 au 12 mai 1885 (estampe de F. W. Curzon, 1875-1925).

LA PRAIRIE, PATRIE DES MÉTIS

Découvrant l'immense pâturage à bisons qui s'étend à l'est de la rivière Rouge, les coureurs de bois français l'ont baptisé « Prairie ». La richesse de la faune y attire depuis longtemps les grandes tribus indiennes. Elle fut le théâtre de la révolte des Métis.

La dureté de la sentence provoque une émotion intense au Québec où l'on suit avec passion le procès du Métis Louis Riel

Philippe Jacquin, Peau-Rouge forever

Impossible d'oublier les cheveux fous, les chemisettes à carreaux et l'enthousiasme de celui qui fut « l'Indien blanc » de l'université française.

COLLECTION PARTICULIÈRE

Avant d'être le chantre intarissable des Sioux, Iroquois, Hopis, des trappeurs, cow-boys et autres coureurs des bois, l'Amérique, pour ce Normand, ce fut d'abord un rêve d'aventure, un ailleurs fabuleux plein de diligences poursuivies par les Comanches. Encouragé par Jacques Soustelle et Jean Malaurie, ce conteur jovial qui était aussi un infatigable travailleur, soutient, en 1986, une thèse (publiée sous le titre *Les Indiens blancs*) consacrée à l'aventure des « coureurs des bois ». Pourfendeur d'idées reçues, il explique que les Sioux et les Cheyennes que l'on imagine avoir été de toute éternité chasseurs de bisons dans les plaines du Dakota furent d'abord des agriculteurs installés près des Grands Lacs, où ils cultivaient le maïs, les courges, les haricots. *« Il n'y a là aucune régression. Ces peuples ont fait un choix environnemental. Les Indiens observent, regardent, réfléchissent, exactement comme un physicien dans un synchrotron ! »*

Anthropologue autant qu'historien Philippe Jacquin n'a cessé d'approfondir son sujet sur le terrain depuis son premier voyage dans les sixties *(cf. Pour aller plus loin, p. 96)*. Mais le Far West du XX^e^ siècle s'est révélé presque décevant. *« D'abord parce que les Indiens sont habillés comme nous ! Et puis, dans une réserve, il y a des boîtes de bière par terre, des épaves de voitures qui rouillent… L'Indien écologiste, soucieux de protéger la nature, c'est un mythe… »*

Se mettre à l'écoute de ces sans-voix fut, pour ce fils d'un mineur de fond et d'une paysanne, un devoir en même temps qu'une passion. *« Je suis rouge forever »* plaisantait cet ancien militant gauchiste. Rouge, ou peau-rouge ? A ses yeux, visiblement, c'était un peu la même chose…

D'après **FRANÇOIS DUFAY**, *L'Histoire* n° 248, pp. 30-31.

Indiens sont pendus et les deux chefs, Poundmaker et Big Bear, emprisonnés. Dumont et Riel ont réussi à s'enfuir mais, quelques jours plus tard, Riel se rend à la Police montée.

Son procès en juillet 1885 est un exemple d'iniquité. En vertu d'une loi britannique de 1352, il est accusé de haute trahison. Le jury se compose de 36 protestants anglophones. Riel explique sa position avec lucidité, plaidant inlassablement pour la cause métisse. Il est condamné à mort. La dureté de la sentence provoque une émotion intense au Québec où l'on suit passionnément le procès. Malgré les pétitions, Riel est exécuté. Sa mort aide à la création du Parti national qui remporte brillamment les élections provinciales de 1886. L'année suivante, les conservateurs s'inclinent devant les libéraux ; une orientation nouvelle se dessine pour le Canada.

L'échec de Riel tient avant tout à son isolement politique. La cause métisse n'intéressait pas les Québécois, pourtant francophones et catholiques ; embarrassés par la filiation indienne, ils ne voulaient pas se compromettre aux yeux des anglophones en soutenant un groupe dont on redoutait les visées autonomistes et le discours *« nationaliste »*.

Une fois apaisée l'effervescence, le silence est retombé sur l'Ouest. Les Métis ont quitté le tipi pour les banlieues de Winnipeg et d'Edmonton où ils sont demeurés en marge de la société canadienne. Batoche a été consacrée site national et le gouvernement canadien a financé la publication des écrits de Louis Riel, héros et martyr de la cause des Bois-Brûlés. ■

3. États-Unis : le grand face-à-face

La nation américaine s'est construite en évinçant les Indiens de leurs terres. Une confrontation souvent violente ponctuée de batailles et de massacres.

© ANDERSON COLLECTION/CORBIS

Sur le sentier de la guerre

Des Atsinas, vivant entre Missouri et Saskatchewan, rejouent une scène de préparation à la guerre pour le photographe Edward S. Curtis en 1908.

1776-1890 : la conquête de l'Ouest

En l'espace d'un siècle, les Indiens sont dépossédés de leurs terres et confinés dans des réserves.

L'IRRÉSISTIBLE EXPANSION

Les Indiens d'Amérique sont dépossédés de leurs terres à mesure que progresse la colonisation de l'Ouest. Formés de treize colonies insurgées contre l'Angleterre en 1776, les États-Unis acquièrent, par la guerre ou la diplomatie, le territoire de la Louisiane – en fait, les Grandes Plaines – en 1803, la Floride en 1819, le Texas en 1845, l'Oregon en 1846, la Californie et le sud-ouest des Rocheuses en 1848, puis l'Alaska en 1867. A l'instigation des autorités fédérales, cette expansion s'accompagne d'une vague de peuplement qui a pour effet d'abord de contenir, ensuite de refouler les tribus amérindiennes aux confins de la civilisation anglo-américaine. Les guerres, les traités de paix, l'éclosion des communautés rurales et des villes « champignons », l'exploitation des ressources naturelles (la ruée vers l'or), le tracé ferroviaire – le premier transcontinental est achevé en 1867 – et la disparition des grands troupeaux de bisons contribuent, peu à peu, à disloquer leurs terres et à affaiblir leur résistance, au même titre que l'alcool et les épidémies.

Pour préserver le mode de vie de leurs ancêtres, les Indiens se lancent dans des guérillas sanglantes. Vains espoirs. En décembre 1890, à l'heure où le gouvernement américain vient d'annoncer la fin de la conquête de l'Ouest, la résistance s'est éteinte. Les premiers habitants du continent sont confinés dans des réserves, généralement situées sur des terres ingrates et placées sous contrôle militaire.

FARID AMEUR

La politique indienne des États-Unis

A partir de la fin du XVIIIe siècle, la jeune République américaine ne cesse de s'agrandir vers l'Ouest. Face aux populations autochtones, les États-Unis mènent une politique, qui, loin d'être monolithique, oscille entre diplomatie, guerre et tentative d'assimilation.

Par Philippe Jacquin

Dans les Grandes Plaines
Ces guerriers cheyennes furent photographiés par Edward S. Curtis en 1905.

STAPLETON COLLECTION/CORBIS

LA CAVALERIE encercle un village cheyenne, massacre femmes et enfants, telle est aujourd'hui l'image qui s'impose à l'évocation de la politique indienne des États-Unis. Depuis les années 1970, les westerns ont changé de camp, après les valeureux pionniers assaillis par des sauvages sanguinaires, les Indiens n'en finissent pas de succomber sous les balles des tuniques bleues. Vue à travers ce prisme déformant, l'avancée américaine dans l'Ouest s'apparente à une extermination systématique, le terme « ethnocide » s'étant même banalisé dans le langage courant. Qu'en est-il exactement du comportement des Américains et de leur politique à l'encontre des Indiens ?

Loin d'Hollywood, les travaux d'ethnohistoire apportent un éclairage nouveau sur les Indiens : ils ne sont plus regardés comme des acteurs passifs. Quant aux Américains, leur politique ne peut se résumer à un monolithisme intransigeant, elle varie au gré des situations et de la puissance des groupes de pression.

A la fondation de la jeune République des États-Unis, l'héritage colonial demeure très présent et la formidable expansion vers l'Ouest au XIXe siècle conduit les gouvernements successifs à s'adapter à la nouvelle situation. Face à l'invasion, la politique des Indiens s'organise en fonction de leurs traditions, de leurs alliances et de la conjoncture. Dans la seconde moitié du siècle, la majorité des Américains pensent que les Indiens, vaincus, vont disparaître, abandonnés dans les réserves. Ce destin tragique mobilise religieux et philanthropes ; ils espèrent sauver les derniers Indiens en les américanisant.

L'AUTEUR

PHILIPPE JACQUIN (1942-2002) était professeur d'anthropologie américaine à l'université Lumière Lyon 2 *(cf. portrait p. 46).*

Devant l'avancée des colons, les tribus sont sans cesse repoussées vers l'Ouest. Les autorités leur concèdent des terres tout en espérant que les missionnaires vont « civiliser » les Indiens et les convaincre de devenir des Américains

1804-1806

SUR LA PISTE DE LEWIS ET CLARK

Leur expédition vers le Pacifique ouvrit la voie à la conquête de l'Ouest. Ils sont ici à la fourche du Missouri, accompagnés de leur guide, l'Indienne Sacajawea.

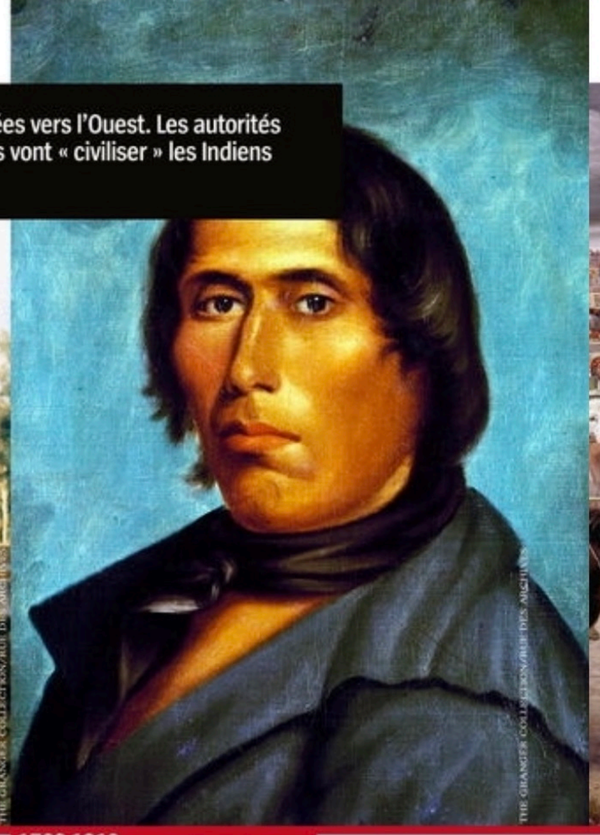

1768-1813

TECUMSEH, LE RÊVE D'UNE FÉDÉRATION

Le chef des Shawnees promettait une renaissance des Indiens si ceux-ci s'unissaient contre les envahisseurs. Il mourut au combat en 1813 et avec lui l'espoir d'une union.

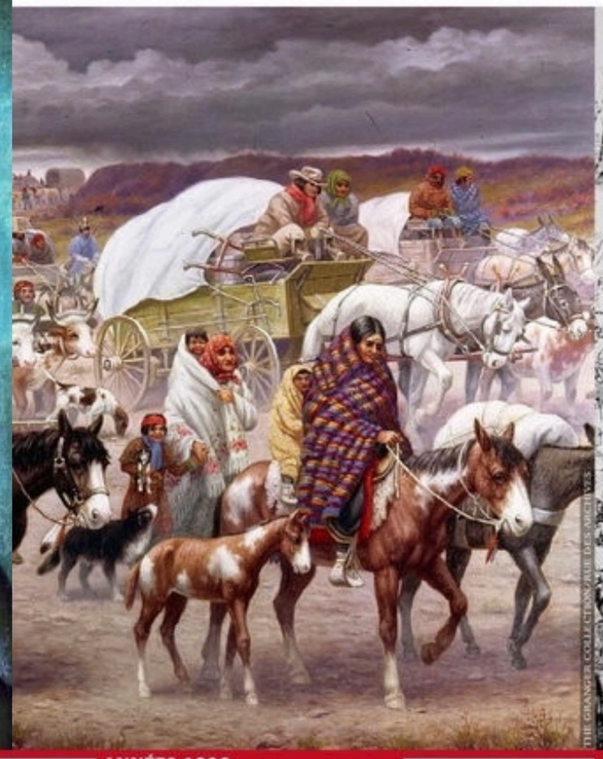

ANNÉES 1830

LE SENTIER DES LARMES

Les Cherokees furent déportés vers le territoire indien d'Oklahoma. Le froid, la faim, le choléra décimèrent 5 000 d'entre eux (tableau de Robert Lindneux, 1838).

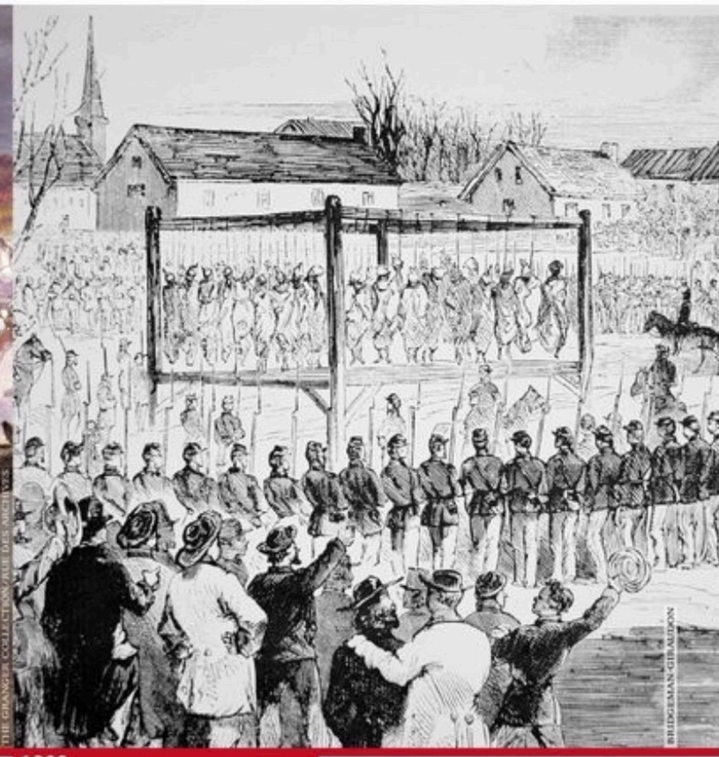

1862

PENDAISON DE MASSE

Le 26 décembre 1862 à Mankato (Minnesota), 38 Sioux santees furent pendus suite à un massacre de colons. Ce fut la plus grande exécution publique de l'histoire des États-Unis (gravure, 1862).

Dans les années 1720, l'officier anglais Colden croit trouver les raisons du succès de la politique indienne des Français de Nouvelle-France dans le prosélytisme religieux. En réalité, ils se sont adaptés aux traditions commerciales des Indiens* *(cf. Gilles Havard, p. 32)*. Les Anglo-Saxons, eux, dès les origines, conduisent une politique d'acquisition foncière. Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, sur toute la façade Atlantique, les colons grignotent inexorablement les terres indiennes, non sans conflits. A la guérilla succèdent des massacres. Les peuples les plus faibles s'inclinent et fuient vers l'Ouest. Dans le Nord-Est la menace française oblige la Couronne à négocier avec la puissante Confédération des Iroquois. Ces derniers demeurent fidèles à l'alliance anglaise dont ils obtiennent des fusils pour étendre leur empire commercial dans la vallée de l'Ohio et vers les Grands Lacs. La victoire anglaise pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763) conforte leur position mais, pour les colons, elle a un goût amer.

Dès la fin de la guerre, « la Proclamation de 1763 » du roi George III limite les ambitions des colonies puisqu'elle reconnaît la souveraineté des tribus au-delà des Appalaches. Cette déception des colons demeure un des ferments de la révolte des colonies qui aboutira à la déclaration d'Indépendance du 4 juillet 1776. C'est pourquoi la majorité des Indiens prennent parti pour la Couronne pendant la guerre d'Indépendance parce qu'ils ont conscience de la menace représentée par les colons. La victorie des Américains ne les empêche pas de ménager les vaincus, le Congrès manifestant toutefois son intention de conserver de bonnes relations avec les Indiens.

En 1787, l'Ordonnance du Nord-Ouest reconnaît la légitimité de la propriété tribale, la souveraineté des tribus et leur indépendance. Le gouvernement des États-Unis s'engage alors à signer des traités avec les « nations étrangères » pour obtenir des terres. Le commerce avec les Indiens est réglementé afin que cesse la contrebande d'alcool et d'armes. Ces mesures sont loin de satisfaire l'ensemble de la Fédération, notamment les États de New York, de Caroline, de Géorgie, où vivent encore des tribus sur des superficies importantes. Les infiltrations de pionniers sur les terres fertiles de la vallée de l'Ohio suscitent l'exaspération des Indiens qui se mobilisent pour résister à l'avance américaine.

Devant les incidents et la menace d'une alliance générale le gouvernement décide de confier l'offensive militaire au général Wayne. En 1794, la coalition du chef Blue Jacket[1] est vaincue à Fallen Timbers. Les traités sont renégociés. A l'est du Mississippi, la souveraineté indienne est limitée à des réserves, des territoires concédés par le gouvernement où les tribus ont obligation de se regrouper. En fait, les autorités espèrent que les missionnaires vont « civiliser » les Indiens et les convaincre de devenir des Américains. Désespérés, beaucoup d'Indiens de l'Est rejoignent le camp anglais lors de la guerre de 1812[2], séduits par Tecumseh, un chef shawnee, et son frère Tenskwatawa, dit « le Prophète », qui promettent une renaissance si les Indiens s'unissent contre les envahisseurs. Mais les Britanniques soutiennent peu l'alliance indienne, Tecumseh meurt au combat en 1813 et avec lui disparaissent les espoirs des Indiens de l'Est.

A l'entrée du XIX^e^ siècle deux événements contribuent à bouleverser la géopolitique américaine, l'achat de la Louisiane et l'essor du « roi Coton ». En 1803, le président Jefferson acquiert la Louisiane française, un vaste territoire mal connu, qui s'étend de la vallée du Mississippi aux Rocheuses. De mai 1804 à septembre 1806, Meriwether Lewis et William Clark ont la mission de rejoindre l'océan Pacifique à travers l'Ouest lointain, le « Far West ». Le rapport de leur exploration enflamme le Congrès et la presse, les tribus nomades rencontrées – à l'exception des Sioux – semblent prêtes à commercer avec les Américains et à ratifier des traités. Au même moment, dans le Sud-Est, notamment en Géorgie, la fièvre de la terre s'empare des planteurs de coton, qui veulent accroître la production pour répondre à la forte demande européenne.

Au cœur des riches vallées des Appalaches se tiennent les villages des « cinq tribus civilisées », Cherokees, Choctaws, Chickasaws, Creeks et Séminoles, qui ont adopté le mode de vie européen dès le XVIII^e^ siècle. Beaucoup sont christianisés, connaissent l'anglais, les nombreux mariages avec les marchands de fourrure* ont donné naissance à une puissante communauté métisse. Leur sympathie pour les valeurs et les institutions américaines font de ces tribus une entité géopolitique que les autorités s'efforcent de ménager.

LA DÉPORTATION VERS L'OUEST

L'élection d'Andrew Jackson en 1828 conduit à un durcissement de la politique indienne. Quelques années auparavant, les Américains ont créé un bureau des Affaires indiennes (1824) sous la tutelle du ministère de la Guerre, position ambiguë pour un service chargé de normaliser les relations avec ces « nations étrangères ». La politique de Jackson consiste, par la loi de mai 1830, à offrir aux Indiens des terres à l'Ouest dans >>>

La découverte d'or en Californie en 1848 déclenche une immigration massive. Les exactions commises contre les Indiens sont telles que la population autochtone s'effondre. Elle passe de 150 000 individus en 1848 à quelques centaines trente ans plus tard

BRIDGEMAN-GIRAUDON

1827-1870

LA CAPTIVE AUX YEUX CLAIRS

Enlevée à 9 ans par les Comanches, Cynthia Ann Parker (ici avec sa fille Fleur de Prairie en 1861) donna naissance à Quanah Parker, l'un des plus célèbres chefs de cette tribu.

BRIDGEMAN-GIRAUDON

1868

TRAITÉ DE FORT LARAMIE

Le général Sherman signe des accords de paix avec les Sioux, les Cheyennes et les Arapahos, une énième (et vaine) tentative pour mettre fin à la guerre.

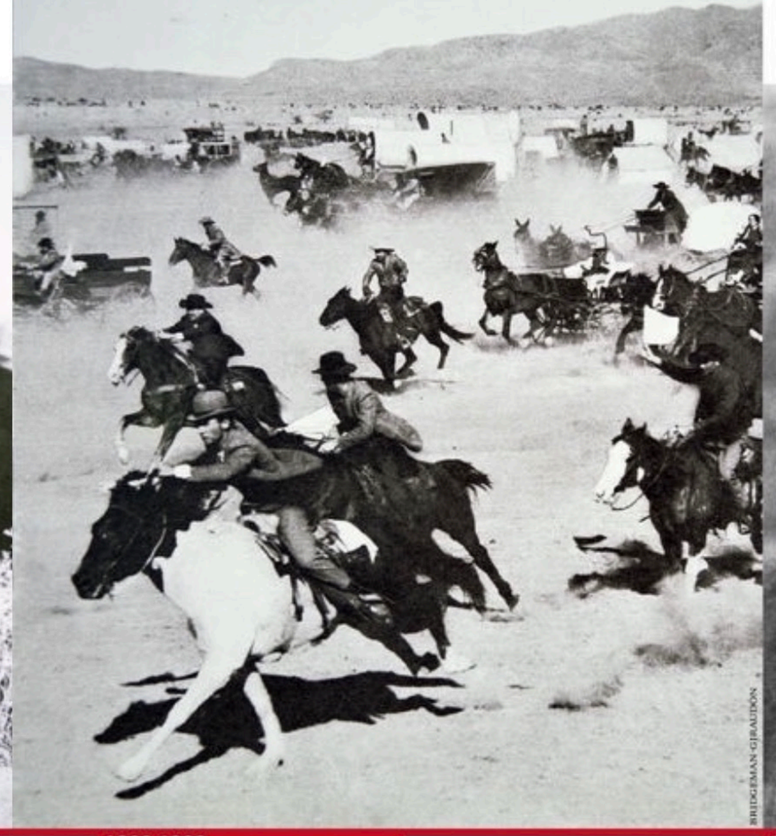

BRIDGEMAN-GIRAUDON

1889-1893

LA « COURSE À LA TERRE »

Le président Harrison autorise l'ouverture à la colonisation de l'ancien Territoire indien de l'Oklahoma. Des milliers de colons, alignés sur la frontière, s'élancent à l'assaut de la terre promise (1893).

CORBIS

1897

RED TOMAHAWK ET LA POLICE INDIENNE

En 1880, une police est créée dans les réserves, pour veiller à l'extinction des pratiques rituelles. Ce sergent sioux photographié à Fort Yates a participé à l'assassinat de Sitting Bull.

La conquête vue par les Sioux

Pendant l'hiver, chaque tribu, usant d'un savoir ancestral dont l'apprentissage demande des années, élabore des calendriers à l'aide de signes brodés sur de la peau ou calligraphiés sur de l'écorce de bouleau (ci-contre, celui de Lone Dog, conservé au musée des Sciences naturelles de Houston, Texas). Y sont consignés les événements marquants d'une année : une épidémie, une famine, la visite d'un Blanc, une victoire, etc. Petit à petit, ces registres sont de plus en plus rythmés par l'histoire de la conquête.
Un calendrier sioux qui s'étale de 1796 à 1948 enregistre ainsi le basculement qui s'est produit dans les Plaines dans les années 1860. Sont notés l'arrivée de l'armée américaine, la vente de terres aux Blancs, les combats avec la cavalerie et les Indiens « passés à l'ennemi », l'inquiétude croissante des Indiens et même l'espoir suscité par le retour de Sitting Bull.

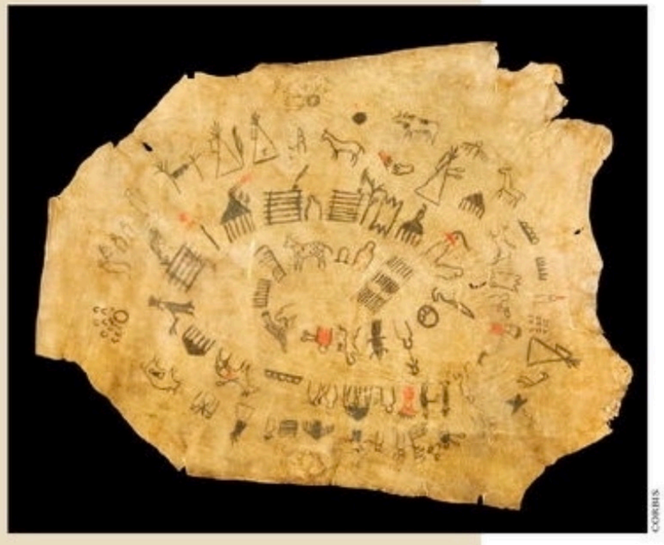

CORBIS

>>> le « Territoire indien », l'Oklahoma actuel, en échange de leur territoire à l'Est. Mais la majorité refusent ; les Cherokees, qui viennent d'élire un gouvernement et se doter d'institutions semblables à celles des Américains, décident de porter l'affaire devant la Cour suprême. Le verdict est rendu en 1831, les tribus indiennes sont des *« nations domestiques dépendantes »*, les Cherokees doivent se soumettre à la loi fédérale et accepter la déportation.

Encadrés par l'armée, les Indiens sont déplacés dans des conditions déplorables et 5 000 d'entre eux succombent sur le « sentier des larmes ». Les Creeks et les Séminoles refusent la déportation ; réfugiés en Floride, les Séminoles infligent de lourdes pertes à l'armée américaine pendant dix ans.

Au moment où se déroule la déportation des tribus de l'Est, les Américains se lancent à la conquête de l'Ouest. Ce monde nouveau au-delà du Mississippi semble un territoire vide plein de promesses. Des colons se sont aventurés jusque dans l'Oregon au cours des années 1842-1843, les terres sont fertiles, les Indiens accueillent les Américains sans hostilité.

En Californie, la découverte d'or en 1848 déclenche une immigration massive. Les chercheurs d'or s'y livrent à de telles exactions, travail et prostitution forcés, que la population indienne de Californie s'effondre en quelques décennies. Estimée à 150 000 individus en 1848, elle n'est plus que de 30 000 en 1861. Dix ans plus tard il ne reste que quelques centaines d'Indiens. En Californie, comme dans l'Oregon, la politique fédérale se heurte à de puissants intérêts locaux dont la double finalité reste d'exploiter la main-d'œuvre indienne et d'accaparer les terres.

Jusqu'aux années précédant la guerre civile, la colonisation touche peu les Grandes Plaines où nomadisent les tribus des chasseurs de bisons*. Ces dernières ont connu une véritable « révolution culturelle » au XVIII[e] siècle avec l'adoption du cheval* qui encourage le développement d'une culture guerrière, alimentée aussi par la pénétration du fer, des armes à feu et de l'alcool, obtenus par le commerce de la fourrure. Enrichies et fortes de leur dynamisme militaire, des tribus se constituent un véritable empire. Ainsi, les Sioux dominent les Plaines du Nord du Missouri à la rivière Yellowstone ; les Cheyennes et les Arapahos règnent sur un vaste territoire compris entre la rivière Republican et l'Arkansas ; au sud s'étend le royaume des Comanches. Dans la guerre endémique qui oppose les tribus entre elles, certaines s'allient avec les Américains : les Pawnees

L'américanisation passe par la privatisation des terres, la destruction des cultures traditionnelles, l'éducation, la christianisation. Certains résistent et cachent leurs enfants, d'autres leur conseillent de suivre la « White Mans's Road »

VERS 1900

LES PENSIONNATS

A partir des années 1880, le gouvernement crée des écoles pour éloigner les enfants de leur culture, persuadé que l'éducation est la clé de l'assimilation.

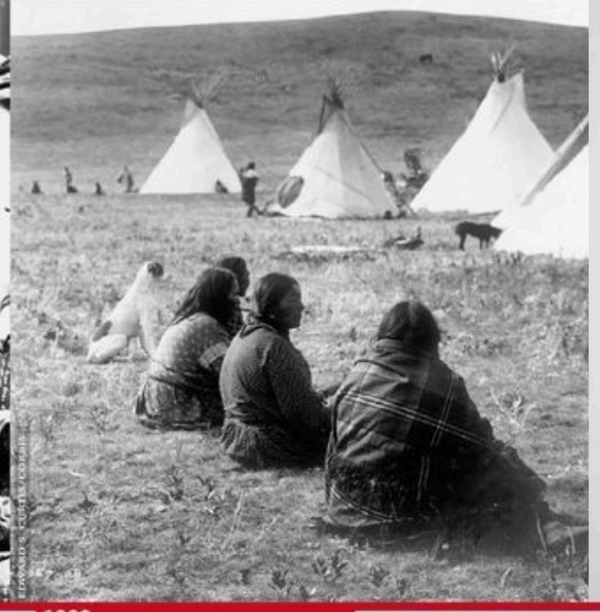

1909

DANS UNE RÉSERVE

Ce qui reste des Arikaras, décimés par la variole, est rassemblé en 1880 avec les Mandans et les Hidatsas sur la réserve de Fort Berthold dans le Dakota du Nord.

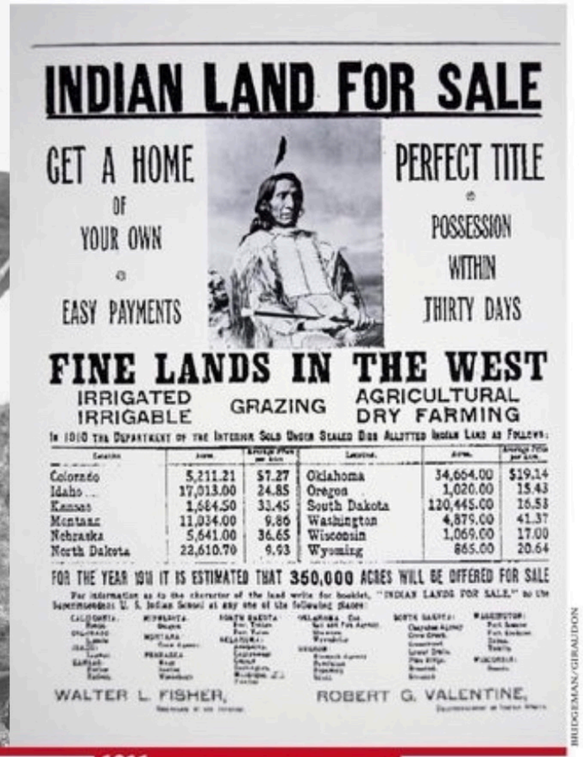

1911

TERRES INDIENNES À VENDRE

Ventes bon marché des terres indiennes par le gouvernement fédéral et locations des parcelles par les Indiens eux-mêmes réduisent les réserves telle une peau de chagrin.

recherchent ainsi par exemple leur appui contre les Sioux[3]. A l'arrivée des Américains dans les Plaines, la situation géopolitique demeure instable.

A la fin des années 1840, l'avancée de la colonisation place les Indiens devant de nouveaux choix stratégiques : doivent-ils accepter la négociation ou s'engager dans la résistance armée ? « Les grands chefs » ne possèdent pas une autorité absolue, la gestion des affaires politiques étant soumise au contrôle de la collectivité.

On a parfois dit que les Indiens avaient une notion imprécise de leur territoire. En fait, dans toutes les rencontres, ils contestent le droit du sol que veulent imposer les envahisseurs. Lors du traité* de 1851 à Fort Laramie, Black Hawk précise l'extension du territoire sioux et reprend l'argument américain : le droit de conquête. Les Sioux ont chassé les Pawnees et les Crows *« de la même manière que les Blancs prennent la terre des Indiens »*. Les Indiens refusent d'être considérés comme inférieurs ou sujets. Lors des grands traités, les officiels font valoir que les paroles, qui ont pour les Indiens plus de valeur que l'écrit, seront transmises au « Grand-Père », le Président. Il n'en est rien. Plus dramatique est la ratification du traité par le Congrès, lors de laquelle les élus de la nation apportent des modifications, notamment en ce qui concerne les vivres promis lors de la signature. La duplicité des Américains rend les relations délicates, d'où l'expression *« langue fourchue »* qui résume l'amertume des Indiens.

Pourquoi, dans ce cas, signent-ils les traités qui amputent leur territoire ou les obligent à vivre dans des réserves ? La réponse varie suivant la conjoncture, la situation socio-économique et la puissance militaire des tribus. Dans les Plaines du Nord, des milliers de colons passent avec leurs chariots, abattent le gibier, coupent les rares arbres et apportent la variole, la tuberculose ou même le choléra en 1848. Dans les Plaines du Sud, l'invasion est moins pressante, mais de longues années de sécheresse réduisent les troupeaux de bisons. Partout la diffusion rapide de l'alcool induit une violence endémique au sein des clans.

La majorité de chefs des grandes tribus souhaitent des accords qui ne les spolient pas de leurs droits et de leurs terres. Ils sont favorables à une politique d'accommodation : laisser les Américains s'installer, ici et là. C'est en ce sens que doivent se comprendre les traités signés en 1851 à Fort Laramie avec les Sioux, les Cheyennes et les Arapahos, et à Fort Atkinson avec les Comanches, les Kiowas, les Apaches. Ils permettent aux Américains de construire forts et routes dans les Plaines, de redéfinir les limites territoriales des tribus afin de limiter les conflits et de permettre aux colons de s'installer. Ce dernier point demeure le plus délicat à appliquer car les Indiens des Plaines restent des chasseurs nomades.

Malgré les traités, le gouvernement ne peut protéger les Indiens des déprédations commises par la colonisation. Entre 1840 et 1860, 250 000 immigrants empruntent les pistes de l'Ouest, moins de 400 sont tués par les Indiens. Avec la découverte d'or en Californie (1848), de mines d'or et d'argent dans le Colorado (1858), la pression s'accentue. Les prospecteurs envahissent les terres indiennes et ont de nouvelles exigences territoriales et politiques. Face aux intrusions répétées des pionniers, de jeunes chefs de guerre, tel Crazy Horse, déclenchent une guérilla contre les forts, les fermes ou les convois.

L'impuissance du pouvoir fédéral exaspère les citoyens de l'Ouest qui lancent des expéditions punitives. En novembre 1864, dans le Colorado, le régiment de volontaires du colonel Chivington massacre 200 Indiens d'un village cheyenne près de Sand Creek.

Devant la réduction de leur territoire, les Indiens essaient de négocier au mieux ou s'engagent dans la lutte ouverte. Après la guerre civile, les élites de l'Est critiquent la politique conduite contre les Indiens. Le massacre de Sand Creek émeut l'opinion publique, de même que la répression du soulèvement des Sioux santees (1862) ou la déportation des Navajos à Bosque Redondo (1863-1864). La révélation de la corruption du Bureau des Affaires indiennes choque l'opinion : des agents font d'énormes bénéfices sur les achats de vivres que les traités destinent aux Indiens. Les missionnaires et les enquêteurs de l'Indian Peace Commission nommée par le Congrès en 1867 s'inquiètent du désœuvrement indien.

L'élection de Ulysses Grant en 1868 conforte les partisans d'une politique de paix. En 1869, le Congrès accepte la proposition du Président de créer un Board of Indian Commissioners, indépendant du Bureau des affaires indiennes corrompu, dont les membres sont nommés par le Président. Des tournées d'inspection sont lancées pour convaincre les Indiens d'abandonner leur mode de vie traditionnel. Enfin, Grant veut mettre fin à la politique des traités, jugée trop coûteuse et facteur de corruption, un projet qui recueille le consensus de la nation. En 1871, le Congrès accepte la proposition : la nouvelle législation entérine dans le domaine du droit la volonté de souveraineté américaine et le désir de la mise en valeur des richesses en matières premières de l'Ouest.

Aucune alternative n'est laissée aux Indiens qui n'acceptent pas ces propositions. L'intransigeance des autorités locales, l'aveuglement du gouvernement central, la réduction des Indiens à un statut inférieur, les déprédations, l'extermination des bisons conduisent les bellicistes à prendre le dessus au sein des tribus. Pour beaucoup, la politique de paix reste un leurre pour les contraindre à céder leurs terres. La guerre devient alors la seule issue politique. A part quelques grands combats, les affrontements entre guerriers et soldats bleus se limitent à une série d'embuscades et d'escarmouches. Les Indiens utilisent la peur qu'ils inspirent par une habile guerre psychologique. Les jeunes suivent des chefs charismatiques, Crazy Horse, Satanta, Quanah Parker, Gall ou Sitting Bull.

« GUERRE TOTALE »

Face aux Indiens, la médiocrité du recrutement de l'armée de l'Ouest se traduit par un nombre impressionnant de désertions (estimée à un tiers des soldats !), l'alcoolisme et une mauvaise formation militaire. Ainsi, la majorité des cavaliers restent incapables de combattre à cheval face à *« la meilleure cavalerie légère du monde »* selon les mots du général Sheridan. La supériorité américaine tient à la logistique et à la technologie. Les soldats sont ravitaillés et les chevaux nourris, alors que les Indiens doivent chasser ou piller pour nourrir leur famille.

Naît alors une véritable « guerre totale », stratégie de la terreur contre la population indienne non combattante. Certains officiers, les généraux Crook, Pope ou Howard, portent une sincère admiration à leur adversaire. D'autres, Sherman ou Sheridan, conseillent, en parlant des Sioux, *« d'exterminer hommes, femmes et enfants »*.

Les tribus doivent s'incliner. Dans les Plaines du Sud, l'armée affame les Cheyennes. Le lieutenant-colonel Custer massacre un village cheyenne sur la Washita en 1868. Les Kiowas, les Comanches de Quanah Parker de la rivière Rouge tentent en vain de résister (1874-1875). A la même époque, l'offensive américaine

Au début du XX[e] siècle, l'Amérique se désintéresse des vaincus qui ne sont plus que 250 000 ici et là. On ne veut plus voir que les Indiens des premiers westerns et du *Buffalo Bill's Wild West Show*...

se concentre contre les Sioux des Plaines du Nord en raison de la découverte d'or dans les Black Hills. Malgré la cuisante défaite de Custer le 25 juin 1876 près de la Little Big Horn, les Sioux et les Cheyennes sont poursuivis sans relâche. Sitting Bull se réfugie au Canada, Crazy Horse est assassiné en 1877 dans un camp militaire. Les Utes de l'Utah, les Modocs de l'Oregon, les Nez Percés cède devant la puissance militaire.

Entre 1874 et 1885, les Apaches mènent une guérilla endémique dans le Sud-Ouest. En 1886, Géronimo se rend et est déporté, comme nombre de Cheyennes, vers les forts insalubres de Floride. Partout, chefs et guerriers sont traités comme des droits communs et emprisonnés de longues années.

En 1890, les Plaines s'enflamment aux prédictions messianiques de Wowoka, qui annonce la fin de la domination américaine. Le gouvernement s'inquiète de ce revivalisme populaire dans les réserves, des « Danses des Esprits », qu'il considère comme un appel à la rébellion. En décembre 1890, les soldats investissent la réserve* de Standing Rock (Dakota du Sud) pour arrêter le vieux chef Sitting Bull, qui est abattu par des agents de la police indienne. Quelques jours plus tard, les soldats mitraillent 250 Sioux à Wounded Knee ; ce massacre sonne le glas d'un monde *(cf. Farid Ameur, p. 72)*. Tous les Indiens sont regroupés dans des réserves entre les mains de réformateurs dont la philosophie peut se résumer par la phrase de l'un d'eux : *« tuer l'Indien pour sauver l'Homme »*.

L'AMÉRICANISATION FORCÉE

La politique d'assimilation a commencé dès l'origine de la colonisation du continent, mais s'est accentuée à la fin des guerres indiennes. A la fin du XIX[e] siècle, les Indiens vaincus semblent désemparés et, dans les années 1880, un courant se développe parmi les élites de l'Est pour assimiler les Indiens, de façon à en faire de véritables citoyens.

En 1881, l'écrivain Helen Hunt Jackson publie un réquisitoire implacable contre la politique indienne des États-Unis. Son ouvrage, *Un siècle de déshonneur,* devient, comme *La Case de l'oncle Tom,* une référence obligée dans la croisade menée par des associations pour réformer la politique indienne. Que ce soit le Boston Indian Citizenship Committee, la Women's National Indian Association ou l'Indian Rights Association, tous ces groupes sont constitués en majorité de femmes de la bourgeoisie urbaine de l'Est et de religieux. En 1883, ces réformateurs se retrouvent au lac Mohonk pour débattre de l'avenir des Indiens et des 102 réserves de l'Ouest. « La question indienne » est devenue un problème national. Face aux impérialismes français et anglais, l'Amérique veut démontrer qu'elle réussit mieux que d'autres à assimiler « ses sauvages ».

Cette assimilation s'organise avec la volonté de transformer les réserves en une terre américaine où la culture traditionnelle doit être abandonnée. Le pouvoir des chefs traditionnels, suspects d'entretenir une nostalgie pour les anciennes institutions tribales, est limité. La polygamie est interdite, les noms indiens sont anglicisés. Les Indiens doivent quitter leurs vêtements traditionnels. En 1880, une police indienne est créée pour veiller à l'extinction des pratiques rituelles des danses et surtout du chamanisme*. La Danse du Soleil est proscrite en 1884. Chamanisme et culte se réfugient dans la clandestinité. L'éducation devient un enjeu essentiel pour les réformateurs. Dans les années 1880, le ministre de l'Intérieur plaide qu'il coûte un million de dollars de tuer un Indien au combat contre 1 200 dollars de scolariser un jeune pendant huit ans. Des arguments indiscutables pour les élus de la nation qui considèrent l'école comme le moyen essentiel de l'américanisation. La volonté de moraliser et celle de christianiser vont de pair. Les enseignants ne manquent jamais d'évoquer *« One True God »*, de faire réciter les prières. Le culte de la Nation se manifeste par la sacralisation des fêtes, telles que Thanksgiving ou le 4 Juillet, jour de l'Indépendance, et l'enseignement de l'histoire américaine.

Face à cet assaut idéologique, la résistance indienne revêt différentes formes. La majorité des parents s'opposent aux pensionnats[4], cachent leurs enfants. Dans les écoles, les enfants font preuve d'une passivité qui exaspère leurs enseignants blancs et la scolarisation reste parfois superficielle. Toutefois, tous les élèves n'entrent pas en résistance, des parents restent convaincus que les temps ont changé et conseillent à leurs enfants de suivre la *« White Man's Road », « le chemin de l'homme blanc »*. Se forme lentement une minorité acculturée qui tente de trouver une place dans la société américaine.

Enfin, l'assimilation ne s'entend pas sans la privatisation des terres collectives de la réserve. La dislocation de la propriété tribale intervient avec le vote du Dawes Act en 1887, qui accorde au chef de famille 160 acres de terre inaliénables pendant vingt-cinq ans mais, en 1891, une loi autorise les Indiens à louer leurs parcelles ; en fait certains les bradent pour presque rien ou les jouent au poker ! Entre 1887 et 1900, les Indiens perdent la moitié de leurs terres tribales. En pleine expansion économique, l'Amérique a besoin de matières premières et se désintéresse des vaincus qui ne sont plus que 250 000 oubliés ici et là.

A l'entrée du XX[e] siècle, les Américains ne veulent voir que les Indiens du Buffalo Bill's Wild West Show ou des premiers westerns. Ils pensent que les autres sont devenus des citoyens comme eux. Mais le XX[e] siècle n'a pas vu la disparition de l'Indien tant annoncée. Au contraire, les premiers Américains connaîtront une forte croissance démographique, s'urbaniseront et entreront en politique. ■

NOTES

*Cf. lexique, p. 4.

1. Cette coalition était composée de Shawnees, de Delawares, de Hurons et de quelques Anglais.

2. Après la guerre d'Indépendance, c'est la deuxième guerre qui opposa les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Elle s'achève en 1815 avec la victoire des Américains à La Nouvelle-Orléans.

3. Traditionnellement, les Sioux sont les ennemis héréditaires des Crows, des Pawnees et des Arikaras et les Cheyennes des Pawnees.

4. A partir des années 1879-1880, les Américains créent des écoles confiées à des militaires ou des missionnaires pour jeunes Indiens, souvent loin des réserves pour les éloigner de leurs familles.

BRIDGEMAN/GIRAUDON

La fuite des tuniques bleues

Ce « dessin registre » exécuté par Amos Bad Heart Buffalo (1869-1913) sur du papier représente la retraite du major Reno lors de la bataille de Little Big Horn, une des grandes victoires indiennes sur les tuniques bleues.

Un siècle de guerres indiennes

A partir de la fin du XVIII[e] siècle, les Indiens ont tenté en vain de résister à la dépossession de leurs terres.

En 1783, les États-Unis, libérés de la tutelle britannique au lendemain de la guerre d'Indépendance, sont admis dans le concert des nations en vertu du traité de Paris. Promis à une domination continentale, les Américains gardent les yeux rivés vers l'Ouest, où leur expansion territoriale ne peut s'accomplir qu'aux dépens des peuples amérindiens. Ceux-ci tentent en vain de résister à la dépossession de leurs terres. L'armée fédérale, renforcée par des contingents de miliciens, refoule les Indiens.
En 1794, le général Taylor ouvre la vallée de l'Ohio à la colonisation après la victoire qu'il remporte à Fallen Timbers face à une coalition de Shawnees, de Delawares et de Miamis. Les affrontements sporadiques qui ont lieu dans la vallée de la Wabash aboutissent au même résultat.
En 1811, le chef shawnee Tecumseh lance des appels à l'unité indienne, mais ses forces sont anéanties lors du combat de Tippecanoe. L'étau se resserre.
En 1813, le général Jackson (président en 1828) inflige une cuisante défaite aux Creeks lors de la bataille de Horseshoe Bend, préparant la voie à la déportation, à partir de 1830, de toutes les tribus vivant à l'ouest du Mississippi vers le « Territoire indien » (actuel Oklahoma). Malgré une vaillante résistance, les Cherokees, les Choctaws, les Séminoles, les Chickasaws et les Sauks, entre autres, sont contraints d'emprunter le « sentier des larmes » sous escorte militaire.
A partir des années 1860, le théâtre des guerres indiennes se déplace dans les Grandes Plaines et vers l'ouest, où la conquête bat son plein. Du Dakota au Texas, du Kansas à la Californie, les guerriers attaquent les convois de migrants, les mineurs, les bûcherons et les chasseurs de bisons, entretenant une agitation constante. Mais leurs efforts sont vains et les noyaux de résistance sont éclatés. Dans le Sud-Ouest, les Navajos déposent les armes en 1864 après une lutte des plus implacables. Réfugiés dans des zones désertiques, les Apaches finissent par se soumettre en 1886 avec la reddition de Geronimo.
Dans le Grand Bassin, le Plateau et la Californie, les Indiens subissent le même sort. Les Paiutes (1866-1868), les Modocs (1872-1873), les Nez Percés (1877), les Bannocks (1878) et les Utes (1879) doivent enterrer la hache de guerre.
Dans les Plaines du Sud, la cavalerie mate également la résistance. Les massacres de Sand Creek (1864) et de la Washita (1868) démoralisent les Cheyennes. Les Comanches, les Kiowas et les Arapahos sont vaincus lors de la guerre de la Red River (1874-1875).
Pendant ce temps, dans les Plaines du Nord, les Sioux défendent leurs terres avec acharnement. Ils remportent deux grandes victoires, dans le Wyoming et le Montana, sous l'impulsion de chefs tels que Sitting Bull et Crazy Horse, notamment près de Fort Phil Kearny (1868) et à Little Big Horn (1876), mais celles-ci ne font que retarder l'échéance fatidique. Dès 1881, ils sont confinés dans les réserves du Dakota et dépendent de maigres allocations gouvernementales pour leur subsistance. Neuf ans plus tard, en 1890, le massacre de Wounded Knee clôt le triste chapitre des guerres indiennes.

FARID AMEUR

L'hécatombe

Les épidémies d'origine européenne sont la cause principale du déclin vertigineux des populations indiennes d'Amérique du Nord. Entre 1500 et 1900, l'effondrement démographique est de l'ordre de 90 %.

Par **Gilles Havard**

« *Là où l'on voyait il y a huit ans quatre-vingts et cent cabanes, à peine en voit-on maintenant cinq ou six, et tel capitaine* [chef] *qui commandait pour lors à huit cents guerriers n'en compte plus à présent que trente ou quarante.* » Un missionnaire jésuite témoigne ainsi, au milieu du XVII[e] siècle, des ravages épidémiques survenus parmi les Hurons. Estimés à 30 000 en 1600, ces Indiens* (alliés des Français) ont vu leur population fondre à 9 000 au début des années 1640, essentiellement à cause de la variole.

Dans un mémoire de 1726, un administrateur français de la Louisiane se fait l'écho lui aussi de la dépopulation indienne, cette fois dans la basse vallée du Mississippi : « *Ce pays* […] *était autrefois le plus peuplé de sauvages, mais à présent on ne voit plus de ces quantités prodigieuses de nations différentes que des pitoyables restes.* » Selon lui, seuls les Chactas « *peuvent nous donner quelques idées de ce que les sauvages étaient autrefois, les autres sont de faibles restes qui diminuent tous les jours par les différentes maladies que les Européens ont apportées dans le pays et qui étaient autrefois inconnues des sauvages* ».

Les maladies venues de l'« Ancien Monde » sont la cause principale du déclin vertigineux des populations indiennes (de l'ordre de 90 % pour de nombreux groupes), et ce jusqu'au XIX[e] siècle, comme l'attestent l'épidémie de variole de 1780-1781 qui ravage tout l'ouest de l'Amérique du Nord (brisant les Hopis, les Pieds-Noirs, les Sioux, les Ojibwés, etc.), celle de 1801-1802, qui tue par exemple 90 % des Omahas, ou celle de 1837-1838 qui dévaste les Grandes Plaines, faisant fondre notamment la population des Mandans (déjà très diminuée depuis le XVIII[e] siècle) de 1600 à 130 individus.

Si les autochtones, avant l'arrivée des Européens, étaient touchés par diverses maladies et pathologies (rhume, tuberculose pulmonaire, arthrose, syphilis…), ils ne connaissaient pas certaines infections virales et bactériennes graves de l'Eurasie et de l'Afrique, comme la variole, extrêmement contagieuse, la grippe, le typhus, le choléra, la peste, les oreillons, la rougeole ou la rubéole. Parce qu'ils vivaient dans un continent longtemps isolé et relativement salubre – en partie du fait de l'absence quasi générale d'élevage –, les Indiens n'étaient en rien immunisés contre ces maladies qui, par vagues, les balayèrent, favorisant du même coup l'implantation des Européens.

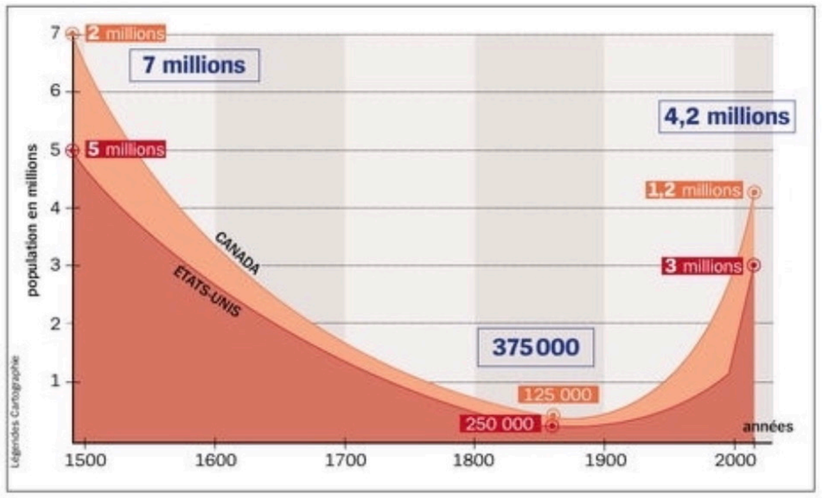

UNE CATASTROPHE DÉMOGRAPHIQUE

En 1500, il y avait peut-être 7 millions d'autochtones en Amérique du Nord. Il s'agit, cela dit, d'une estimation, qui fait débat parmi les spécialistes. A la fin du XIX[e] siècle, les Amérindiens n'étaient plus que 375 000. Les causes de cette catastrophe sont diverses. Elle s'explique avant tout par des épidémies, mais les effets du colonialisme furent aussi dévastateurs pour les populations indiennes : guerres, déportations et politiques d'épuration ethnique, massacres.

Quand, entre 1539 et 1542, le conquistador espagnol Hernando de Soto parcourt le sud-est des actuels États-Unis, de la Floride au Texas, son armée est accompagnée de 300 porcs, des animaux domestiques susceptibles de propager un virus fatal aux populations autochtones. En tout cas, lorsque les Français, un siècle et demi plus tard, colonisent la basse vallée du Mississippi, les sociétés urbanisées décrites par les Espagnols ont disparu. La dépopulation, dans ces régions du sud, aurait pu être de l'ordre de 80 % au cours du XVI[e] siècle.

L'AUTEUR

GILLES HAVARD est chercheur au CNRS et membre du Mascipo (Mondes américains. Sociétés, circulations, pouvoirs). Il a notamment publié *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715* (Sillery-Paris, Septentrion-Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003).

UN ETHNOCIDE ?

Le nombre exact d'Amérindiens ; la chronologie et l'intensité des épidémies ; les termes utilisés pour qualifier la tragédie (holocauste ? génocide ? ethnocide ?) : tout cela fait débat parmi les spécialistes. Pour certains, la catastrophe épidémiologique qui accompagne le désenclavement de l'Amérique, si elle est sans équivalent dans l'histoire du monde, ne doit pas être considérée comme un génocide, dans la mesure où l'intention des Européens n'était pas de provoquer par leurs microbes les cataclysmes démographiques qui se sont effectivement produits.

Dans l'ensemble, les colonisateurs ont rarement utilisé l'arme « bactériologique » contre les Indiens, si ce n'est peut-être lors d'un épisode de la guerre de Pontiac, en 1763 : alors que le commandant en chef des armées britanniques Jeffery Amherst jugeait tous les moyens bons pour « *extirper cette race exécrable* », l'officier en charge du Fort Pitt (aujourd'hui Pittsburgh), assiégé par des Delawares, des Shawnees et des Mingos, distribua délibérément des couvertures infectées par la variole à des ambassadeurs delawares.

Maladies mises à part, les effets du colonialisme furent dévastateurs pour les populations indiennes : guerres conduisant à la soumission voire à la quasi-extermination de groupes (à l'exemple des Pequots du Connecticut en 1637, ou des Natchez de la Louisiane en 1730-1731) ; commercialisation et déportation d'esclaves à grande échelle (comme en Caroline du Sud à la fin du XVII[e] siècle) ; politiques d'épuration ethnique (pensons au « Sentier des larmes » des Cherokees, déportés *manu militari* de la Géorgie vers l'Oklahoma en 1838-1839, au prix de lourdes pertes) ; quant aux massacres d'Indiens qui accompagnent la ruée vers l'or en Californie septentrionale à partir de 1848, ils ressemblent à un génocide localisé.

L'État fédéral américain n'a certes jamais été porté par une volonté d'éradiquer physiquement les populations autochtones. Ses politiques d'assimilation, qui reposaient sur l'idée que les premiers habitants de l'Amérique étaient des « sauvages » qu'il fallait éduquer, ont toutefois contribué à la déstructuration des sociétés indiennes : on peut ici parler d'ethnocide, la volonté étant de détruire des cultures jugées inférieures.

En 1500, il y avait peut-être 7 millions d'autochtones en Amérique du Nord (75 millions pour l'ensemble des Amériques) ; en 1900, ils n'étaient plus que 375 000. Au XX[e] siècle, on a cependant assisté aux États-Unis et au Canada à une renaissance démographique des Indiens. Les Cherokees, par exemple, la tribu la plus importante aux États-Unis, comptent aujourd'hui 730 000 individus. ■

NOTE

* Cf. lexique, p. 4.

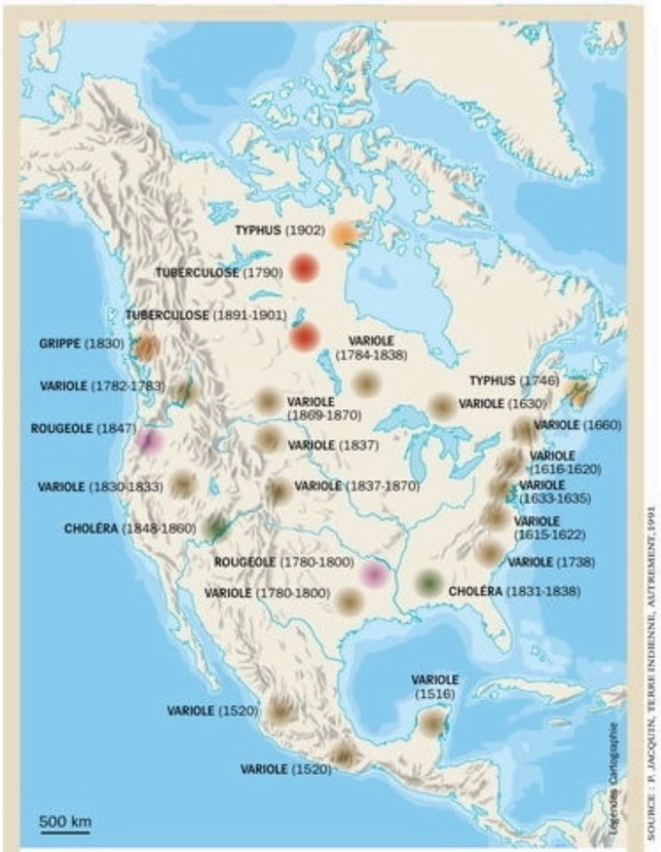

LE CHOC ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Les autochtones n'étaient pas immunisés contre les infections virales et bactériennes graves venues d'Eurasie et d'Afrique introduites par les colons européens. Les épidémies prirent une dimension meurtrière. Au sud des États-Unis actuels par exemple, on estime que la dépopulation a pu être de l'ordre de 80 % dès le XVI[e] siècle.

PETER NEWARK AMERICAN PICTURES/BRIDGMAN-GIRAUDON

LA MORT DE CUSTER
Héros de la guerre de Sécession, George Armstrong Custer poursuit une carrière controversée dans l'Ouest à la tête du septième de cavalerie. Officier zélé, agressif et prêt à tout pour satisfaire son ambition, il est notamment le responsable du massacre d'un camp cheyenne sur les bords de la Washita en 1868. Il est représenté ici lors de son dernier combat, à Little Big Horn, où il trouve la mort avec 267 hommes de son régiment (détail d'un tableau d'Edgar S. Paxson, 1899).

Que s'est-il passé à Little Big Horn ?

En 1876, Sioux et Cheyennes s'allient pour défendre leurs terres. La cavalerie est envoyée pour mater la résistance. Contre toute attente, ce sont les Indiens qui l'emportent. Cette cuisante défaite américaine a longtemps été attribuée au seul Custer. On sait aujourd'hui que la réalité fut bien plus complexe.

Par **Farid Ameur**

Mardi 4 juillet 1876. Le jour de son centenaire, l'Amérique est frappée de stupeur. De New York à San Francisco, on ne parle plus que de la nouvelle arrivée des confins du territoire indien. Le 25 juin, le septième de cavalerie, fleuron de l'armée américaine, a été anéanti par une coalition de Sioux et de Cheyennes sur les rives de la Little Big Horn, dans le sud-est du Montana. Le lieutenant-colonel George Armstrong Custer, son commandant, figure sur la liste des victimes avec 267 officiers et soldats. Il n'y a aucun survivant parmi les troupes placées sous ses ordres directs. Les cadavres ont été retrouvés deux jours après, pour la plupart scalpés* et mutilés, abandonnés aux charognards.

Un vent de panique souffle sur les Grandes Plaines. La défaite est aussi cinglante que malvenue, à l'heure où les États-Unis, fer de lance de l'industrie et du progrès, s'imaginent déjà prendre le relais de l'Europe. Un déshonneur dont le président Grant, en fin de mandat, se serait volontiers passé.

La bataille de Little Big Horn demeure le point culminant des guerres indiennes, l'apogée d'une résistance vouée à s'éteindre. Dans l'imaginaire collectif, le dernier combat de Custer *(Custer's Last Stand)* a tôt fait figure d'image d'Épinal. D'autant qu'un voile de mystère a d'emblée entouré cette défaite. Aux États-Unis, cet affrontement a donné lieu à un nombre record de controverses et de spéculations en tous genres. Il est pourtant possible aujourd'hui de faire la lumière sur ce « Waterloo américain »[1].

Pendant plus d'un siècle, la responsabilité du drame a entièrement reposé sur Custer. Assoiffé de gloire, vaniteux et imprudent, le « beau sabreur » de l'armée américaine se serait jeté tête baissée dans le feu de l'action, désobéissant aux ordres et conduisant ses hommes au massacre. Telle est la version officielle que les autorités se sont plu à véhiculer. Aujourd'hui, sources à l'appui, les chercheurs ont démontré que, si le fougueux cavalier n'est pas exempt de reproches, l'accusation a servi à couvrir les erreurs stratégiques de sa hiérarchie, les écarts de ses subordonnés et les errements d'une politique indienne marquée du sceau de la violence.

Les origines du désastre remontent à la fin de l'année 1873. En septembre, la faillite de la banque Cooke – principal investisseur du pays – provoque une panique boursière. L'alourdissement de la dette nationale et l'absence de réserves fédérales ne permettent pas de conjurer les effets de la récession. Le gouvernement de Washington est accusé d'incompétence et le président Grant de plus en plus contesté. Mais la Maison-Blanche ne cède pas au découragement. Depuis plusieurs mois, des rumeurs circulent au sujet des Black Hills : cette région montagneuse au sud-ouest du territoire du Dakota recèlerait de l'or et de l'argent en abondance.

L'AUTEUR
FARID AMEUR est docteur en histoire, spécialiste des États-Unis. Il a notamment publié *Sitting Bull, héros de la résistance indienne* (Larousse, 2010) et *La Guerre de Sécession. Images d'une Amérique déchirée* (François Bourin, 2011).

« Si les Blancs viennent […], je les combattrai… et je les tuerai jusqu'au dernier ! » (Sitting Bull)

Or, en vertu du traité* de Fort Laramie de 1868, la propriété éternelle de cette région a été reconnue aux Sioux, la tribu la plus belliqueuse des hautes plaines. Les Paha Sapa sont pour les Indiens* une terre sacrée, où reposent les âmes de leurs ancêtres et les esprits qui animent les vivants. Ils la considèrent comme le « Cœur de tout ce qui est », un haut lieu de la religion traditionnelle et un terrain de prédilection pour trouver des réserves de nourriture et de bois. Les Indiens ont juré de protéger ses abords *« aussi longtemps que l'herbe poussera et que l'eau coulera au milieu des rivières »*. Or voilà qu'au printemps 1874 le président Grant décide d'y envoyer une mission d'exploration.

Ses attentes ne sont pas déçues. Le 30 juillet, les experts miniers qui accompagnent le septième de cavalerie sous les ordres de Custer découvrent des traces d'or sur le cours supérieur de la French Creek. Une vague d'enthousiasme déferle sur les États-Unis lorsque la presse annonce la nouvelle. *« De l'or ! Voilà la nouvelle terre promise »*, écrit le correspondant du *Chicago Inter-Ocean*. Les autorités militaires ont beau recommander la prudence, des milliers de prospecteurs s'aventurent en territoire indien.

Le gouvernement fédéral croit voir dans ce nouvel eldorado l'occasion de sortir le pays de la crise. Les habitants de la Frontière appellent quant à eux à chasser les « sauvages » de *« la région la plus riche et la plus fertile d'Amérique »*, les plus exaltés allant jusqu'à prôner une guerre d'extermination. A son tour, l'armée se déclare favorable à une démonstration de force, ne serait-ce que pour protéger les chercheurs d'or.

Deux ans plus tôt dans les Black Hills…
Custer, en 1874, avait mené une expédition dans les Black Hills. L'occasion d'une chasse au grizzly.

CORBIS

L'ODEUR DE LA POUDRE

Les Sioux rejettent l'idée de vendre les Black Hills ou d'en céder les droits d'exploitation. Leur mode de vie de cavaliers transhumants est clairement menacé par les progrès de la civilisation anglo-américaine. Ils accusent les Blancs d'empiéter sur leur territoire, de planter des clôtures et des poteaux télégraphiques au milieu de la prairie, de contribuer à la déforestation et à la dispersion du gibier en construisant des villages, des routes et des voies ferrées. Ils leur reprochent d'avoir introduit à dessein des maladies épidémiques, de favoriser la propagation de l'alcool* et de pervertir « l'esprit indien » en leur inculquant des valeurs chrétiennes.

La vie dans les réserves* du Dakota accroît la frustration des Indiens. On estime à 20 000 le nombre de Sioux, de Cheyennes du Nord et d'Arapahos, à y avoir trouvé refuge à la suite des chefs Red Cloud et Spotted Tail. Ils dépendent, pour leur subsistance, de maigres rations gouvernementales distribuées par des agents peu scrupuleux. A plusieurs reprises, le spectre de la famine surgit et l'anarchie y est telle que l'armée doit intervenir pour arrêter les fauteurs de troubles.

Aussi les réserves sioux sont-elles en état d'ébullition lorsque les Indiens apprennent, en avril 1875, que le Congrès envisage de cesser les distributions alimentaires pour les obliger à céder les Black Hills moyennant 6 millions de dollars. Le chantage n'opère pas. Des centaines d'Indiens prennent le sentier de la guerre pour rejoindre les bandes irréductibles du chef Sitting Bull dans les plaines du Montana. *« Les Black Hills m'appartiennent »*, déclare celui qui incarne désormais l'âme de la résistance, *Si les Blancs viennent et essayent de s'en emparer, je les combattrai… et je les tuerai jusqu'au dernier[2] ! »*

Terres nourricières et sacrées
Pour les Sioux, la région des Black Hills était à la fois un territoire spirituel et un lieu où ils puisaient une partie de leurs ressources vitales.

SERGIO PITAMITZ/R. HARDING WORLD IMAGERY/CORBIS

Le 3 novembre 1875, lors d'une réunion secrète à la Maison-Blanche, Grant annonce ses dispositions belliqueuses. Il prend le prétexte de déprédations commises par Sitting Bull dans la haute vallée de la Yellowstone pour justifier une opération de ratissage au cœur du territoire indien. En ramenant les Sioux à la porte de leurs réserves, l'armée doit les obliger à reconsidérer l'offre d'achat. Un ultimatum est envoyé dans les camps du Dakota et du Montana. Les Indiens qui n'auront pas regagné leurs agences avant le 31 janvier 1876 seront considérés en état de guerre avec le gouvernement.

En raison des tempêtes de neige et de problèmes logistiques, le général Philip H. Sheridan, responsable de la division militaire du Missouri, doit remettre au printemps son plan d'attaque. Sûr de l'emporter, il nourrit le projet de faire converger trois colonnes en direction de la vallée de la Yellowstone afin de ne laisser aux Indiens aucune chance de s'échapper. Son vœu est d'exhiber la tête de Sitting Bull au City Hall de Philadelphie pour les festivités du 4 juillet. Vains espoirs. Très vite, les mouvements ne brillent ni par leur coordination ni par leur vitesse d'exécution[3].

Le 1er avril, le colonel Gibbon, à la tête d'une colonne de 450 hommes progresse le long du Yellowstone avant d'interrompre sa marche deux semaine plus tard sans en avertir sa hiérarchie. Les troupes du général Crook, composées d'un millier de fantassins et de cavaliers, sont surprises par les Sioux et les Cheyennes sur les bords de la Rosebud le 17 juin. Elles battent en retraite sur la base de Goose Creek pour y attendre des renforts, décision cruciale qui ne laisse sur le terrain qu'une seule force opérationnelle. Depuis le 17 mai, en effet, la colonne du Dakota, sous les ordres du général Terry, s'approche par l'est. A la mi-juin, elle parvient à établir sa jonction avec les troupes de Gibbon.

Toujours sans nouvelles de Crook, Terry échafaude un nouveau plan d'action. Tandis que lui-même et Gibbon remonteraient le Yellowstone jusqu'à l'embouchure de la Big Horn, puis celle-ci jusqu'à la Little Big Horn, le lieutenant-colonel Custer redescendrait la vallée de la Little Big Horn, où les deux colonnes fusionneraient aux alentours du 26 juin pour attaquer les Indiens et les empêcher de s'enfuir vers les Big Horn Mountains.

ANATOMIE D'UN DÉSASTRE

Custer scinde son régiment en 3 bataillons de manière à attaquer les deux extrémités du campement. Les tuniques bleues battent en retraite. C'est un carnage.

CUSTER ATTAQUE !

Une division des forces malvenue dans la mesure où Sitting Bull, qui a reçu une vision lui annonçant une grande victoire sur les tuniques bleues, a organisé la résistance et enflamme le cœur des jeunes braves. Son campement a atteint une dimension encore inédite en Amérique du Nord. Réparti en six cercles tribaux, il compte un millier de tipis*, soit près de 8 000 âmes et environ 1 800 guerriers encadrés par des chefs charismatiques tels que Crazy Horse, Gall et Crow King.

La suite des événements suscite plus de controverses. Pour les uns, Custer, rêvant d'attacher son nom à un épisode glorieux, n'aurait eu que faire de ses ordres. Pour les autres, le commandant a agi au gré des circonstances et n'a nullement prémédité son attaque. Solidement étayée par la découverte de sources militaires, c'est cette hypothèse qui est aujourd'hui admise par les spécialistes.

Contrairement à ce qu'il écrira plus tard, le général Terry avait laissé à Custer une importante liberté de manœuvre[4]. Ce dernier n'a sans doute pris sa décision de passer à l'offensive que quelques heures avant la bataille. Après deux jours de progression, les 600 hommes du septième de cavalerie retrouvent la trace des Sioux sur le cours inférieur de la Little Big Horn. Cette découverte inattendue oblige Custer à s'écarter de ses instructions. Le 24 juin, il ordonne une marche nocturne pour se rapprocher du village indien sans se faire repérer. Son idée est de dissimuler son unité le lendemain pour n'attaquer que le 26, avec ou sans les renforts que Terry et Gibbon lui ont promis. Mais le 25 au petit matin, il renonce à ce projet lorsque ses éclaireurs l'informent que des Indiens épient l'avancée de la colonne et qu'ils ne tarderont pas à donner l'alerte. Malgré les risques, il décide d'engager l'ennemi séance tenante.

Autant d'inconnues auraient dû inviter à la prudence. Or Custer se persuade qu'il peut abréger la campagne, d'où son choix de scinder son régiment en trois bataillons, de manière à attaquer les deux extrémités du campement et assurer ses arrières. Une démarche inconsidérée compte tenu des circonstances.

L'opération vire au cauchemar. Vers 15 h 20, le major Reno déclenche, à la tête d'une première colonne, une charge fulgurante à l'extrémité sud du village. Pris au dépourvu, les Indiens cèdent un instant à la panique, mais se reprennent et empêchent les assaillants d'investir le camp. Les

À SAVOIR

À QUI APPARTIENNENT LES BLACK HILLS ?

La question n'est toujours pas réglée. Le 23 juillet 1980, la Cour suprême, par l'arrêt « The United States vs Sioux Nation of Indians », a reconnu que le gouvernement américain avait pris illégalement possession des Black Hills et condamné les autorités fédérales à verser aux Indiens la somme de 106 millions de dollars à titre de dédommagement. En 2007, le Congrès ayant fait une nouvelle offre de 757 millions de dollars, les Sioux ont persisté dans leur refus d'accepter la moindre compensation : cela reviendrait à reconnaître que leur terre sacrée a été cédée et non prise à leurs dépens.

NOTES

*Cf. lexique, p. 4.

1. Cf. B. Dippie, *Custer's Last Stand: The Anatomy of an American Myth*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1994 ; M. Elliott, *Custerology: The Enduring Legacy of the Indian Wars and George Armstrong Custer*, University of Chicago Press, 2007.

2. Cf. R. Utley, *Sitting Bull, sa vie, son temps*, Albin Michel, 1997.

3. Cf. W. Sarf, *The Little Bighorn Campaign (March-September 1876)*, Conshohocken, Combined Books, 1993.

4. Cf. J. Overfield, comp., *The Little Bighorn, 1876. The Official Communications, Documents and Reports*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1990, pp. 23-24.

Le face-à-face vire au cauchemar pour les tuniques bleues. « La mort, dira un soldat, nous guettait ; elle était partout autour de nous »

tuniques bleues finissent par battre en retraite dans un bois, où elles sont littéralement taillées en pièces. Isolément ou par petits groupes, les cavaliers se ruent vers une hauteur située sur la rive opposée de la Little Big Horn. C'est un véritable carnage. *« On aurait dit une grande chasse au bison* * » racontera le chef cheyenne Two Moons[5].

L'HONNEUR DE L'ARMÉE

A 16 h 20, l'espoir renaît lorsque la colonne du capitaine Benteen, que Custer avait envoyée en mission de reconnaissance, fait son apparition avec un convoi de munitions. Encerclés et à court de vivres, les assiégés soutiennent tant bien que mal le feu des Indiens pendant 36 heures. *« La mort*, dira un soldat, *nous guettait ; elle était partout autour de nous. »* Si les Sioux finissent par lever le siège et à déplacer leur camp, le bilan est lourd. Au total, les pertes de Reno et de Benteen s'élèvent à 56 morts et 62 blessés, chiffre qui ne tient pas compte de la découverte macabre que fait, à cinq kilomètres en aval, le général Terry en arrivant, le 27 juin, sur les lieux de la bataille. Sur des collines à l'est de la rivière, il dénombre 212 cadavres, dont celui de Custer. Il n'y a aucun survivant, si ce n'est Comanche, le beau hongre du capitaine Keogh. Une centaine d'Indiens ont été également tués ou blessés.

Cette défaite sans précédent dans les annales de l'armée américaine a donné lieu à des analyses contradictoires. Il aura fallu plus d'un siècle pour que la lumière se fasse autour de l'événement à la suite de fouilles archéologiques menées sur le site de bataille en 1984-1985 et de la tardive réhabilitation des témoignages indiens[6].

Il est certain qu'en attaquant le village indien, Custer a commis une *« énorme bourde »* comme l'a affirmé le général Terry, soucieux de dégager sa propre responsabilité. Il a agi avec précipitation, a surévalué le potentiel de son régiment et a cru que les Indiens s'enfuiraient à son approche. Mais ce que l'on ignorait jusque récemment, c'est qu'il a développé, au gré des circonstances, un plan cohérent dont le succès reposait pour beaucoup sur le concours actif du major Reno et du capitaine Benteen.

On connaît aujourd'hui avec exactitude le déroulement de la bataille. Du haut d'une falaise située en aval de la Little Big Horn, Custer a aperçu la charge de Reno, action qu'il concevait vraisemblablement comme une manœuvre de diversion pour lui permettre de porter le coup décisif. Sous ses yeux s'étale un campement indien dont il mesure enfin la dimension hors norme. A deux reprises, il appelle Benteen à la rescousse. Son ordre écrit ne s'embarrasse pas d'ambiguïtés : *« Rejoignez-moi. Grand village. Faites au plus vite. Ramenez les munitions ! »* Tout porte à croire que Custer a anticipé l'arrivée des renforts. Son choix contestable de diviser ses forces est rendu nécessaire par les distances à parcourir et les accidents de terrain. D'ailleurs, sa première manœuvre, une simple feinte destinée à masquer le mouvement du gros des troupes, réussit pleinement. Elle a pour effet de desserrer l'étau qui pèse sur Reno. Les Sioux ont gardé le souvenir de leur panique devant l'apparition soudaine des tuniques bleues. *« J'étais sûr que nous allions nous faire massacrer »*, dira Red Horse.

C'est le tournant de la bataille. Assaillie par des centaines de guerriers, l'aile droite, sous les ordres du capitaine Keogh, a gagné une ligne de crête et s'est s'appliquée à dégager le terrain pour préparer la venue des renforts. Les soldats y sont massacrés jusqu'au dernier. Custer, lui, a conduit l'aile gauche jusqu'à l'extrémité nord du village, a découvert le groupe des non-combattants, mais n'a pu franchir le gué devant la farouche résistance cheyenne. Contraint de battre en retraite, il s'est alors replié sur une petite colline, où il a succombé, entouré de son dernier carré, aux charges de Gall et de Crazy Horse après un sanglant combat au corps-à-corps. *« Nous nous sommes abattus sur eux,* racontera Killer Eagle, *comme une nuée d'abeilles furieuses sortant d'une ruche*[7]*… »*

Malgré tout, Custer ne saurait être tenu pour le seul responsable. Ses deux subordonnés, avec lesquels il était en mauvais termes, ont failli à leur devoir. Mais pour préserver l'honneur de l'armée, les autorités classent l'affaire. En février 1879 à Chicago, Reno est innocenté à la suite d'une commission d'enquête. Quant à Benteen, il n'aura jamais à répondre de la moindre accusation. Pour accréditer la version officielle, les cercles militaires ont fermé les yeux sur des témoignages accablants.

Pour son premier combat contre les Indiens, Reno a cédé à la panique, délivré des ordres contradictoires, livré ses hommes à eux-mêmes et consommé d'importantes doses de whisky. Loin de presser le pas comme le lui enjoignait Custer, Benteen, quant à lui, est resté insensible au sort de son supérieur. Contrairement à ce qu'ils déclareront par la suite, les deux officiers savaient que Custer se trouvait en fâcheuse posture et ils n'ont rien fait pour lui venir en aide. Ils avaient pu deviner, du haut d'un promontoire situé à trois kilomètres du champ de bataille, le drame qu'ils ont feint de découvrir deux jours plus tard. Un officier a assuré avoir discerné la scène avec ses jumelles. Plusieurs soldats ont admis avoir entendu des salves et des appels de clairon[8].

Au reste, la victoire est sans lendemain pour les Sioux et les Cheyennes. Pourchassés sans relâche, en proie à des dissensions internes, ils ne pourront guère prolonger la résistance et devront se résigner, les uns après les autres, à déposer les armes et à vivre dans les réserves sous le contrôle du gouvernement fédéral. Mais dans les mémoires tribales, le souvenir survit. Pour la postérité, le « dimanche rouge » demeure l'apogée de la résistance. *« Un beau jour pour mourir »* avait déclaré Crazy Horse en se ruant à l'assaut. ■

NOTES

* Cf. lexique, p. 4.

5. Cf. R. Hardorff (dir.), *Cheyenne Memories of the Custer Fight*, Spokane, A. H. Clark, 1995.

6. Cf. R. Hardorff (dir.), *Lakota Recollections of the Custer Fight: New Sources of Indian-Military History*, Spokane, A. H. Clark, 1991 et R. Fox, "A New View of Custer's Last Stand", *American History Illustrated*, 28 (septembre-octobre 1993), pp. 30-37, 64-66.

7. *Ibid.*

8. Cf. R. Nichols, *Reno Court of Inquiry : Proceedings of a Court of Inquiry in the Case of Major Marcus A. Reno*, Hardin, Custer Battlefield Historical and Museum Association, 2000.

Énigmatique Sitting Bull

Parmi les grands chefs indiens, Sitting Bull reste un personnage mythique qui symbolise la ténacité des Indiens face à l'invasion de leurs terres.

Les Sioux, un peuple de 40 000 à 50 000 âmes, ont conquis les territoires où ils rencontrent les Américains en 1840 par la force des armes, en bousculant d'autres tribus, parmi lesquelles les Crows et les Pawnees. Leur empire, délimité au sud par la Platte River, s'étend des bords du Missouri au Yellowstone. Né en 1831, le jeune Slow grandit dans une société guerrière où sont valorisés le courage, la force d'âme, la résistance physique. A 14 ans, l'adolescent participe à un combat contre les Crows ; il prend alors le nom de son père, Sitting Bull, et reçoit une lance et un bouclier, pour attaquer les envahisseurs et protéger les siens.

A partir de là, la vie de Sitting Bull se confond avec l'interminable guérilla que mènent les tribus de l'Ouest contre les « Longs-Couteaux », les soldats américains. Dès sa jeunesse, il adopte une position mesurée : tant que les Américains n'investissent pas le territoire sioux, il n'est pas nécessaire de les affronter. En fait, seule une minorité – des jeunes avides de gloire, des chefs ambitieux – souhaite un conflit. Dans les années 1864-1870, c'est à eux que Sitting Bull se rallie. Sa fougue l'aveugle ; il est alors sûr que les Indiens peuvent l'emporter militairement.

En 1869, au moment où se dessine la politique de paix du président Grant, Sitting Bull devient le chef suprême de la confédération sioux. Il pense qu'une alliance avec les Cheyennes du Nord et les Arapahos peut lui procurer la victoire contre les États-Unis. Sa victoire sur Custer à Little Big Horn en 1876 transforme Sitting Bull en ennemi numéro un de la nation américaine. Cependant, les coalisés ne peuvent tirer de leur avantage sur le terrain aucun profit diplomatique ; l'enjeu, pour les Américains, reste de briser la résistance indienne.

En 1877, Sitting Bull se réfugie au Canada où il se place sous la protection de la *« Grand-Mère blanche »*, la reine Victoria. Un exil difficilement vécu par les Sioux qui l'ont suivi. C'est une autre époque de sa vie, moins glorieuse. Lorsqu'il revient aux États-Unis en 1881, il tire un trait sur un certain passé. *« J'ai été un guerrier, mais tout est fini. Maintenant je connaîtrai des temps difficiles. »* Pendant son absence, la presse a commencé à populariser la mythologie de l'Ouest. *« Le vainqueur de Custer »* est accueilli par une foule empressée partout où il se rend. Sitting Bull signe des autographes. En 1884, à New York, il monte sur scène devant un public enthousiaste. L'année suivante, il accompagne dans sa tournée Buffalo Bill qui, après avoir servi Custer, dirige désormais un cirque.

Ces voyages lui permettent d'appréhender ce qu'est la réalité américaine. Il observe, pose des questions, visite plusieurs grandes villes, de Saint-Paul à Chicago en passant par Boston.

A son retour dans la réserve de Standing Rock, dans le Dakota du Nord, il entre en résistance, s'opposant à l'assimilation des Indiens, aux écoles installées chez eux par le gouvernement fédéral, à la parcellisation des terres décrétée par le General Allotment Act de 1888. Pour faire aboutir ce combat, il croit au mouvement messianique de la « danse des esprits », censée amener le retour des bisons et la disparition des Américains. L'agitation s'empare des réserves et l'armée procède à l'arrestation des chefs.

Le 15 décembre 1890, Sitting Bull est réveillé par la police indienne. Dans l'échauffourée qui s'ensuit, il est assassiné. Quelques jours plus tard, près de 250 Sioux subissent le même sort à Wounded Knee. Personne ne sait où repose son corps. Certains morts inquiètent toujours les vivants.

D'après **PHILIPPE JACQUIN,** *L'Histoire* n° 229, pp. 28-29.

BLUE EYES ARCHIVES/BCA-CSU

Mystique et guerrier
Le chef sioux (ici dans les années 1880) galvanisa ses troupes contre l'avancée des colons. Jamais il ne signa le moindre traité.

Le monde perdu d'Edward S. Curtis

RUE DES ARCHIVES/PVDE

Fasciné par l'Ouest, Edward S. Curtis (1868-1952) consacre vingt-trois années de sa vie à un travail d'enquête ethnographique et photographique auprès de quelque 80 tribus amérindiennes pour immortaliser leur mode de vie. Son œuvre rassemble plus de 40 000 clichés qui restituent la beauté, la grandeur d'une civilisation en train de s'éteindre. « *Il devint un Indien,* écrivit un proche. *Il vécut, il parla indien. Il fut une sorte de Grand Frère blanc…* »

Par **Farid Ameur**

CORBIS

SUR LA TERRE SACRÉE

Une femme apache jette un regard attendri vers son nourrisson, dans une réserve de l'Arizona, vers 1903. Chez les Indiens, les enfants sont considérés comme un don et une bénédiction des pouvoirs supérieurs.

UNE ŒUVRE MONUMENTALE À DÉCOUVRIR SUR INTERNET.

The Library of Congress propose un site internet détaillé sur le travail de Curtis et les controverses qu'il a suscitées (http://memory.loc.gov/ammem/award98/ienhtml/curthome.html).

CHRISTIE'S IMAGES/CORBIS

INVOCATION DIVINE

Trois chasseurs crows implorent le ciel de faire revenir les troupeaux de bisons dans les plaines du Montana, vers 1908. Un animal providentiel dont les Indiens des Plaines tiraient jadis l'essentiel de leurs ressources.

EAUX NOURRICIÈRES

Du haut d'un rocher, un pêcheur tlakluit cherche à harponner des truites sur les bords du fleuve Columbia, dans l'État de Washington, vers 1910.

CORBIS

CORBIS

LE SAGE

Bull Chief, un chef arikara photographié dans une réserve du Montana en 1909. C'est en combattant les Sioux, dans sa jeunesse, qu'il a gagné le respect des siens.

STAPLETON COLLECTION/CORBIS

DANSE DU BISON

Cette danse cérémonielle est exécutée dans un village hopi, dans le nord-est de l'Arizona, vers 1910. L'occasion surtout, pour ce peuple d'agriculteurs, de renouer avec des valeurs ancestrales.

Geronimo, l'homme à abattre

Apache : le nom sonne comme un cri de guerre. Geronimo, qui refusa d'être enfermé dans une réserve, fut une des plus belles incarnations de la résistance.

Par **Philippe Jacquin**

« Apache. » Ce nom sonne comme un cri de guerre et de terreur. En grande partie grâce à la renommée d'un de leurs chefs, Goyahkla (*« celui qui baille »*, en langue apache), rebaptisé Geronimo par les Mexicains, après que celui-ci eut attaqué en 1859 le bourg d'Arispe. Sous le nom d'Apaches se cache en réalité une multitude de groupes nomades dont le territoire englobe l'immense Sud-Ouest américain de l'Arizona au Texas.

RUE DES ARCHIVES/BCA

L'ambigu Roosevelt
Théodore Roosevelt, ici en tenue de trappeur vers 1883, invita Geronimo à sa parade d'investiture en 1901 mais lui refusa de rentrer sur la terre de ses ancêtres.

On peut cependant les classer en sept grandes tribus : les Lipans, les Chiricahuas, les Mescaleros, les Jicarillas, les Kiowa-Apaches, les Western Apaches et les Navajos. Elles associent chasse, cueillette, culture du maïs et effectuent régulièrement des razzias chez les paysans, tant blancs qu'indiens. Ces raids leur permettent d'obtenir des chevaux, du bétail, des captifs, et d'aguerrir les jeunes hommes. Les captifs deviennent esclaves, sont intégrés au groupe ou servent de monnaie d'échange. Il s'agit surtout de femmes et d'enfants, plus faciles à surveiller ou à « indianiser ». Quant à la torture des prisonniers, contrairement à une légende accréditée par les Mexicains, elle n'a jamais été pratiquée par les Apaches, qui redoutent la mort et respectent les vaincus.

Les Apaches possèdent une organisation politique souple : chaque tribu élit un chef en fonction de ses qualités religieuses, de sa générosité et de son altruisme. Mais tout homme peut se lancer dans une opération militaire s'il réussit à convaincre certains guerriers de ses pouvoirs surnaturels et de son courage. Le chef représente sa tribu auprès des autres bandes lorsque celles-ci se rencontrent. Devant une grave menace, comme les raids hispaniques au XVIII^e^ siècle puis l'avancée de l'armée américaine au XIX^e^ siècle, plusieurs d'entre elles peuvent s'unir et désigner un chef commun pour les mener au combat. Ainsi s'explique le rôle éminent joué par Geronimo.

La vie de Geronimo (né entre 1823 et 1829) débute comme celle de tout jeune Chiricahua, partagée entre des tâches familiales, la chasse, la surveillance des chevaux et du bétail et, dès l'âge de 16 ans, les razzias dans les ranches. Après le massacre de sa femme et de ses enfants lors d'un raid des Mexicains au cours de l'été 1858, Geronimo multiplie les attaques au-delà du rio Grande en toute impunité : les Américains, en pleine guerre civile (1861-1865), ne se préoccupent alors guère de ces Indiens, qui trouvent sur le territoire des États-Unis un refuge sûr. Le fruit des razzias est alors échangé contre de l'alcool* et des armes auprès des colons américains du Nouveau-Mexique, au grand dam des autorités mexicaines.

5 000 SOLDATS CONTRE 24 RENÉGATS

Ce n'est qu'une fois la paix revenue que la colonisation américaine reprend dans le Sud-Ouest. Avec la découverte d'or et d'argent en Arizona en 1858, les Apaches voient leurs territoires envahis par les mineurs. Unis sous le commandement de Cochise (1812-1876), le chef de la tribu chiricahua, ils harcèlent les camps isolés. Les plaintes se multiplient. L'armée américaine décide d'intervenir et

NOTE
* Cf. lexique, p. 4.

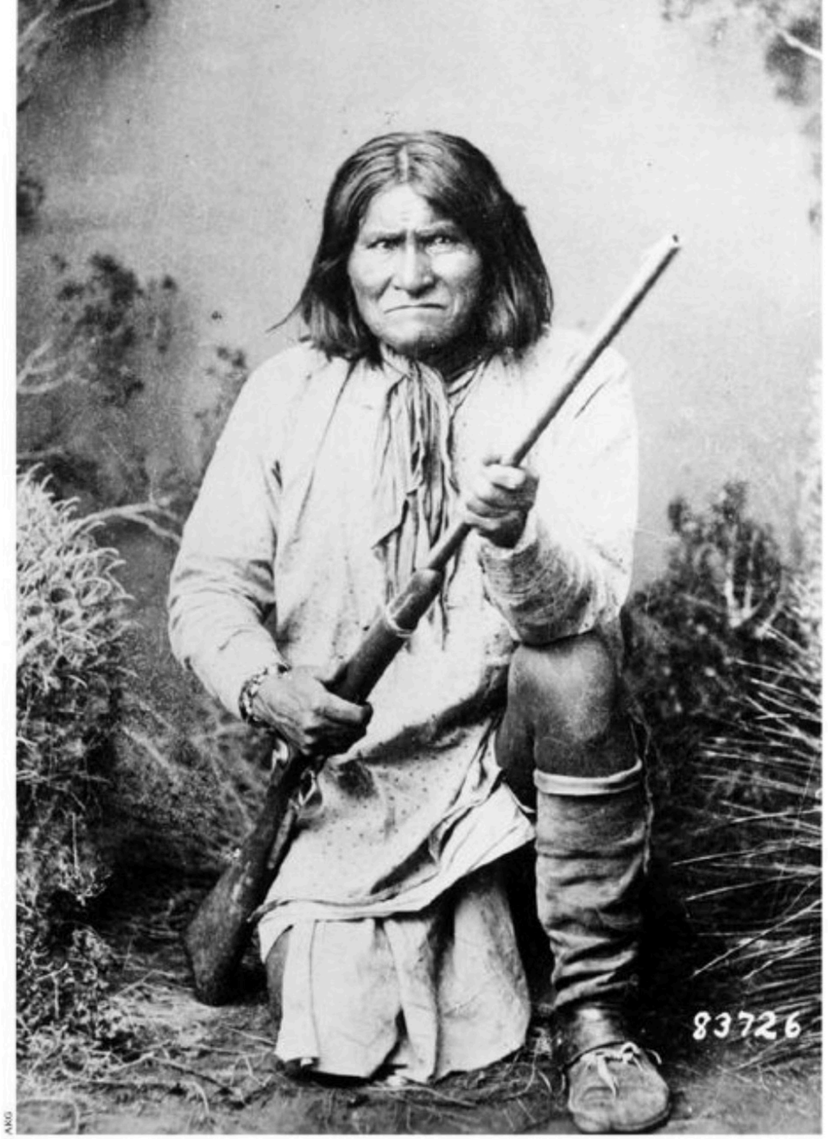

AKG

Un mythe
L'irréductible chef apache en 1887, un an après sa reddition.

de cantonner les Apaches dans des réserves. Le général George Crook, chargé de remplir cette mission, a l'expérience de la guerre contre les Paiutes de l'Est désertique de l'Oregon. En 1875, il vient à bout de Cochise et de ses guerriers et réunit les Western Apaches dans la réserve de San Carlos, en Arizona. Il cherche une entente avec les autres tribus, toujours maîtresses du terrain.

Geronimo, qui a succédé à Cochise et poursuit la lutte dans les White Mountains du sud de l'Arizona, rencontre Crook à plusieurs reprises et accepte, en février 1884, de franchir la frontière avec ses hommes pour rejoindre San Carlos. Pendant près d'un an le chef réside dans la réserve, malgré les protestations véhémentes de la presse qui souhaite le voir juger pour vol. Est-ce la raison de sa fuite, avec un groupe de guerriers chiricahuas, en mai 1885 ? A Tucson, l'émotion est grande lorsque la nouvelle est connue. D'autant plus que le général Crook hésite à poursuivre les fugitifs au Mexique où ils se sont réfugiés. Mais, sous la pression des élus locaux, Washington exige que le général obtempère, qu'il abatte les fuyards ou obtienne leur reddition sans condition. Les Apaches sont alors traqués de part et d'autre de la frontière.

Geronimo se rend en mars 1886, après que Crook lui a fait la promesse que lui et ses guerriers pourront demeurer dans un fort d'Arizona. Mais Washington reste intraitable. Le gouvernement veut exiler les Apaches loin de leurs terres ancestrales. Geronimo s'enfuit ; furieux, Crook demande à être relevé de son commandement. Son successeur, Nelson Miles, général en quête de promotion, décide de briser les derniers Apaches.

Sur 600 kilomètres de frontière, il fait installer des tripodes avec miroir qui émettent des signaux optiques en morse. Le moindre mouvement des « renégats » est ainsi signalé. Les éclaireurs indiens de Miles traquent sans relâche la bande de Geronimo. Cinq mille soldats américains sont mobilisés pour capturer les 24 derniers guerriers chiricahuas. Le 4 septembre 1886, Geronimo se rend, et accompagne sa tribu en exil à Fort Marion, en Floride.

Emprisonné, ou du moins placé sous contrôle militaire, jusqu'à sa mort, Geronimo commence alors une autre vie. Devenu un véritable mythe grâce aux articles publiés dans la presse lors de son épopée, il comprend vite qu'il peut tirer parti de son image. Il commence par vendre aux officiers chargés de le surveiller des arcs dont le manche est gravé à son nom. Puis, entre 1898 et 1905, il parcourt les États-Unis où de nombreuses villes l'invitent à participer à leurs expositions commerciales. Les Américains accourent pour contempler *« un véritable chef apache »*. A Washington, en mars 1901, il est reçu par le président Théodore Roosevelt. L'ancien guerrier participe à sa parade inaugurale, acclamé par un public pour qui les Indiens sont déjà entrés dans la légende.

Toutefois, Geronimo demeure un prisonnier, et Théodore Roosevelt refuse de lui permettre de finir ses jours en Arizona. C'est donc à Fort Sill, dans l'Oklahoma, qu'il s'éteint en 1909. Il est enterré dans le cimetière indien du poste et sa tombe est toujours visitée. Mais les Apaches affirment que ses ossements ont disparu, qu'ils auraient été ensevelis dans les Chiricahuas Mountains ou la Sierra Madre... L'esprit de Geronimo vit encore pour les 30 000 Apaches du Sud-Ouest américain. ■

L'AUTEUR

PHILIPPE JACQUIN (1942-2002) était professeur d'anthropologie américaine à l'université Lumière Lyon 2 *(cf. portrait p. 46)*. Cet article a été publié dans *L'Histoire* n° 177, pp. 66-68.

« Quelque chose d'autre est mort dans ce bain sanglant. Le rêve de tout un peuple. C'était un beau rêve… »

Le massacre de Wounded Knee : la fin de l'histoire

Le 29 décembre 1890, le carnage perpétré par l'armée américaine sonne le glas de la résistance indienne.

AKG

Des corps figés par le blizzard
Une photographie de George Trager, prise deux jours après le massacre, le 31 décembre 1890, avant que les cadavres ne soient enterrés dans une fosse commune.

A l'automne 1890, les réserves sioux du Dakota sont en état d'ébullition. Désespérés et dans un état de grande pauvreté, les Indiens adhèrent massivement au mouvement de la « Danse des Esprits », dont le message rédempteur alimente le rêve d'un soulèvement généralisé. Sur place, les agents fédéraux s'affolent. *« Les Indiens dansent dans la neige*, télégraphie l'un d'eux à Washington. *Leur religion de damnés les a rendus complètement fous. Nous avons besoin ici d'une protection immédiate. »* Le 20 novembre, l'armée intervient une première fois pour disperser les danseurs. Mais à la mi-décembre, la nouvelle de l'assassinat de Sitting Bull exacerbe les tensions. Craignant un massacre, 3 000 Sioux se réfugient au nord-est de la réserve de Pine Ridge.
D'autres, sous la direction du chef Big Foot, quittent leur réserve sans autorisation, se dirigent vers les Badlands, une région ravinée à l'est des Black Hills. Affamés, en guenilles, les Indiens errent dans les plaines enneigées, s'accrochant à l'espoir d'une délivrance prochaine.
Le 28 décembre, un escadron du septième de cavalerie – l'ancien régiment de Custer – retrouve le campement de Big Foot à 45 kilomètres de Pine Ridge. Très affaibli par une pneumonie, le vieux chef assure les officiers de ses intentions pacifiques. Il accepte de regagner la réserve.
En fin d'après-midi, les Indiens dressent leurs tipis près des berges du Wounded Knee. Ils sont 380, dont 230 femmes et enfants. Par précaution, près de 500 tuniques bleues ont pris position pendant la nuit autour du village. A l'aube, le colonel Forsyth ordonne que quatre mitrailleuses soient mises en batterie au sommet d'une colline surplombant le camp pour prévenir toute tentative de fuite. La consigne est donnée de désarmer les Sioux avant de se remettre en route. A 8 heures du matin, sous un froid glacial, les Indiens quittent leurs tipis et se placent en demi-cercle face aux soldats. Le colonel Forsyth leur demande de déposer leurs armes. Seul un petit groupe s'exécute. Le commandant ordonne à ses hommes de fouiller les tipis. La tension monte. Les cavaliers s'acquittent de leur tâche avec brutalité. Furieux, le chaman Yellow Bird exhorte les jeunes guerriers à résister. Soudain, l'inévitable se produit. Un Sioux sort une Winchester et ouvre le feu. En poussant des cris de guerre, des braves se ruent à l'assaut. La riposte est immédiate. Une volée de balles s'abat sur les Indiens. Big Foot est l'un des premiers à tomber. Du haut de la colline, le tir des mitrailleuses est meurtrier. Des femmes et des enfants sont massacrés alors qu'ils tentent de fuir dans un ravin. Au bout d'une heure, le carnage prend fin. Près des deux tiers des Indiens gisent morts, soit environ 250 personnes, pour la plupart des non-combattants. L'armée, elle, dénombre 25 tués. Les victimes indiennes sont jetées à la hâte dans une fosse commune.
Le 15 janvier 1891, le général Nelson Miles reçoit la reddition des derniers irréductibles.
A l'heure où le gouvernement fédéral annonce la fin officielle de la Frontière, le massacre de Wounded Knee sonne le glas de la résistance indienne en Amérique du Nord. Les Sioux sont le dernier peuple amérindien à se soumettre.
Témoin du drame, Black Elk exprimera son amertume en revenant, dans ses vieux jours, sur les lieux du carnage : *« Je m'aperçois que quelque chose d'autre est mort dans ce bain sanglant, enseveli par la tourmente des neiges. Le rêve de tout un peuple. C'était un beau rêve. L'alliance de la nation est brisée, dispersée à jamais aux quatre vents. Le noyau n'est plus, et l'arbre sacré est mort. »*

FARID AMEUR

4. La renaissance indienne

C'est dans les années 1960 qu'émerge, aux États-Unis et au Canada, la revendication, pacifique mais déterminée, d'une reconnaissance à la fois politique et culturelle des nations indiennes.

Manifestation à Washington
Le 10 novembre 1972, soutenus à l'extérieur par des centaines de manifestants, des militants indiens occupent le Bureau des affaires indiennes à Washington.

KEYSTONE/GAMMA-RAPHO

La longue marche des droits

Les Indiens avaient presque disparu des États-Unis au début du XX[e] siècle. Ils sont aujourd'hui plus de 3 millions. Un tiers d'entre eux vit encore dans des réserves, parfois d'assez vastes territoires sur lesquels ils ont obtenu de plus en plus de droits. Ils demandent aujourd'hui que l'on reconnaisse leur culture.

Entretien avec **Joëlle Rostkowski**

De San Francisco à New York
En novembre 1980, des Amérindiens manifestent sur le pont George Washington à New York. Ils ont traversé les États-Unis pour protester devant l'ONU contre les pollutions créées par l'exploitation de mines d'uranium dans une réserve.

BETTMANN/CORBIS

Il y a un siècle, les Indiens* étaient en voie de disparition, sur le plan démographique, social et culturel. Aux États-Unis, ils n'étaient plus que quelque 250 000 à l'aube du XX[e] siècle. Ils sont aujourd'hui plus de trois millions. On peut dire que le crépuscule des cultures indiennes se situe à la fin du XIX[e] siècle, dans les années qui ont suivi le massacre de Wounded Knee en décembre 1890 *(cf. p. 72)*.

Tous les Indiens furent alors confinés dans les réserves* mises en place tout au long du XIX[e] siècle. La question militaire étant réglée, les guerres indiennes terminées, les Indiens « pacifiés », les réserves indiennes apparaissaient comme des enclaves provisoires appelées à disparaître progressivement, à mesure que les Indiens pourraient s'assimiler au sein de la société majoritaire. Le morcellement des terres indiennes était en cours depuis la fin des années 1880 (Allotment Act ou loi de morcellement de 1887), de nombreux lopins de terre avaient déjà été vendus à des fermiers blancs et le « problème indien » apparaissait dès lors comme presque résolu. Dans les livres d'histoire américaine, on arrête souvent de parler des Premiers Américains à partir de cette date, comme s'ils n'existaient plus.

Il est vrai que sur le plan démographique leur déclin paraissait inéluctable. C'est seulement à partir de 1917 que s'est arrêtée la chute vertigineuse de la population amérindienne. La croissance démographique a repris peu à peu, et s'est accélérée tout au long du XX[e] siècle, avec l'amélioration relative des conditions de vie, d'autant plus que le recensement, à partir de 1960, s'est fondé sur l'auto-identification. Or le XX[e] siècle, s'il a été une marche pour la revendication des droits, a aussi été une longue marche vers l'affirmation de l'identité indienne. Aujourd'hui les Indiens constituent une très faible proportion de la population américaine (à peine 1 %) mais ils ont acquis une certaine visibilité au sein de la population majoritaire. Et les réserves n'ont pas disparu car les Indiens ont affirmé le lien étroit entre identité et territoires indiens. Ils se sont opposés, au cours des années 1950, à la *Termination policy*, législation qui avait pour objectif de les faire disparaître par assimilation.

DU SAUVAGE À L'ALLIÉ

Si l'on examine la politique fédérale indienne au cours du siècle dernier, on constate qu'il s'est agi d'une politique en dents de scie. Au cours des vingt-cinq premières années du XX[e] siècle, la politique du gouvernement fédéral s'est caractérisée par un effort renforcé d'assimilation et de déculturation. La rhétorique du *Vanishing American*, qui avait prévalu tout au long du XIX[e] siècle, continuait d'imprégner les esprits. On considérait toujours que les communautés et les cultures amérindiennes étaient les vestiges d'un passé sauvage qu'il convenait d'oublier. Les enfants indiens étaient séparés de leurs parents, envoyés « pour leur bien » dans des pensionnats éloignés de >>>

L'AUTEUR

JOËLLE ROSTKOWSKI est ethnohistorienne, enseignante à l'École des hautes études en sciences sociales et consultante auprès de l'Unesco. Elle a notamment publié *Le Renouveau indien aux États-Unis, un siècle de Reconquêtes* (nouvelle éd., Albin Michel, 2001). Son dernier ouvrage, *Conversations with Remarkable Native Americans* (SUNY Press) est à paraître en mars 2012.

Un accord à la Maison Blanche
Le 29 juillet 2010, le président Barak Obama, entourés des membres du Congrès et de chefs Amérindiens, signe une loi (the Tribal Law and Order Act) qui donne plus d'autonomie aux cours de justice tribales.

MARK WILSON/AFP

Dans les années 1930, un New Deal indien est lancé sous l'impulsion de Roosevelt et de son commissaire des affaires indiennes John Collier

CORBIS

CORBIS

Les gratte-ciel et la guerre

Les Mohawks de la côte est se sont fait connaître comme de remarquables constructeurs de ponts et de gratte-ciel au début du XXe siècle. Quant aux Navajos servant dans l'armée américaine pendant la Seconde Guerre mondiale, ils élaborèrent un code basé sur leur langue que les Allemands ne purent décrypter (photo de « Navajo code talkers » en 1943 dans les îles Salomon).

À SAVOIR

TOUS CITOYENS EN 1924

Deux tiers seulement des Amérindiens avaient reçu la citoyenneté des États-Unis au début du XXe siècle. Il fallut attendre 1924 et l'Indian Citizenship Act pour que l'ensemble des Indiens des États-Unis soient déclarés citoyens. La participation volontaire de quelque 10 000 soldats indiens à la Première Guerre mondiale, au cours de laquelle ils s'étaient illustrés par leur courage, avait alors contribué à l'évolution des mentalités. Des groupes de pression s'étaient constitués pour plaider leur cause à Washington. D'ennemis héréditaires, ils apparurent peu à peu comme des alliés valeureux ayant combattu aux côtés des troupes américaines.

>>> chez eux où ils n'avaient pas le droit de parler leur langue. Dans les réserves les religions traditionnelles étaient interdites.

Beaucoup de rituels traditionnels tombèrent alors en désuétude, furent oubliés ou abandonnés. Les Indiens avaient été christianisés et certains étaient devenus de fervents croyants. Pourtant les croyances traditionnelles avaient laissé une forte empreinte et coexistaient souvent avec les pratiques religieuses chrétiennes. La danse du soleil des Indiens des Plaines, par exemple, se perpétuait en petits groupes, sur des collines lointaines, ou bien à la faveur de la fête nationale du 4-Juillet pour ne pas attirer l'attention. Les *« give-away »*, fêtes de distribution de biens, qui étaient l'occasion d'alliances et de démonstrations de générosité, étaient découragées ou interdites. On voulait, pour civiliser les Indiens, les éloigner de leurs pratiques ancestrales de partage, considérées comme dispendieuses, et leur inculquer le sens de l'épargne. Du côté canadien, en Colombie-Britannique, la pratique du « potlatch »*, cérémonie de distribution de biens comparable mais plus complexe et symboliquement plus importante que dans les Grandes Plaines de l'Ouest, fut aussi réprimée en invoquant des raisons analogue. Dans ce contexte d'interdit et de dissimulation, langues et cultures paraissaient vouées à l'étiolement et à l'oubli.

Pourtant, l'insertion au sein de la culture majoritaire, en dépit d'une certaine acculturation fondée sur l'alphabétisation, l'apprentissage de l'anglais et la conversion – profonde ou apparente – au christianisme, n'avait pas beaucoup progressé. A l'exception de certains individus ou groupes qui avaient bénéficié de décisions ponctuelles, notamment lors du morcellement de leur terre, les Premiers Américains n'étaient pas citoyens des États-Unis. Il fallut attendre 1924, il y a moins d'un siècle, pour que l'ensemble des Indiens des États-Unis soient déclarés citoyens (Indian Citizenship Act). La participation volontaire de soldats indiens à la grande guerre, au cours de laquelle ils s'étaient illustrés par leur courage, avait alors contribué à l'évolution des jugements portés sur les Premiers Américains.

Une nouvelle représentation de l'Indien, allié, héroïque, détenteur d'une sagesse traditionnelle et d'une relation privilégiée à l'environnement se fit jour à cette époque, sous l'impulsion d'une minorité agissante, d'une intelligentsia urbaine et éclairée – artistes, écrivains, mais aussi philanthropes et réformateurs, qui, déplorant déjà l'industrialisation galopante et la fragmentation sociale dans les grandes métropoles, décidèrent de partir à l'Ouest, en quête des grands espaces et au contact des Indiens.

AP-SIPA

LE POUVOIR ROUGE

Russel Means et Dennis Banks, le 7 mars 1973, lors de l'occupation de Wounded Knee. Les militants du Red Power entreprirent à la fin des années 1960 une série d'actions spectaculaires à grande valeur symbolique. Après l'occupation du site d'Alcatraz (1969), du Bureau des Affaires indiennes à Washington (1972), c'est celle du village de Wounded Knee, le site du massacre de 1890, pour dénoncer l'incurie et la corruption du gouvernement tribal en place.

SAUVER « L'ATLANTIDE ROUGE »

Parmi eux le poète John Collier, futur réformateur des affaires indiennes qui avait « découvert » avec ferveur l'harmonie sociale des cultures pueblos du Nouveau-Mexique et qui déclarait vouloir sauver *« l'Atlantide rouge »*. Convaincu que les Indiens possédaient encore ce que les autres Américains avaient déjà perdu, il plaida éloquemment leur cause, défendit la préservation des territoires indiens, l'existence des réserves et se vit attribuer le poste de commissaire des Affaires indiennes en 1933 sous l'administration Franklin Roosevelt.

Les années 1930 constituent donc une période charnière. On dénombrait alors quelque 350 000 Indiens, une minorité silencieuse, dont les aspirations étaient méconnues ou totalement ignorées. Collier mit en place une réforme importante, L'Indian Reorganization Act (IRA), qui consistait à protéger l'existence des réserves, en les réorganisant autour d'un conseil tribal élu à la majorité, sur le modèle du système politique américain. Il autorisa la pratique des religions traditionnelles et accorda un soutien important à l'art et à l'artisanat indiens. C'était un retournement majeur dans la politique fédérale indienne, sans lequel les territoires indiens n'existeraient probablement plus aujourd'hui.

Pourtant, dès la fin des années 1940, en dépit de la participation héroïque de 25 000 à 30 000 soldats indiens à la Deuxième Guerre mondiale, au cours de laquelle ils firent usage de leurs langues tribales comme code secret[1], avec des résultats probants salués par l'armée, la réforme de John Collier fut dénoncée comme leur étant trop favorable et surtout comme trop coûteuse. Collier fut tourné en dérision, présenté comme un utopiste et un *« Indian lover »*. Il n'était d'ailleurs pas soutenu par les plus traditionalistes des Indiens, qui lui reprochaient de les avoir abusivement dépossédés de leur pouvoir en imposant un nouveau système de gouvernement au sein des réserves.

Dans ce contexte de remise en cause, les années 1950 furent marquées par un retour de bâton, la Termination policy, par laquelle le gouvernement fédéral décida de mettre fin au statut de tutelle fédérale des réserves, qui pesaient trop lourd dans le budget de l'État. Pourquoi préserver des territoires dont on déplore la pauvreté et où les Indiens demeurent à l'écart du reste de la société américaine ? On incita donc les Indiens à quitter leurs terres et à s'urbaniser, en faisant valoir qu'ils pourraient ainsi accéder à une véritable égalité. On sélectionna les réserves « prêtes » à s'affranchir de la tutelle fédérale et on entreprit d'y d'abolir les gouvernements tribaux, de supprimer les subsides gouvernementaux et de vendre les terres tribales.

Le gouvernement alloua une subvention aux Indiens pour les inciter à partir en ville à la recherche d'un emploi, à s'urbaniser, à s'américaniser, en vue de se fondre dans le melting-pot. Pour certains Amérindiens, les plus jeunes, les plus entreprenants ou les plus >>>

NOTES

* Cf. lexique, p. 4.

1. cf. F. Delsahut, « Paroles de Comanches », *L'Histoire* n° 332, p. 35.

Pourquoi préserver des territoires dont on déplore souvent la pauvreté et où les Indiens restent à l'écart de la société ?

À SAVOIR

QUI EST INDIEN ?

Les recensements officiels dénombraient un peu plus de 3 millions d'Amérindiens en 2010, soit un peu moins de 1 % de la population des États-Unis. Mais, aujourd'hui, plus de 4 millions d'individus, pour certains d'ascendance mixte, se considèrent comme Indiens. Depuis 1978, à la suite d'un jugement rendu par la Cour Suprême, les nations indiennes sont souveraines pour la détermination de leurs règles d'appartenance. On avait coutume autrefois de se référer aux registres tribaux de chaque communauté, mais, aujourd'hui, la méthode du « blood quantum », c'est-à-dire du pourcentage de sang indien (souvent un quart), s'est répandue. Au cours de ces dix dernières années, certaines communautés ont eu recours aux tests ADN pour trancher les différends. Les enjeux financiers sont considérables dans les tribus qui possèdent des casinos et qui craignent qu'un nombre croissant d'individus ne veuillent les rejoindre pour des raisons financières.

LES INDIENS DES ÉTATS-UNIS EN CHIFFRES

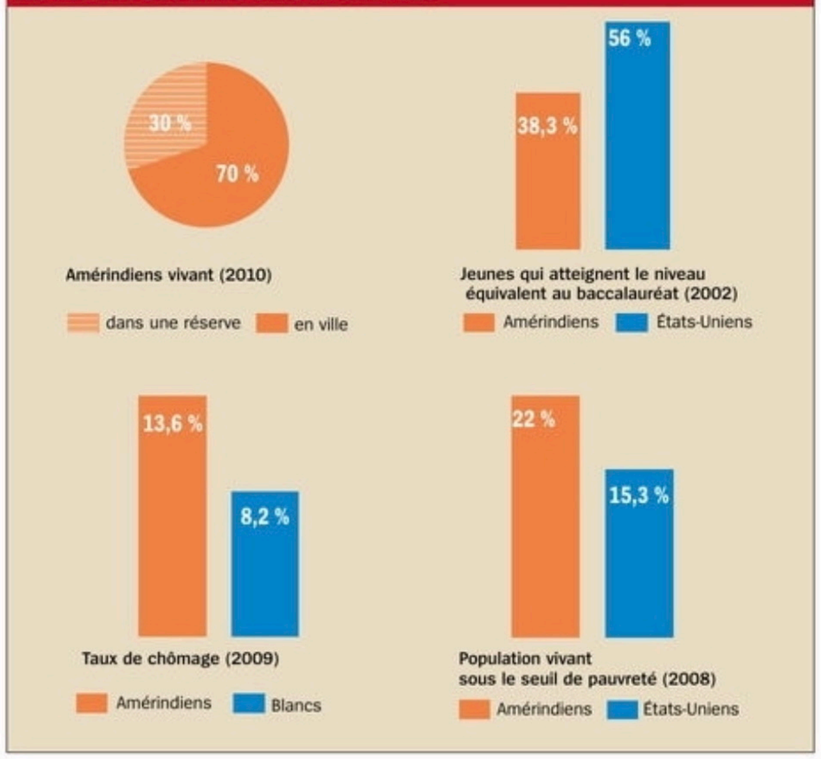

>>> éduqués, cette plongée dans l'inconnu conduisit, de gré ou de force, à une adaptation accélérée à la société américaine. Mais nombreux sont ceux qui connurent alors une paupérisation accrue au sein du prolétariat des grandes villes. Aucun suivi systématique n'accompagnait la mise en place de cette politique. Une fois « urbanisés », ayant perdu leurs terres, souvent sans logis, coupés de leurs racines, leur situation devint encore plus précaire que dans les réserves.

L'application hâtive de cette politique au sein de quelques communautés indiennes, au cours des années 1950, suscita une grande indignation de l'ensemble de la population indienne qui craignit alors de perdre son statut historique spécifique et de voir fondre sa base territoriale. Un courant de protestation accéléra le regroupement intertribal et poussa les Indiens à rejoindre le mouvement de lutte pour la défense des droits civiques qui marqua les années 1960 et 1970.

RÉVEIL INDIEN

S'associant à la lutte pour les droits civiques d'autres minorités, notamment des militants noirs du Black Power, tout en insistant sur la spécificité de leurs revendications en tant que « minorité territoriale », les militants indiens forgèrent l'expression de Red Power, et se lancèrent dans un activisme politique très médiatique par lequel ils parvinrent à plaider leur cause d'*« Américains oubliés »*, selon les termes employés à leur sujet par le Président Lyndon Johnson.

Ils organisèrent, à la faveur d'une stratégie originale, de modes de communication improvisés (talkies-walkies, radios locales) et en pratiquant l'autodérision *(« Nous rachèterons l'île de Manhattan dont on nous a dépossédés avec 25 dollars et une poignée de verroterie »)* des manifestations à grande valeur symbolique. Un de leurs principaux choix stratégiques fut l'occupation de sites ayant une signification forte dans l'imaginaire américain : celle de l'île d'Alcatraz en 1969 (ancienne prison désaffectée en face de San Francisco qui constituait une métaphore de la condition déplorable des réserves), celle du bureau des Affaires indiennes (BIA) de Washington en 1972 pendant quelques jours (destinée à montrer l'inefficacité et la corruption du bureau), celle du village de Wounded Knee, sur la réserve sioux de Pine Ridge, dans le Dakota du Sud, du 27 février au 8 mai 1973, pour dénoncer l'incurie et la corruption du gouvernement tribal en place. Organisée par l'American Indian Movement

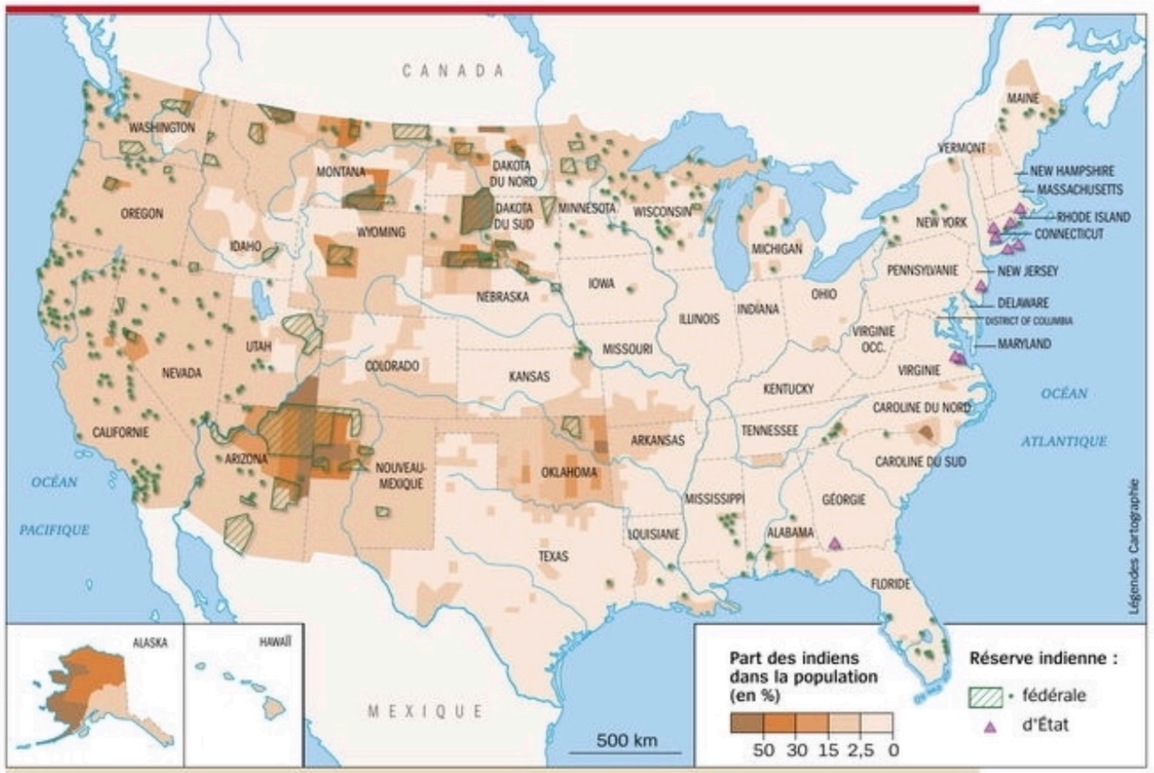

Qu'est-ce qu'une réserve ?

Il en est de très vastes, comme la réserve navajo, aussi grande que la Virginie Occidentale, répartie sur trois États, le Nouveau-Mexique, l'Arizona et l'Utah et d'autres de dimensions très modestes, dont celle des Shinnecock de Long Island ou celle des Pequots (Connecticut), reconstituée récemment sur un territoire minuscule en se fondant sur la généalogie de quelques familles. Certaines réserves, comme celle de Pine Ridge, dans le Dakota du Sud, demeurent très pauvres. D'autres, comme celle des Navajos, possèdent de nombreuses richesses, notamment des ressources minérales. Malgré cela, le revenu moyen de la population reste faible. La plupart des réserves sont placées sous la tutelle et la protection du gouvernement fédéral mais certaines sont sous tutelle de l'État dans lequel elles se trouvent. A l'origine conçues comme des *« territoires réservés à l'usage des Indiens »*, créées pendant la conquête de l'Ouest, elles sont aujourd'hui reconnues comme des *« nations intérieures et dépendantes » (domestic dependent nations)*, qui possèdent un gouvernement tribal et bénéficient d'un statut de quasi-souveraineté. Elles restent des lieux de mémoire et de transmission de l'histoire orale, des relations familiales et des traditions spirituelles.

J. R.

(AIM), qui représentait l'aile la plus radicale de la contestation, cette occupation renvoyait au massacre de 1890 qui s'était déroulé au même endroit ; elle frappa les imaginations et mobilisa les médias. Le conflit eut un retentissement national et international, mais dépassa en violence les confrontations précédentes, avec fusillade et mort d'hommes. On compta deux morts parmi les manifestants, un blessé grave parmi les policiers et plusieurs blessés légers.

Dramatisée par l'intervention du FBI et la mobilisation de la presse internationale, l'occupation constitua l'un des points culminants du Red Power* mais aboutit à l'exacerbation des antagonismes et à un certain effritement du capital de sympathie dont avaient bénéficié les militants amérindiens.

Les Américains vivant à proximité de la réserve de Pine Ridge et dans toute la région de Rapid City, dont la peur était exacerbée par une presse locale très anti-indienne, furent saisis par une véritable paranoïa. Au cours des années qui suivirent, le militantisme se déplaça sur la scène internationale, auprès des Nations unies et se manifesta plus tranquillement, en 1978, par une « longue marche » de manifestants indiens traversant les États-Unis à pied de San Francisco jusqu'à Washington pour tenter de sensibiliser à nouveau l'opinion à propos de la violation des traités.

Il y eut une prise de conscience à Washington de l'existence d'une

L'attachement à la terre, le respect des anciens, la spiritualité : autant de valeurs qui séduisent les Américains

minorité territoriale agissante qui souhaitait définir son avenir en ses propres termes : défense des terres, défense des langues, fidélité à certaines traditions, droit à l'autodétermination, liberté des pratiques religieuses.

Grâce à la politique de discrimination positive engagée sous l'administration Kennedy, comparable à celle qui avait été adoptée en faveur des Noirs, des boursiers indiens furent acceptés dans d'assez nombreuses universités américaines, qui créèrent des départements de Native Studies, et jusque dans les prestigieuses universités de la Ivy league (Dartmouth, Columbia, Cornell, Harvard, etc.).

C'est à la même époque, au cours des années 1960, que furent créés des collèges tribaux dans les réserves, où l'on commença à dispenser un enseignement général ou technique, tout en restant fidèle aux traditions et en s'efforçant de faire revivre les langues indiennes. Le premier établissement de ce genre fut créé chez les Navajos (Navajo Community College) et beaucoup d'autres suivirent, comme l'Oglala Community College ou le Sinte Gleska College chez les Sioux[2]. Des écoles de beaux-arts destinées aux Indiens firent leur apparition, le plus brillant exemple étant l'Institute of American Indian Arts (IAIA) de Santa Fe, créé en 1962, qui devint une pépinière de jeunes talents. De petits musées tribaux furent aussi fondés dans les réserves.

Sortant du silence qui l'étouffait depuis des décennies, la minorité indienne fut portée par une nouvelle élite : journalistes qui lancèrent des journaux en anglais *(Akwesasne Notes, News from Indian Country)*, nouvelle génération de juristes indiens, d'écrivains et d'artistes talentueux[3]. L'affirmation de l'indianité devint un choix, contrairement à la situation qui avait prévalu auparavant. En effet, jusqu'à la deuxième partie du XX[e] siècle la discrimination incitait beaucoup d'Indiens à dissimuler leur identité, surtout quand ils étaient à la recherche d'un emploi.

Les premiers grands maîtres de la littérature amérindienne furent Scott Momaday (qui reçut le prix Pulitzer en 1969 pour son roman *La Maison de l'aube*) et Vine Deloria, essayiste et théoricien de la contestation indienne. Suivirent d'autres auteurs brillants comme James Welsh, Leslie Silko, Sherman Alexie ou Louise Erdrich[4]. Tous sont aujourd'hui traduits dans de nombreux pays, en France, en Espagne, en Italie et même en Chine. Ils ne se contentent plus d'occuper le champ de la littérature ethnique mais souhaitent se faire une vraie place au sein de la littérature contemporaine universelle.

Une intelligentsia indienne s'est donc constituée. Cette génération émergente d'Indiens diplômés et qualifiés, engagés, continue de séduire la population majoritaire qui apprécie certaines de ses valeurs les plus couramment exprimées : l'attachement à la terre, l'écologie, le respect des anciens, des lieux sacrés, la spiritualité, la solidarité.

KEVIN FLEMING/CORBIS

Réserves : du quart-monde à l'eldorado

Une réserve Hopi pauvre dans des terres arides sans électricités où cette vieilles femme élève quelques chèvres et moutons. Dans le Connecticut, grâce à leurs casinos les Pequots ont racheté des terres et construit un musée tribal et un hôtel de luxe avec salle de spectacle (ci-dessous).

MAGGIE STEBER, NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY/CORBIS

À SAVOIR

LES CASINOS

Ce sont des Séminoles de Floride qui ont commencé à ouvrir des « Bingos » (jeux de loto) dans les années 1980. La quasi-souveraineté des territoires indiens et les avantages fiscaux dont ils disposent en ont fait des sites d'implantation très recherchés par les établissements de jeu.

En 1988, l'Indian Gaming Regulatory Act a autorisé les tribus indiennes à exploiter des casinos sous certaines conditions, dont l'accord de l'État où se trouve la réserve.

Aujourd'hui, presque la moitié des réserves ont un ou plusieurs casinos, ce qui représente une manne financière considérable, estimée en 2009 à 19,6 milliards d'euros. Les plus populaires sont situés à proximité des grandes villes, comme ceux des Pueblos du Nouveau-Mexique.

KIRK MASTIN/AURORA PHOTOS/CORBIS

« Red is beautiful »

La revendication des droits, la reconquête des traditions ont nourri, chez les jeunes Indiens, une fierté de leurs origines, réaffirmées lors des pow-wows.

De nombreux cabinets d'avocats se sont créés qui défendent les intérêts des Indiens. Ils s'intéressent en particulier à la question des terres et aux traités* violés, qui, depuis une trentaine d'années, continuent de mobiliser les tribunaux. Dans les années 1980, la Cour suprême a reconnu la confiscation abusive des Black Hills, envahies en 1874 lors de la ruée vers l'or, et a proposé aux Lakotas (Sioux) une compensation de quelque 100 000 dollars qu'ils refusèrent en arguant que leur souhait était simplement qu'on leur restitue leur terre sacrée.

D'autres communautés rachètent des terres perdues, parfois grâce aux revenus qui leur sont procurés par les casinos, qui se multiplient en terre indienne depuis les années 1990. D'autres, encore, s'efforcent d'obtenir la reconnaissance fédérale de leur tribu, parfois avec succès (Biloxis de Louisiane) ou en vain (Houmas de Louisiane). Pour constituer les dossiers nécessaires à la défense de toutes ces requêtes, le soutien de juristes qualifiés, indiens et non indiens, et parfois d'historiens ou d'ethnologues, susceptibles de démontrer la continuité culturelle et sociale de la communauté, est indispensable.

D'une façon générale les Indiens ont aujourd'hui acquis la formation qui leur permet de mieux négocier les contrats d'exploitation de leurs ressources (minérales, touristiques, artisanales) et aussi de s'opposer à des projets de développement non conformes à leurs choix ou à des tentatives d'utiliser leurs réserves comme dépotoirs de substances polluantes.

De nouveaux concepts sont apparus dans le domaine du droit indien, forgés et affinés lors des débats qui ont lieu sur la scène internationale, au sein des Nations unies, aboutissant à l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU, en décembre 2007, de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. C'est à l'issue d'une longue lutte pour la reconnaissance des droits autochtones que les Indiens des États-Unis, qui ont été les hérauts de ces difficiles négociations, ont obtenu l'adhésion tardive du gouvernement américain, le 16 décembre 2010, au texte de la Déclaration.

Ce texte reconnaît notamment l'existence de droits collectifs, le droit à l'autodétermination, le droit au respect des lieux sacrés et à la pratique des religions traditionnelles. Même s'il ne s'agit pas d'un texte contraignant, il constitue un cadre éthique qui sert de référence aux communautés et aux juristes qui défendent leurs droits.

Tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes et la situation économique et sociale des terres indiennes est encore des plus préoccupantes. Le président Obama l'a reconnu dans un discours prononcé à la Maison-Blanche devant quelque 400 représentants indiens en déclarant, en novembre 2009 : *« Certaines de vos réserves ont des taux de chômage qui atteignent jusqu'à 80 %. Un quart des Indiens environ vit dans la pauvreté. Plus de 14 % de tous les foyers des réserves n'ont pas l'électricité et 12 % d'entre eux n'ont pas accès à de l'eau potable… »*

Aujourd'hui près de deux tiers des Indiens vivent en dehors des réserves, en raison même du chômage qui y prévaut. Mais si les réserves prospères et autosuffisantes sont peu nombreuses, elles font partie intégrante des vestiges de la Conquête, ce qui reste aux Indiens du Continent qui était leur. C'est dans les réserves que les jeunes indiens viennent retrouver les aînés lors des pows-wows et pour la perpétuation des rituels traditionnels. C'est souvent dans les réserves, ou à proximité de celles-ci, que des grands rassemblements sont organisés sur les sites sacrés, aujourd'hui répertoriés et protégés. Les réserves demeurent des lieux de mémoire, où se transmettent les traditions, les langues menacées.

AFFIRMATION IDENTITAIRE

Les grands musées régionaux et nationaux, autrefois sépulcres à la mémoire du *Vanishing American*, se muent en musées des cultures vivantes, ouvrent leurs portes à des débats, des performances d'artistes, des expositions d'art ou d'artisanat contemporain. L'inauguration du National Museum of the American Indian à Washington en 2004, dans un bâtiment conçu par l'architecte blackfoot Douglas Cardinal et dirigé par Richard West, un Indien cheyenne, a été l'acte fondateur d'une révolution muséale encore en marche. Elle passe, depuis l'adoption en 1990 du Native American Protection and Repatriation Act (NAGPRA), par un certain nombre de demandes de restitution de restes humains et d'objets sacrés auprès des musées du monde entier. Le terme d'« autochtone », adopté par les Nations unies, qui met l'accent sur l'antériorité de la présence amérindienne, est passé dans le langage courant.

Même si de nombreux problèmes demeurent non résolus, le XX[e] siècle fut un siècle de reconquêtes et celui d'une affirmation identitaire inattendue pour ces peuples dits aujourd'hui autochtones, longtemps voués aux oubliettes de l'histoire.

PROPOS RECUEILLIS PAR ARIANE MATHIEU.

NOTES

* Cf. lexique, p. 4.

2. Le terme « sioux », veut dire « ennemis », chez les Chippewas. Il convient mieux de parler des Lakotas (pour les Indiens des Plaines de l'Ouest) ou des Dakotas (pour celles de l'Est).

3. Cf. J.C. Berlo, R. Philips, *Amérique du Nord. Arts premiers*, trad. et préfacé par N. Delanoë et J. Rostkowski, Albin Michel, 2006.

4. Cf. B. Rigal-Cellard, *Le Mythe et la Plume, la littérature indienne contemporaine en Amérique du Nord*, Éditions du Rocher, 2006.

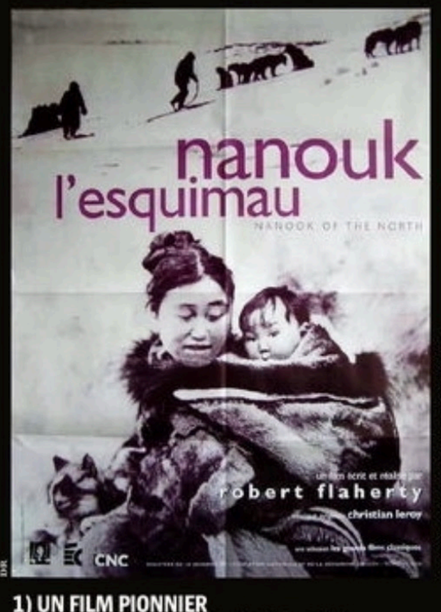

DR

1) UN FILM PIONNIER
Un œuvre ethnographique de Robert Flaherty, 1921.

ARCHIVES DU 7e ART/DR/PHOTO12.COM

2) L'ÂGE CLASSIQUE DU WESTERN
Deux films de John Ford datant de 1948 et 1950. Une vision manichéenne de l'histoire où les tuniques bleues sont les héros.

PHOTO12/DR

3) PREMIERS DOUTES
1956 : Ford remet en cause son propre modèle.

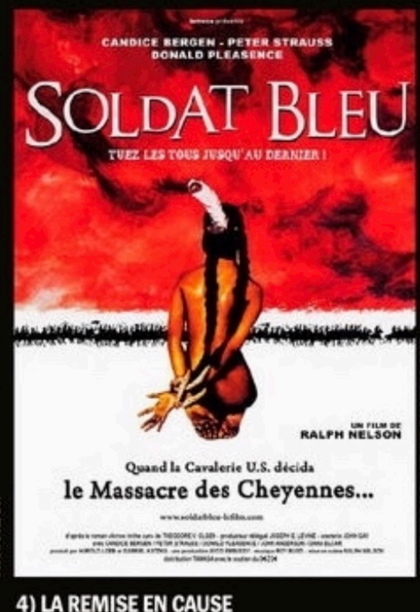

4) LA REMISE EN CAUSE
Ralph Nelson prend parti pour la cause indienne, 1970.

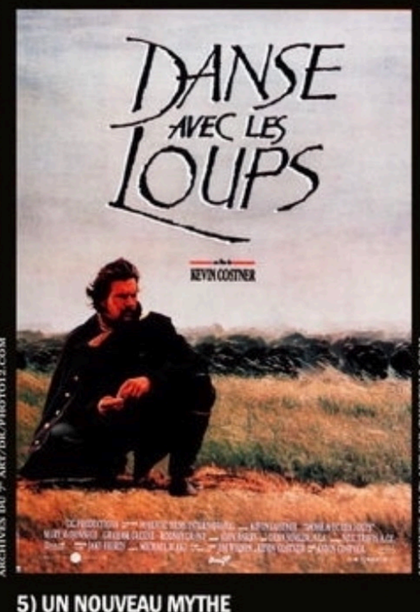

ARCHIVES DU 7e ART/DR/PHOTO12.COM

5) UN NOUVEAU MYTHE
En 1990, Kevin Costner invente le western écolo.

Western : la cinquième génération

Depuis la naissance du cinéma, la conquête de l'Ouest demeure aux États-Unis un sujet inépuisable. La figure de l'Indien n'a jamais cessé d'y être caricaturée. Bon sauvage dans le cinéma muet, l'Indien est devenu l'ennemi par excellence avant d'incarner les nouvelles valeurs écologistes.

Par **Farid Ameur**

Le 24 septembre 1894, Thomas Edison et ses techniciens filment une séquence insolite dans le studio de Black Maria, dans le New Jersey. Saisissant l'aubaine du passage de la troupe du Buffalo Bill's Wild West Show, ils ont réussi à convaincre quelques Sioux d'exécuter une « danse des Esprits » devant la caméra. Certes, la scène ne dure qu'une poignée de secondes. L'image est floue, la prise de vue erratique et, en fin de compte, l'intérêt de la bobine apparaît plus ethnographique qu'historique. Il n'empêche que le grand inventeur a atteint le but qu'il s'était fixé en immortalisant à l'écran des Indiens* qui, avant de faire leur soumission, ont combattu les tuniques bleues aux côtés de Sitting Bull. Ce film, l'un des premiers réalisés aux États-Unis, est le précurseur du western, un genre dans lequel la mythologie de la conquête de l'Ouest devait trouver ses lettres de noblesse[1].

1. LE BON SAUVAGE

Contrairement à une idée reçue, l'Indien connaît des débuts prometteurs à l'époque du cinéma muet. A la veille du premier conflit mondial, l'heure est à l'exploitation d'une imagerie naïve et naturaliste. Le mythe du « bon sauvage » refait surface. Face à la cupidité des Blancs, les Indiens sont représentés comme des individus stoïques, intègres et fiers, vivant en osmose avec la nature.

S'ils versent dans le stéréotype, les réalisateurs s'attachent surtout à mettre en exergue des scènes de la vie quotidienne, d'où la dimension ethnologique de courts métrages tels que *L'Amour d'une squaw** (1911) de David W. Griffith et *La Romance de Petite Colombe* (1911) de Thomas Ince. Dans *Nanouk l'Esquimau* (1921), Robert Flaherty décrit le mode de vie d'un Inuit de la côte Est de la baie d'Hudson, de ses méthodes de navigation, de chasse et de pêche, à la fabrication d'un igloo au milieu de la banquise.

Rares sont cependant les réalisateurs à afficher un parti pris pro-indien. Seul Griffith, dans *Le Massacre* (1914), suggère le triste sort réservé aux tribus amérindiennes. Les Indiens n'y déterrent la hache de guerre qu'après avoir été attaqués par la cavalerie et s'ils finissent par être vaincus, leur sens de l'honneur est exalté.

2. PEAUX-ROUGES ET TUNIQUES BLEUES

A la fin des années 1930, à l'ère du parlant, s'élabore la forme classique du western sous l'impulsion de John Ford, Raoul Walsh et Cecil B. DeMille. Pour répondre aux attentes d'un public friand d'action, le souffle d'une épopée, celle de la conquête de l'Ouest, inspire les productions hollywoodiennes. Les « Peaux-Rouges »* sont représentés comme des obstacles aux progrès de la civilisation, à la « destinée manifeste » du peuple américain. A dessein, les cinéastes leur prêtent des traits grossiers. Sauvages et cruels, perfides et dépourvus de la moindre intelligence, ils doivent faire peur[2]. Ces hordes de guerriers hurlants et parés de plumes encerclent le convoi de pionniers au milieu de la prairie, dispersent leurs chevaux*, décochent des flèches et s'enfuient au galop lorsque paraît la colonne de cavalerie appelée en renfort.

Parce que les « visages pâles » traversent leur territoire, les Indiens prennent le sentier de la guerre, se livrent à une série de déprédations, scalpent* leurs victimes, enlèvent femmes et enfants, torturent leurs prisonniers qu'ils attachent à un poteau ou à une roue. Tel est le sort réservé à Gary Cooper dans *Une aventure de Buffalo Bill* (1936) de Cecil B. DeMille. Dans *La Captive aux yeux clairs* (1952), réalisé par Howard Hawks, Kirk Douglas échappe miraculeusement aux Sioux lancés à sa poursuite. Dans *La Charge fantastique* (1941) de Raoul Walsh, Errol Flynn, qui y joue le rôle de Custer, trouve une mort héroïque à Little Big Horn. Le clou du film est resté dans les mémoires. Debout près de son fanion personnel, le commandant du septième de cavalerie est le dernier survivant du côté des tuniques bleues. Le regard fier et poitrine au vent, il tombe après un ultime face-à-face avec les Sioux.

Dans sa trilogie à la gloire de la cavalerie américaine (*Le Massacre de Fort Apache* en 1948, *La Charge héroïque* en 1949 et *Rio Grande* en 1950), qui assied la renommée de John Wayne, le cinéaste John Ford nous livre une version aussi manichéenne de la conquête de l'Ouest. L'Amérique conservatrice des années 1950 applaudit ces diverses productions cinématographiques. En période de guerre froide, elles imposent le respect de l'uniforme et des mœurs puritaines en même temps qu'elles font valoir l'idée que

L'AUTEUR
FARID AMEUR est docteur en histoire, spécialiste des États-Unis.

NOTES
* Cf. lexique, p. 4.
1. Cf. G. Bataille, C. Silet, *The Pretend Indians: Images of Native Americans in the Movies*, Ames, Iowa State University Press, 1981 et P. Rollins, J. O'Connor (dir), *Hollywood's Indian: The Portrayal of the American Indian in Film*, Lexington, University Press of Kentucky, 1998.
2. A. Garrait-Bourrier, « L'iconographie de l'Indien dans le cinéma américain : de la manipulation de l'image à sa reconquête », *Revue LISA*, vol. II, n° 6, 2004, pp. 10-30.

« J'ai tué plus d'Indiens que n'importe quel réalisateur. Ce ne serait que justice si je racontais maintenant leur point de vue » (John Ford)

le droit a toujours été du côté des États-Unis. Qui s'attaque à leur puissance doit s'attendre à des représailles. Somme toute, la figure de l'Indien symbolise l'Ennemi, celui qui a toujours tort, avec lequel on ne peut s'entendre et qui finit par expier ses crimes.

3. DE QUELQUES EXCEPTIONS

Certes, quelques westerns échappent à la règle. Dans *La Flèche brisée* (1950), Delmer Daves s'inscrit à contre-courant en présentant Cochise, le redoutable chef apache, sous des traits avantageux. Intègre, réfléchi et éloquent, il parvient, non sans mal, à contenir l'agressivité de ses guerriers au nom de l'intérêt général. Vers la fin de sa carrière, John Ford, véritable maître du genre, apporte une touche plus nuancée à sa vision de la conquête de l'Ouest. Dans *La Prisonnière du désert* (1956), il innove en mettant en scène des exactions dont ont été victimes les Indiens. Il se révèle plus audacieux dans *Les Cheyennes* (1964), son dernier western et sans doute le plus émouvant. S'appuyant sur une histoire vraie, il y rend un vibrant hommage à la souffrance d'un peuple exilé, harcelé par l'armée, qui tente de regagner ses terres ancestrales en bravant le froid et la faim. *« Ce sera l'Ouest vu du côté des Indiens,* a annoncé John Ford durant le tournage. *J'ai tué plus d'Indiens dans ma carrière que n'importe quel réalisateur, alors j'ai pensé que ce ne serait que justice si je racontais maintenant leur point de vue*[3]*… »*

Mais on aurait tort de penser que les stéréotypes ont vécu. Même dans ces westerns atypiques, les Indiens incarnent la marginalité. Ils se tiennent obstinément à l'écart de la civilisation anglo-saxonne, baragouinant quelques mots d'anglais, et, dès la nuit tombée, communiquant en imitant des cris d'animaux. La condescendance est de mise.

Un autre signe ne trompe pas. Pour incarner des rôles secondaires indiens, on fait appel à des acteurs blancs. Anthony Quinn, Burt Lancaster, Charles Bronson et Rock Hudson, pour n'en citer que quelques-uns, ont « joué à l'Indien ». Jeff Chandler a reçu un oscar pour son rôle de Cochise dans *La Flèche brisée.* Seul Jay Silverheels, de la tribu des Mohawks, fait exception avec son rôle de Tonto dans *Le Justicier solitaire* (1956)[4]. Les Indiens restent les faire-valoir des tuniques bleues, des trappeurs, des pionniers et des cow-boys.

PHOTO12/DR

Émergence d'un cinéma amérindien

En 1998, le cinéaste d'origine cheyenne Chris Eyre réalise* Phoenix, Arizona,** *d'après une nouvelle de l'écrivain amérindien* **Sherman Alexie, Smoke Signals.** ***Une occasion de revenir sur les conditions de vie difficiles des Amérindiens.

4. HÉROS DE LA CONTRE-CULTURE

Le renversement de cette image intervient à la fin des années 1960 avec l'essor de la contre-culture. Les États-Unis sont secoués par une remise en cause sociale et culturelle qui conduit notamment les réalisateurs à réinterpréter le rôle des minorités[5]. Sous l'impulsion de Dennis Banks, les militants de l'American Indian Movement (AIM) n'hésitent pas à aller manifester devant des salles de cinéma. L'image de l'Indien est retournée. Il devient le héros malheureux de la conquête de l'Ouest, qui a noblement défendu son mode de vie et sa terre face à d'injustes prétentions. Bien qu'ils dépassent rarement la simple antithèse des westerns d'autrefois, les personnages indiens étant enfermés dans des schémas simplificateurs, certains films ont laissé leur empreinte dans l'histoire du cinéma[6].

Dans *Little Big Man* (1970) d'Arthur Penn, l'horreur des guerres indiennes nous est racontée à travers les tribulations de Jack Crabb, ballotté du monde des Blancs à celui des Indiens depuis qu'il a été recueilli, enfant, par les Cheyennes. A la croisée de la comédie, de l'aventure et du drame, ce film offre une vision idyllique de la vie tribale – avec, aux côtés de Dustin Hoffman, le rôle de Peaux-de-la-Vieille-Hutte incarné par Dan George, un chef de la tribu salish de Colombie-Britannique[7] – et condamne l'ambition ethnocidaire des Blancs. La reconstitution du massacre de la Washita est à la limite du soutenable. Comme dans *Soldat bleu* (1970), de Ralph Nelson, où c'est au tour de la tuerie de Sand Creek d'être mise en scène de façon encore plus crue, elle établit un parallèle avec les exactions commises par l'armée américaine au Vietnam, comme celui de My Lai en 1968. Les tuniques bleues ne sont plus en odeur de sainteté : ils pillent, tuent et violent des innocents.

Il arrive qu'on se soucie désormais de véracité historique. Dans *Un homme nommé Cheval* (1970) d'Elliot Silverstein, l'accent est mis sur les rites et coutumes des Sioux. Dans *Jeremiah Johnson* (1972), Sidney Pollack signe une œuvre environnementaliste. Le trappeur qu'incarne Robert Redford trouve dans le monde indien un plein équilibre que l'arrivée des Blancs finit par perturber. Dans *La Porte du paradis* (1980), Michael Cimino souligne l'âpreté des luttes sociales au cours de la conquête de l'Ouest. A Hollywood, les Indiens sont devenus les porte-parole d'une nouvelle forme de contestation, tout à la fois spirituelle, politique et sociale. Ils incarnent la remise en cause des valeurs de l'Occident et de sa foi dans le progrès. Les événements de Wounded Knee et d'Alcatraz ont frappé les esprits. En 1973 déjà, Marlon Brando, qui a prénommé l'une de ses filles Cheyenne, avait refusé l'oscar du meilleur acteur pour son rôle dans *Le Parrain* de manière à témoigner sa solidarité envers les premiers habitants du continent.

Il faut cependant attendre le début des années 1990 pour que le pas décisif soit franchi. Le mérite en revient principalement au succès planétaire de *Danse avec les loups* (1990), de et avec Kevin Costner. Adapté d'un roman de Michael Blake, le film aux sept oscars retrace les aventures d'un lieutenant de la cavalerie américaine, lequel se lie avec les Sioux au point de tout connaître de leurs coutumes et de se fondre parmi eux. La beauté des paysages, une incroyable chasse aux bisons*, contribuent au succès de cette vaste fresque écologique, bien que son originalité soit de mettre en scène des dialogues en langue lakota et de se signaler par la présence d'acteurs amérindiens, notamment l'Omaha Will Grant et l'Oneida Graham Greene. Surtout, Costner fait école.

5. LES INDIENS SONT À LA MODE

A Hollywood, les Indiens sont à la mode. En 1992, Michael Mann, qui s'était déclaré *« sensible à l'injustice faite aux Indiens »,* réalise une excellente version du *Dernier des Mohicans* avec Daniel Day-Lewis dans le rôle principal. La même année sort *Cœur de Tonnerre* de Michael Apted, qui relate les pérégrinations d'un agent du FBI d'origine amérindienne, envoyé dans une réserve sioux pour élucider un meurtre, mais dont le séjour va peu à peu lui permettre de renouer avec ses valeurs ancestrales[8]. Dans *Geronimo* (1993) de Walter Hill, le drame des guerres indiennes est abordé de front. Wes Studi, un habitué des rôles d'Indiens, y incarne un chef apache humilié, dépité par les fausses promesses des Blancs et déporté en Floride dans des conditions effroyables.

Le cinéma amérindien, à proprement parler, naît à la même époque. En 1998, Chris Eyre, d'origines cheyenne et arapaho, réalise *Phoenix, Arizona,* un film à petit budget tiré des nouvelles de l'écrivain Sherman Alexie, lui-même membre de la tribu spokane. Il raconte l'odyssée tragi-comique de deux jeunes Amérindiens, en conflit avec leurs familles, à travers l'Ouest américain : l'occasion d'une méditation sur leurs origines, leur condition sociale et le délabrement des réserves* où règnent pauvreté, alcoolisme et chômage[9]. Faute de moyens, la source s'est quelque peu tarie. Aujourd'hui, le cinéma indien n'existe guère qu'au travers de films ou de documentaires de réalisateurs indépendants tels que Sandra Johnson Osawa, de la tribu Makah.

À Hollywood, qui plus est, l'effet de mode est passé. Comme pour le petit écran, les Indiens servent le plus souvent de support à une trame de fond et à la réappropriation de personnages historiques, notamment dans *Le Nouveau Monde (2005)* de Terrence Malick, où la princesse Pocahontas vient au secours du capitaine Smith. Si les cinéastes se targuent de respecter le « politiquement correct », ils hésitent encore à confier des premiers rôles à des Indiens. Les westerns se font rares, et avec eux les Indiens à l'écran, comme si les deux étaient liés inextricablement.

D'autres stéréotypes ont vu le jour. Une frustration qu'exprime sans ambages l'acteur Graham Greene : *« Maintenant que nous avons cessé d'être les méchants ou les "bons sauvages" de service, les réalisateurs se sentent tous obligés de faire de l'Amérindien un être mystique, mal dans sa peau, forcément en quête de ses racines… »* La question est toute posée. Finiront-ils un jour, dans la vie quotidienne comme dans la fiction, par être considérés comme des Américains à part entière ? ■

NOTES

3. Cité par L. Anderson, *John Ford,* Hatier, 1985, p. 61.

4. En 1979, il devient le premier acteur amérindien à avoir droit à son étoile dans le prestigieux *Walk of Fame* d'Hollywood Boulevard.

5. Cf. Vine Deloria, *Custer Died for Yours Sins : An Indian Manifesto,* Norman, University of Oklahoma Press, réed. 1988.

6. Cf. J. Rostkowski, *Le Renouveau indien aux États-Unis,* Albin Michel, réed. 2001, p. 278.

7. Sa prestation lui vaudra une nomination aux Oscars.

8. Cf. A. Garrait-Bourrier, *art. cit.*

9. Cf. J. Rostkowski, *op. cit.,* p. 280.

le comptoir des presses
les entretiens du comptoir
Un site internet (plus de 6000 références en histoire) et un espace de vente et d'animation à quelques pas du Panthéon, au cœur du quartier universitaire.
Prochaines rencontres :
12 janvier : Pascal Quignard,
19 janvier : Donner des ordres en grec ancien,
18 février : Alain Rey.
www.lcdpu.fr
Toute l'actualité à suivre via newletters, facebook et Twitter
Le Comptoir des presses, 86, rue Claude Bernard, 75005 Paris – 01 47 07 83 27

TOM HANSON/CANADIAN PRESS

Les droits politiques
Ovide Mercredi, chef de l'Assemblée des Premières Nations, proteste contre leur exclusion d'une conférence des Premiers ministres à Ottawa en 1996.

RYAN REMIORZ/CANADIAN PRESS

TOM HANSON/CANADIAN PRESS

Le Canada et ses « autochtones »

Dans certaines provinces, les traités conclus entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XXe ont éteint les droits des autochtones sur leur territoires ancestraux. Depuis les années 1960, ils saisissent les tribunaux pour obtenir justice, cherchant parfois la caution de l'historien.

Entretien avec **Alain Beaulieu**

L'AUTEUR

ALAIN BEAULIEU est spécialiste de l'histoire des autochtones au Canada. Il dirige depuis 2004 la chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone à l'Université du Québec à Montréal. Il a récemment dirigé avec Maxime Gohier *Les Autochtones et l'État* (Montréal, CREQTA, 2008).

L'Histoire : On a l'impression que la montée des nationalismes indiens* est l'un des phénomènes politiques marquants de ces dernières décennies au Canada. Est-ce vrai ?

Alain Beaulieu : Oui. Depuis la fin des années 1960, les autochtones se sont regroupés et ont donné naissance à de grandes associations, comme l'Assemblée des Premières Nations, grâce auxquelles ils se sont rapidement imposés comme des interlocuteurs de premier plan sur la scène politique, forçant les autorités canadiennes à considérer sérieusement leurs demandes.

L'H. : Quelles sont ces revendications ?

A. B. : Elles portent notamment sur l'élargissement des terres qui leur sont réservées et l'octroi d'une certaine autonomie politique qu'ils réclament depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les autochtones aspirent en effet à un plus grand rôle dans l'administration des services qui les concernent directement (éducation, santé, culture et traditions, langues, prévention des crimes, développement économique, etc.). Ils veulent sortir du régime des « conseils de bandes », implantés à la fin du XIXe siècle, dont les pouvoirs s'apparentent à ceux qui sont octroyés aux municipalités. On parle de plus en plus de la création d'un troisième ordre de gouvernement, en plus de celui du fédéral et des provinces. Mais la forme de cette nouvelle structure politique et les pouvoirs qui pourraient lui être accordés restent encore à définir.

Toutes ces revendications s'appuient sur leur statut de premiers occupants du territoire canadien et visent à corriger les conséquences les plus négatives de la colonisation (dépossession, pauvreté, problèmes sociaux, etc.). Elles ont abouti depuis les années 1970 à une série d'ententes qui prévoient par exemple des droits de chasse exclusifs dans certains secteurs, des droits de gestion ou de cogestion avec l'État sur certaines portions de territoires ou encore des redevances sur l'exploitation des richesses naturelles, comme les forêts ou les ressources minières, notamment au Québec et en Colombie-Britannique.

D'autres revendications sont aussi apparues, liées au système des pensionnats autochtones mis sur pied par le gouvernement canadien à partir de la fin du XIXe siècle pour favoriser l'intégration des jeunes autochtones dans la société canadienne en les coupant de leurs familles. Beaucoup d'enfants y subirent de mauvais traitements (sévices corporels, interdiction de parler leur langue, absence de soins médicaux, etc.). La décision d'abolir ces pensionnats n'a été prise qu'en 1969. Les revendications autochtones à ce sujet ont débouché en 2005 sur un accord qui prévoit la constitution d'un fond d'indemnisation de 1,9 milliard de dollars pour les survivants de ces écoles.

Batailles juridiques
Le destin des communautés autochtones se joue de plus en plus devant les tribunaux. Ainsi le droit de chasse des Métis de l'Ontario, réclamé par le Métis Steve Powley (ci-dessus) et accordé par la Cour suprême après dix ans de procédure en 2003. A gauche : enfant Innu, au Labrador.

NOTE
* Cf. lexique, p. 4.

REPÈRES

QUELQUES CHIFFRES

- 1,2 million d'autochtones en 2006 dont 700 000 « Premières Nations », 390 000 Métis et 50 000 Inuits (sur une population canadienne totale de 31 250 000 habitants environ)
- Croissance démographique de 20 % entre 2001 et 2006.
- Age médian : 27 ans (contre 40 pour le reste de la population canadienne).
- 54 % vivent en ville, dans les principales métropoles canadiennes.
- Le taux de chômage est de 14,3 (contre 7,9 pour les non-autochtones).
- 35 % des habitants des réserves dépendent de l'aide sociale (contre 5,5 % dans la population générale).
- Le taux de suicide est de 5 à 8 fois plus élevé chez les jeunes autochtones.

L'évolution de la jurisprudence a joué un rôle fondamental dans le processus d'affirmation politique des autochtones du Canada

En 2008, le premier ministre Stephen Harper a présenté les excuses du gouvernement canadien, créant du même coup la Commission de témoignage et de réconciliation, chargée de faire la lumière sur cet épisode de la politique indienne du Canada.

L'H. : Comment ces revendications sont-elles accueillies par le reste de la population ?

A. B. : Les réticences sont fortes. L'idée qu'un fragment de la population puisse, en vertu d'une occupation antérieure, avoir des droits spécifiques sur des portions du territoire national et ses ressources est difficilement admise. Un sondage réalisé sur l'ensemble du Canada en 2002 montrait que 82 % des personnes interrogées étaient d'accord avec l'idée que les autochtones représentaient un enrichissement culturel pour le pays. Mais seulement 30 % estimaient qu'ils devaient avoir des droits spécifiques et à peine 32 % approuvaient l'idée de leur octroyer une autonomie politique, économique et juridique sur de nouveaux territoires à définir. Ce pourcentage tombait à 24 % si on précisait que des non autochtones vivraient aussi dans ces territoires.

Marche pour les droits
A la veille de l'ouverture des XIIIe Jeux panaméricains à Winnipeg en 1999, des autochtones manifestent contre leurs conditions de vie dans le Manitoba.

JOE BRYKSA/CANADIAN PRESS

L'H. : Jusqu'aux années 1960, comment la question avait-elle été traitée ?

A. B. : Dès la fin du XVIIIe siècle les Britanniques ont commencé à signer une série de traités* avec les autochtones de certaines provinces pour acheter leurs terres avant de les ouvrir à la colonisation. Mais ces traités avaient aussi pour conséquence d'éteindre leurs droits sur ces terres.

L'ouverture des territoires de l'Ouest au lendemain de la création de la Confédération canadienne en 1867 a ainsi donné lieu à la plus grande opération d'achat de terres indiennes de l'histoire du Canada. En quelques décennies à peine, entre 1871 et 1921, onze traités ont été conclus par le gouvernement canadien avec les nations autochtones de l'Ouest (les « Traités numérotés »). En échange d'une renonciation à leurs droits sur leurs territoires, les Amérindiens ont reçu une compensation monétaire au moment de la signature (quelques dollars par personne) et percevaient par la suite des annuités (elles aussi de quelques dollars).

Ces accords prévoyaient aussi la création de « réserves »*, c'est-à-dire des territoires réservés à leur usage exclusif, généralement de dimension très réduite. Les autorités s'engageaient en outre à ouvrir des écoles, à permettre l'accès aux soins médicaux, à contrôler la vente de boissons enivrantes et à les assister dans la transition vers l'agriculture en leur fournissant du bétail et des outils agricoles.

Dans les provinces où cette politique a été suivie, les droits des autochtones se résumaient à ceux qui avaient été inscrits dans ces « traités historiques ».

L'H. : Ce n'est pas le cas du Québec ?

A. B. : Non. Certaines provinces ont échappé à cette procédure, les quatre provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et île du Prince-Édouard), le Québec et la Colombie-Britannique. Le paradoxe, c'est que l'absence de traités historiques dans ces provinces où l'on refusait de reconnaître les droits des autochtones sur ces territoires, bénéficie aujourd'hui aux nations qui vivent dans ces régions. Cela leur permet d'entamer des poursuites devant les tribunaux pour faire reconnaître leurs droits qui n'ont pas été éteints et de lancer des négociations avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour conclure des « traités modernes ».

L'H. : Vous évoquez des poursuites devant les tribunaux : leur attitude a-t-elle changé à l'égard des réclamations autochtones ?

A. B. : Depuis les années 1970, l'évolution de la jurisprudence a joué un rôle fondamental dans le processus d'affirmation politique des autochtones. Non seulement les nations qui n'avaient pas signé de traités se mirent à faire des réclamations, mais les autochtones signataires se mirent aussi à contester devant la justice les traités historiques. Le processus de négociation pour la conclusion de traités modernes fut amorcé.

Une des décisions les plus importantes fut celle rendue par la Cour suprême du Canada en 1973 dans l'affaire Calder. Celle-ci >>>

Premières Nations, Métis, Inuits

Qui sont les autochtones du Canada ?

Les « autochtones » – c'est le terme générique qui s'est imposé depuis les années 1990 pour désigner les indigènes du Canada – se divisent en trois grandes catégories : les Indiens reconnus au sens de la Loi sur les Indiens (que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de Premières Nations), les Inuits et les Métis.
Selon les données du dernier recensement de 2006, près d'1,2 million de personnes se déclaraient autochtones, soit 3,8 % de la population canadienne.
Au Canada, le recensement est déclaratif : il comporte donc une certaine part de subjectivité. Les membres des Premières Nations formaient la majorité, avec près de 700 000 individus, suivis par les Métis (près de 390 000) et les Inuits (un peu plus de 50 000).
Cette division – qui recouvre en fait une bien plus grande diversité ethnique –, remonte au XIXe siècle, époque où le système des réserves indiennes s'est mise en place. On en compte aujourd'hui plus de 250 sur environ 1 % du territoire. A la même époque, le gouvernement canadien adopte les premières dispositions législatives pour établir qui a le droit de vivre dans les limites de ces terres réservées. Ces critères sont formalisés en 1876 avec l'adoption de la première Loi sur les Indiens. Cette loi donne naissance aux « Indiens inscrits », dont le nom se trouve dans les registres conservés par le gouvernement fédéral et qui ont le droit de vivre dans une réserve, c'est-à-dire une petite portion de territoire à l'usage exclusif d'une bande indienne.
Quant aux Inuits, ils ne sont pas considérés comme des Indiens au sens de la loi. Ils ne vivent donc pas dans des réserves et ne bénéficient pas des avantages qui y sont associés, l'un des plus significatifs aujourd'hui étant les exemptions fiscales sur les biens achetés dans les limites d'une réserve et les revenus qui y sont gagnés. C'est en 1951 que le gouvernement décida d'exclure formellement les « Esquimaux » – comme on les appelait alors – de cette législation. Il voulait ainsi éviter d'étendre vers le nord un système, qui devait à l'origine être provisoire et assurer la transition des autochtones vers la « civilisation ». Mais en 1999, le territoire autonome du Nunavut a été créé : les Inuits y représentent 83,6 % de la population totale. L'existence d'une identité juridique distincte pour les Métis remonte à la fin du XIXe siècle, moment où les Métis de l'Ouest canadien, dirigés par Louis Riel, résistèrent à l'extension de la colonisation vers l'Ouest *(cf. p. 42)*. La reconnaissance de leur statut distinct fut renforcée en 1982 dans la nouvelle constitution canadienne. Celle-ci protégeait leurs droits, sans toutefois les définir clairement, pas plus d'ailleurs que ceux des Amérindiens et des Inuits.
La population autochtone s'urbanise très rapidement. Cette transformation dans l'occupation de l'espace soulève des défis pour la mise en place de nouvelles structures politiques autochtones. Toute la législation était jusqu'ici fondée sur le principe d'un territoire réservé.
Il faudra imaginer de nouvelles règles, sans assise territoriale fixe.

A. B.

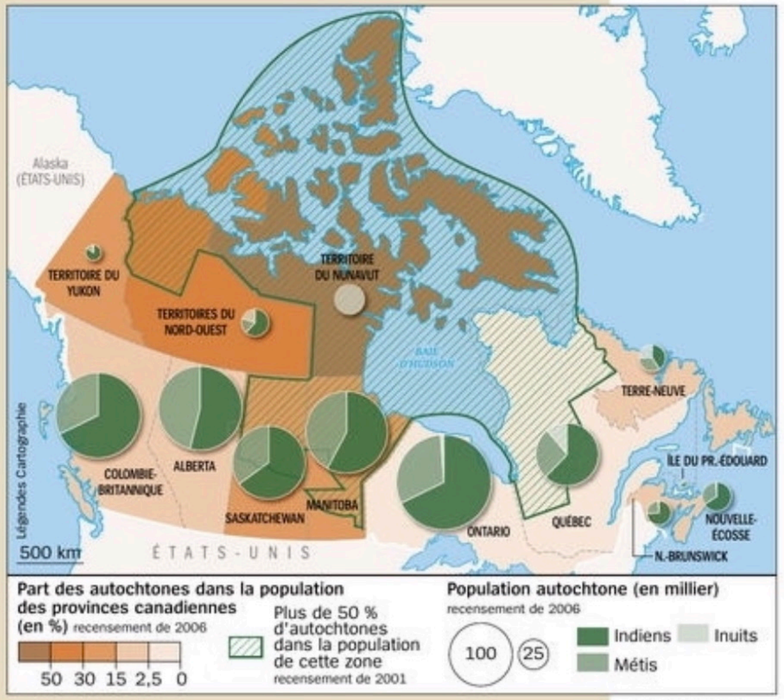

Constituant de nombreuses nations, les autochtones du Canada sont répartis en trois catégories : Premières Nations, Inuits et Métis. Ils se concentrent surtout au nord du pays.

L'historien est appelé à la « barre des témoins », soit pour fonder des droits, soit pour les nier ou en limiter la portée

>>> opposait les Nishgas de la Colombie-Britannique , qui n'avaient donc jamais signé le moindre traité, au gouvernement de cette province : les juges de la Cour suprême ont conclu à l'existence d'un titre ancestral sur les terres de ces autochtones. Leur décision constitua une importante victoire morale pour les Amérindiens.

En 1975, fut conclu avec les Cris de la baie James le premier « traité moderne » . Il a été suivi de quelques autres, l'un des plus important étant l'Accord du Nunavut en 1993, qui a conduit à la création en 1999 d'un nouveau territoire dans le nord du Canada – le Nunavut – doté d'un gouvernement autonome.

Les conditions des traités modernes n'ont rien à voir avec celles des traités signés au temps de la colonisation. Les compensations financières peuvent atteindre plusieurs centaines de millions de dollars, ce qui permet de constituer des fonds pour améliorer les conditions socio-économiques des communautés concernées. Dans certains cas, les nations autochtones jouissent d'une réelle autonomie politique et peuvent intervenir dans la gestion de portions parfois significatives de leurs territoires traditionnels. C'est le cas par exemple des Cris du Québec qui ont négocié récemment un nouvel accord avec le gouvernement québécois (la « Paix des Braves »).

Depuis quelques décennies, ces nouvelles négociations créent cependant des écarts importants entre les populations autochtones signataires des traités modernes, qui ont les moyens économiques d'assurer le développement de leurs communautés (comme les très prospères Hurons de Wendake près de Québec), et les autres, à qui ces instruments font défaut.

C'est évidemment le cas de toutes les nations qui ont signé des « traités historiques » avec le gouvernement canadien, mais aussi de toutes les autres qui négocient depuis plusieurs années sans résultat tangible, comme les Atikamekws et les Innus du Québec, par exemple, dont les négociations annoncées au début des années 1970 n'ont pas encore conduit à la conclusion d'une entente.

Plus récemment, les tribunaux ont aussi joué un rôle déterminant dans les revendications des Métis. En Ontario et au Québec, plusieurs groupes ont entamé des démarches pour faire reconnaître leur statut de communautés métisses, afin de pouvoir bénéficier de droits spécifiques liés à leur mode de vie traditionnel, notamment des droits de chasse. Ces démarches ont été stimulées par une décision importante de la Cour supême du Canada. En 2003, celle-ci a donné raison aux deux frères Steve et Roddy Powley, des Métis de l'Ontario qui, pour se défendre des accusations d'avoir enfreint les lois de la province relatives à la chasse, avaient invoqué l'article 35 de la loi constitutionnelle de 1982 protègeant les droits ancestraux des autochtones.

L'H. : Ce grand mouvement de revendication des autochtones nous fait-il voir autrement l'histoire du Canada ?

A. B. : C'est inévitable. L'affirmation politique des nations autochtones et leurs revendications a d'abord puissamment contribué au développement rapide de l'histoire des autochtones. Encore très marginal à la fin des années 1960, ce secteur figure maintenant parmi les domaines les plus dynamiques de la recherche historique au Canada. Les débats provoqués ont notamment permis de prendre conscience que l'histoire du Canada, telle qu'on l'avait écrite jusque-là, était essentiellement celle de la colonisation d'un « Nouveau Monde » par des puissances européennes, une histoire où les Amérindiens se voyaient attribuer un rôle marginal.

Une autre conséquence, dans le contexte de judiciarisation croissante depuis les années 1970, c'est que l'historien est maintenant appelé régulièrement à la « barre des témoins », soit pour fonder historiquement des droits, soit au contraire pour les nier ou pour en limiter la portée. On lui demande par exemple de préciser le contexte et le contenu de certains traités anciens, de déterminer l'étendue des territoires fréquentés par telle ou telle nation, d'établir si des autochtones qui revendiquent des droits particuliers sur un territoire sont bien les descendants de ceux qui étaient là à l'arrivée des Européens.

On demande aussi aux historiens d'attester de la continuité entre les coutumes de certaines nations et les pratiques qu'elles demandent aujourd'hui à pouvoir exercer malgré les interdictions ou les limites imposées par les lois fédérales ou provinciales (c'est le cas, notamment, pour les droits de pêche, de chasse ou de commerce).

Le recours de plus en plus fréquent à l'histoire dans l'arène judiciaire ne va pas sans problème, épistémologiques, bien sûr, mais aussi éthiques : les historiens doivent-ils mettre leurs connaissances et leur expertise au service d'une cause ? Le contexte juridique ne favorise-t-il pas l'émergence de nouveaux tabous, certaines questions étant jugées trop délicates en raison des incidences qu'elles pourraient avoir sur les revendications autochtones ? On sait ainsi que les nouvelles maladies introduites sur le continent américain par les Européens ont eu des impacts considérables sur les Amérindiens, entraînant la disparition de certains groupes, dont les territoires ont été occupés par d'autres. Si l'on arrive à en faire la démonstration historique, cela peut avoir des conséquences importantes pour certaines nations, qui, parce qu'elles ne peuvent pas établir formellement leur filiation avec les autochtones rencontrés par les premiers colonisateurs, risquent de ne pas satisfaire les critères établis par les tribunaux pour la reconnaissance de droits spécifiques. On le voit, dans la construction du Canada du XXIe siècle, l'histoire est un enjeu majeur. Tous en sont aujourd'hui bien conscient.

PROPOS RECUEILLIS PAR ARIANE MATHIEU.

NOTE

1. Convention de la baie James et du Nord québécois.

Des guerres d'hier aux combats d'aujourd'hui

VERS 1500 ON COMPTE sans doute 7 millions d'habitants en Amérique du Nord.

1534-1542 PREMIERS VOYAGES de Jacques Cartier au Canada. Explorateurs, colons et missionnaires livrent les premiers témoignages écrits sur les mœurs et les sociétés des peuples sans écriture d'Amérique du Nord.

1603 PREMIÈRES ALLIANCES franco-indiennes.

1609 ALLIANCE VICTORIEUSE entre les Algonquins, les Hurons et Samuel de Champlain (qui vient de fonder Québec) contre les Iroquois.

1617-1619 ÉPIDÉMIE DE PESTE BUBONIQUE en Nouvelle-Angleterre.

1620 FONDATION DE PLYMOUTH par des calvinistes réfugiés d'Angleterre à bord du *Mayflower*. Ces « Pères pèlerins » s'allient au chef amérindien Massassoit de la tribu des Wampanoags qui leur offre des dindes pour fêter les premières récoltes ; ce don est commémoré par la fête de Thanksgiving.

1625 ARRIVÉE des premiers missionnaires jésuites au Canada.

1641-1645 GUERRE franco-iroquoise.

1648-1650 DESTRUCTION de la confédération huronne par les Iroquois.

1680 RÉVOLTE DES PUEBLOS contre les Espagnols dans le sud-ouest des États-Unis actuels.

1701 LA GRANDE PAIX DE MONTRÉAL, signée par la France et 39 nations amérindiennes, met fin aux guerres qui opposaient les Iroquois, soutenus par les Anglais, aux Français et à leurs alliés autochtones.

1712-1738 GUERRE OPPOSANT LES RENARDS aux Français.

1724 LE PÈRE LAFITAU publie *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, une mine d'informations pour les ethnologues et les historiens.

1729 SOULÈVEMENT DES NATCHEZ en Louisiane (actuel État du Mississippi). Au terme de deux ans de guerre, ils sont quasiment exterminés par les Français.

1756-1763 LA GUERRE DE SEPT ANS fait rage en Amérique du Nord et en Europe. Les Anglais prennent de nombreuses possessions françaises dont les villes de Québec et Montréal. En 1763, éclate la révolte de Pontiac, un chef des Outaouais de Detroit. En février, la France signe le traité de Paris : de ses territoires d'Amérique, elle ne conserve que Saint-Pierre-et-Miquelon. Le roi d'Angleterre George III reconnaît la souveraineté des tribus indiennes au-delà des Appalaches, freinant ainsi l'avancée des colons.

1778 PREMIER TRAITÉ signé entre les États-Unis et les Delawares, en pleine guerre d'Indépendance américaine (1775-1783). La victoire des colons se traduit par une pression accrue sur les terres indiennes.

1795 TRAITÉ DE GREENVILE signé par douze tribus. Une frontière permanente est établie dans le territoire du Nord-Est.

1804-1806 L'EXPÉDITION DE LEWIS ET CLARK, vers le Pacifique, ouvre la voie vers le Far West.

1813 MORT DU CHEF DES SHAWNEES TECUMSEH, qui essayait de créer une fédération panindienne pour résister aux colons.

1860-1880 : GUERRES DANS LES PLAINES

Après la guerre de Sécession (1861-1865), le théâtre des guerres indiennes se déplace dans les Grandes Plaines, où la conquête bat son plein. Dans les Plaines du Sud, les massacres de Sand Creek (1864) et de la Washita (1858) perpétrés par la cavalerie démoralisent les Cheyennes. Les Comanches, les Kiowas et les Arapahos sont vaincus lors de la guerre de la Red River (1874-1875). Dans les Plaines du Nord, les Sioux défendent leurs terres avec acharnement ; ils remportent deux grandes victoires (près de Fort Phil Kearny et à Little Big Horn), mais dès 1881, ils sont enfermés dans les réserves du Dakota. La résistance est matée.

1816-1818 PREMIÈRE GUERRE SÉMINOLE (nom donné aux guerres qui opposent les États-Unis aux Indiens de Floride). Deux autres suivront en 1835-1842 (la plus longue menée et la plus meurtrière des guerres indiennes), puis en 1855-1858.

1824 CRÉATION DU BUREAU DES AFFAIRES INDIENNES aux États-Unis.

1830 L'INDIAN REMOVAL ACT inaugure la politique de déportation des populations indiennes (dites « nations domestiques dépendantes ») toujours plus vers l'ouest : le président Andrew Jackson fait voter une loi déportant les Amérindiens de l'est du Mississippi à l'ouest de ce fleuve, dans l'actuel Oklahoma, afin de satisfaire la soif de terres des colons. Cette loi entraîne des guerres avec les Cherokees jusqu'en 1838. Durant l'hiver 1838-1839, 5 000 d'entre eux, déportés par l'armée dans des conditions déplorables, périssent sur la « Piste des Larmes ».

1848 LE CHOLÉRA décime les Indiens des Plaines.

1851 PREMIER TRAITÉ DE LARAMIE avec les tribus des Plaines et des montagnes.

1857 LE CIVILIZATION OF INDIAN TRIBES ACT est voté par le parlement canadien. Il vise l'assimilation. Un Amérindien de 21 ans, parlant français ou anglais, ayant reçu une éducation élémentaire, réputé de bonne moralité et sans dettes, peut être déclaré émancipé et devenir citoyen.

1865-1875 QUASI-DISPARITION DES BISONS suite à une chasse intensive et à une période de sécheresse.

1871 LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS abandonne la politique des traités avec les tribus indiennes.

1876 VICTOIRE INDIENNE À LITTLE BIG HORN. Le lieutenant-colonel Custer meurt, vaincu par une coalition de Sioux et Cheyennes menée par Sitting Bull et Crazy Horse. Ce succès est sans lendemain.

1882 FONDATION DE L'INDIAN RIGHTS ASSOCIATION à Philadelphie, mouvement philanthropique qui vise à l'assimilation des Indiens.

1884 CRÉATION D'UNE POLICE INDIENNE dans les réserves pour veiller à l'interdiction des pratiques rituelles.

1884-1885 RÉVOLTE de la communauté métisse des Bois-Brûlés au Canada.

1886 REDDITION DE GERONIMO. Le chef apache a tenu tête aux Mexicains et aux Américains pendant treize ans.

1887 LE DAWES ACT permet la vente des terres des tribus à des particuliers. Il reste en application jusqu'en 1934.

1890 MEURTRE DE SITTING BULL à Standing Rock et massacre de Wounded Knee (Dakota du Sud). C'est la fin officielle de la Frontière.

1911 FONDATION DE LA SOCIETY OF AMERICAN INDIANS aux États-Unis. Elle se fixe pour but de défendre les Indiens et d'aider leur assimilation.

1924 L'INDIAN CITIZENSHIP ACT accorde la citoyenneté américaine à tous les Indiens au lendemain de la Première Guerre mondiale où 10 000 Indiens se sont engagés.

1934 LE « NEW DEAL INDIEN » Sous le premier mandat de Roosevelt, l'Indian Reorganization Act (IRA) accorde une plus large autonomie politique et économique aux Indiens, met fin à la privatisation des terres amérindiennes et aux persécutions religieuses.

1941-1945 PRÈS DE 30 000 INDIENS participent à la Seconde Guerre mondiale.

1944 CRÉATION DU NATIONAL CONGRESS OF AMERICAN INDIANS (NCAI), destiné à unir les tribus pour présenter des revendications communes.

1946 CRÉATION D'UNE COMMISSION pour les revendications indiennes (Indian Claims Commission) par le Congrès des États-Unis.

1949 DÉBUT DE LA « INDIAN TERMINATION POLICY » : il s'agit d'achever l'œuvre d'assimilation et d'urbanisation des Indiens.

1952 AU CANADA, la citoyenneté est accordée aux Amérindiens.

1961 FONDATION par des jeunes militants du National Indian Youth Council (NIYC).

1962 LA COMMISSION DES REVENDICATIONS INDIENNES (Indian Claims Commission) doit verser près de 4 millions de dollars aux descendants des Creeks spoliés en 1814.

1969 LE KIOWA SCOTT MOMADAY est le premier Indien à recevoir le prix Pulitzer.

1975 L'INDIAN SELF-DETERMINATION AND EDUCATION ACT réaffirme la souveraineté du conseil tribal.

1977 UN SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES INDIENNES est institué aux États-Unis.

1978 (FÉVRIER-JUILLET) UNE GRANDE MARCHE relie San Francisco à Washington contre l'abrogation des traités indiens ; l'American Indian Religion Freedom Act garantit la liberté de culte aux Amérindiens.

1981 LA CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES à New York réunit des groupes autochtones du monde entier : les Indiens des États-Unis en sont les principaux initiateurs.

1982 LA COUR SUPRÊME AMÉRICAINE juge légal l'impôt prélevé par les Apaches du Nouveau-Mexique sur une compagnie pétrolière exploitant leur réserve.

1988 AUX ÉTATS-UNIS, l'Indian Gaming Regulatory Act permet aux tribus d'ouvrir des casinos.

1990 THE NATIVE AMERICAN GRAVES PROTECTION AND REPATRIATION ACT (NAGPRA). Cette loi fédérale américaine exige que tous les biens culturels amérindiens soient rendus aux peuples natifs et n'autorise les archéologues à analyser les découvertes que dans un délai très court.

1999 CRÉATION DU NUNAVUT, territoire autonome des Inuits au sein de la fédération canadienne.

2004 INAUGURATION du musée national des Indiens d'Amérique à Washington, dirigé par le Cheyenne W. Richard West.

2008 LE PREMIER MINISTRE CANADIEN Stephen Harper présente des excuses aux 150 000 enfants autochtones enfermés dans les années 1860 dans des pensionnats pour les assimiler.

2010 16 DÉCEMBRE LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS Barack Obama annonce la pleine adhésion de son pays à la Convention sur le droit des peuples autochtones.

1960-1970 : LA CONTESTATION POLITIQUE

Les années 1960 voient naître une contestation politique doublée d'un renouveau culturel. En 1968, de jeunes Indiens radicaux, parmi lesquels se distinguent Dennis Banks et Russel Means, fondent l'American Indian Movement (AIM) à Minneapolis. Le Red Power (« pouvoir rouge ») se rend célèbre dans le monde entier en occupant en 1969 le site d'Alcatraz à San Francisco. Suivent, en 1972, l'occupation du Bureau des affaires indiennes à Washington et en 1973, celle du site de Wounded Knee, le lieu du massacre de 1890. Cette lutte, dans l'ensemble pacifique (sauf à Wounded Knee, où l'on déplore deux morts et un blessé) popularise la cause indienne.

À lire, voir et écouter

Documents, essais

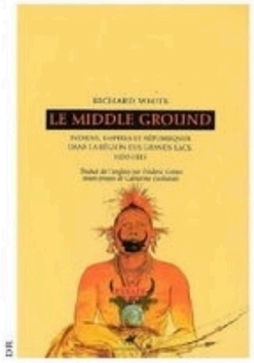

DR

LE MIDDLE GROUND

Ouvrage phare de la nouvelle histoire indienne, récompensé aux États-Unis, le livre de Richard White, *The Middle Ground*, est paru en 1991. Qu'est-ce que le *middle ground* ? Le terme renvoie à un espace historique – les « Pays d'en haut », la région des Grands Lacs. Il désigne aussi le processus dynamique par lequel des personnes de cultures distinctes, interdépendantes mais dont aucune n'est hégémonique, établissent un système de compréhension et d'accommodation mutuelles.
Chaque individu, pour convaincre l'interlocuteur d'une autre culture, agit en fonction de ce qu'il perçoit comme étant les codes et référents de ce dernier.
Ce processus de l'interculturalité constituait la base des relations euro-amérindiennes dans les Grands Lacs, du début de l'expansion française – milieu du XVII[e] siècle – jusqu'à la guerre anglo-américaine de 1812-1814.

Gilles Havard

Richard White, *Le Middle Ground. Indiens, empires et républiques dans la région des Grands Lacs, 1650-1815*, traduit de l'anglais par Frédéric Cotton, Anacharsis.

DR

ÉLAN-NOIR PARLE

La vie du chef de la tribu des Oglalas est un saisissant raccourci de l'existence indienne depuis la fin du XIX[e] siècle. Un best-seller.

John G. Neihart, *Élan-Noir parle*, 10/18, 2000.

PIONNIÈRES

Des Canadiennes d'exception : Marie-Anne Gaboury (grand-mère de Louis Riel), Onésime Dorval, première institutrice dans le Nord-Ouest, et Marie-Anne Duperreault, fermière et journaliste.

Nadine Mackenzie, *Ces pionnières de l'Ouest*, Éd. Plaines, 2008.

CAPTIVE

Enlevée en 1704 par des guerriers indiens, elle épouse un Mohawk et oublie les mœurs européennes.

John Demos, *Une captive heureuse chez les Iroquois*, L'Harmattan, 1999 et PU Laval, 2009.

ENQUÊTES

Trois grandes enquêtes menées entre 1828 et 1858, qui ont révélé les ravages des combats et des épidémies, l'ampleur du métissage, le désarroi des Indiens.

Michel Lavoie et Denis Vaugeois, *L'Impasse amérindienne*, Septentrion, 2010.

Beaux livres

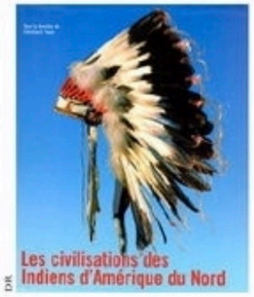

DR

ANTHROPOLOGIE

Une somme magistrale en français consacrée à l'ethnographie de l'Amérique du Nord. L'ouvrage de référence incontournable et luxueusement illustré.

***Les Civilisations des Indiens d'Amérique du Nord*, F. Feest (dir.), Könemann, 2000.**

EDWARD S. CURTIS

Une reprise des plus belles photos réalisées par Curtis (1868-1952), un Américain né dans le Wisconsin, très tôt fasciné par les cultures indiennes en voie de disparition.

Edward S. Curtis, *Les Indiens d'Amérique du Nord*, Taschen, 2005.

LE MYTHE DE L'OUEST

Dessins, peintures et sculptures inspirés par les Amérindiens.

***La Mythologie de l'Ouest dans l'art américain*, Laurent Salomé (dir.), Silvanaeditoriale, 2007.**

IMAGES

Passionnée par les Amérindiens, productrice à France Culture, Marie-Hélène Fraïssé est l'auteur de cette belle introduction à la diversité de leurs cultures.

Marie-Hélène Fraïssé, *Indiens*, Éd. du Chêne, 2004.

Littérature

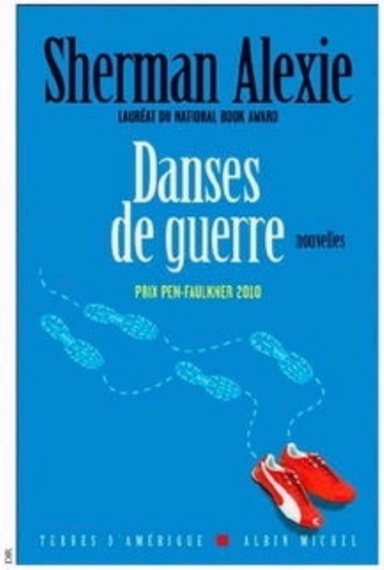

DR

Renaissance indienne

Navarre Scott Momaday, né en 1934, est considéré comme l'initiateur de la « Renaissance indienne ». De culture kiowa et Cherokee, il fut le premier Indien à recevoir le prix Pulitzer de la fiction en 1969 pour *La Maison de l'aube*. Son héros, vétéran de la guerre, écartelé entre la culture pueblo et les contraintes de la ville moderne, incarne les déchirements de la jeune génération indienne. Une génération bien représentée par **Sherman Alexie**, né en 1966, qui a grandi dans une réserve. Son célèbre ***Indian Killer***, paru en 1997, décrit la dérive d'un jeune Indien en proie à l'alcool, à la drogue et à la délinquance. Un autre de ses succès, ***Phoenix, Arizona***, a été porté à l'écran en 1998 par Chris Eyre. **Louise Erdrich**, née en 1954, s'impose comme une des grandes figures contemporaines, à l'écriture lyrique et envoûtante, sur des sujets traditionnels *(L'Amour sorcier, L'Épouse antilope)*. Tout comme le poète **James Welsh** *(Il y a des légendes silencieuses)*, la romancière Leslie Silko *(La Cérémonie)*, l'universitaire et dramaturge poststructuraliste Gerald Vizenor, qui parla de *« schizophrénie culturelle »* à propos des Indiens.

À PARAÎTRE > Anacharsis, fils de prince scythe devenu philosophe en Grèce, est le symbole du « regard du dehors ». Beau patronage pour les **éditions Anacharsis.** Dans la collection « Une histoire indienne de l'Amérique du Nord » paraîtra au printemps 2012 *L'Empire comanche* de **Pekka Hämäläien.**

Cinéma

DR

LES WESTERNS

Le cinéma américain a fait une large part au combat entre les cow-boys et les Indiens, ces derniers tenant longtemps le rôle des « méchants ». S'il faut ne retenir qu'un des grands classiques du western, ce sera ***La Chevauchée fantastique***, film culte de John Ford (1939) où John Wayne campe le hors-la-loi Ringo Kid.

UNE AUTRE IMAGE

L'image de l'Indien a été totalement réévaluée après ***Little Big Man*** (Arthur Penn, 1970), anti-western dans lequel Dustin Hoffmann joue Jack Crabb, adopté tout jeune par les Cheyennes et vivant, au long de ses cent ans, toutes les tribulations du peuple indien. ***Jeremiah Johnson*** (Sidney Pollack, 1972) où Robert Redford affronte les drames du retour à la vie naturelle et ***Danse avec les loups*** (Kevin Costner, 1990) dont le héros, d'abord séduit par la vie chez les Sioux, finit par les quitter lorsqu'il réalise que sa présence les met en danger face aux soldats américains, montrent avec émotion les différentes facettes de la confrontation Blancs-Indiens, en refusant tout manichéisme.

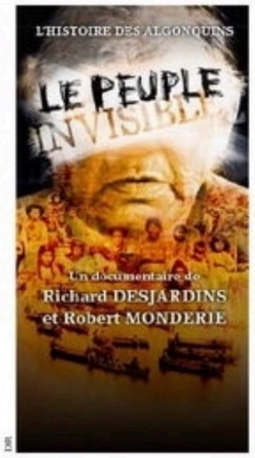

DR

CÔTÉ DOCUMENTAIRES

Le Peuple invisible, de Richard Desjardins et Robert Monderie (2007), évoque le destin des Algonquins du Québec, riches d'une culture millénaire mais dont, aujourd'hui, les petits-enfants ne communiquent plus avec leurs grands-parents, ayant perdu leur langue maternelle, et qui se procurent plus facilement *« de la cocaïne que de la farine »*.
Terres indiennes (2010, coffret de 3 DVD, Arte éditions) montre les événements marquants des États-Unis depuis quatre siècles vus par les Indiens.
500 Nations (Kevin Kostner, 2008, MK2) brosse, en 4 DVD, l'histoire des Indiens, du sud et du nord de l'Amérique.

Musée

MUSÉE DU QUAI BRANLY / P. GRIES/V. TORRE/SCALA

L'Amérique au cœur de Paris

À Paris, le musée du Quai Branly peut s'enorgueillir d'un riche fonds amérindien, disposé en deux parties, l'une dédiée à la période antérieure aux colons, l'autre à l'époque plus récente.
La section consacrée à la Nouvelle-France offre plus de 370 objets, capes de peau peinte, mocassins brodés, nombreux arcs et flèches, canoës, raquettes, carapaces de tortues, cornes à poudre, jarretières, calumets, sacs à vermillon, coiffes, casse-tête et bijoux témoignant des tout premiers échanges entre Amérindiens et Européens, rapportés en France par des missionnaires ou des militaires, offerts au roi ou conservés dans des « cabinets de curiosités ».
On pourra découvrir aussi des masques de la côte Nord-Ouest, des objets inuits en ivoire venus de l'Alaska, des coffres indiens de Californie, des costumes rebrodés de perles : dépaysement garanti sur les bords de la Seine !

37, quai Branly, 75007 Paris

Et aussi…

EXPOSITIONS

La galerie Orenda, dédiée à l'art contemporain international, propose aussi, à l'occasion, des œuvres réalisées par des artistes amérindiens.

54, rue de Verneuil, 75007 Paris

MUSÉES D'AMÉRIQUE

Le National Museum of the American Indian, disposé sur trois sites, Washington, New York et Suitland, traverse 12 000 ans d'histoire à travers 1 200 tribus et près d'un million d'objets, dont un remarquable fonds photographique.

www.nmai.si.edu

Le musée McCord de Montréal abrite la plus grande collection du Québec portant sur l'art et les traditions des premières Nations.

www.musee-mccord.qc.ca

Le musée canadien des Civilisations d'Ottawa déploie dans les vastes espaces de la partie « Des Premiers peuples » les témoignages de la culture autochtone d'hier et d'aujourd'hui, sans esquiver les débats d'actualité.

www.civilisations.ca

MUSIQUE

Chants et danses des Indiens d'Amérique présente, en 2 CD, des extraits de musique sacrée, pour une première approche (Virgin, 1995).

Takini: Music & Songs North American Lakota Sioux, une vision plus profane des chants (Le Chant du Monde ethnique).

Thunderflute de Bryan Akipa, un musicien dakota qui s'accompagne de percussions, aux accords plus modernes (Soar Records).

À RÉÉCOUTER sur le site de « La Fabrique de l'histoire », l'émission d'Emmanuel Laurentin sur France Culture, la série de 4 émissions consacrées aux Indiens d'Amérique (12 au 15 septembre 2011). Parmi les invités, Francis Geffard, directeur de la collection « Terre indienne » chez Albin Michel, Joëlle Rostkowski, Jacques Porte, Alain Beaulieu, Gilles Havard, Denys Delâge.

WWW.FRANCECULTURE.FR

À lire

Bibliographie

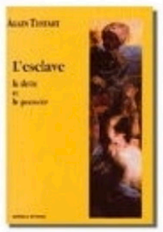

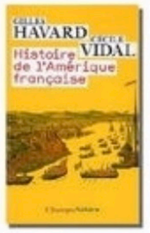

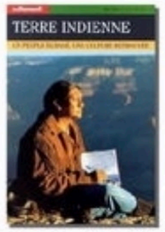

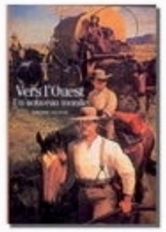

LES CIVILISATIONS AMÉRINDIENNES

E. Desveaux (coll.), *Kodiak, Alaska. Les masques de la collection Alphonse Pinart,* Adam Biro-Musée du Quai Branly, 2002.
O. P. Dickason, *Les Premières Nations du Canada,* Sillery (Québec), Septentrion, 1996.
C. F. Feest (dir.), *Les Civilisations des Indiens d'Amérique du Nord,* Gütersloh, Könemann, 2000.
C.Mann, *Nouvelles révélations sur les Amériques avant Christophe Colomb,* Albin Michel, 2007.
S. Krech III, *The Ecological Indian, Myth and History,* New York, W. W. Norton, 1999.
R. J. Moore, *Les Indiens d'Amérique (tels que les ont peints Charles Bird Kings, George Catlin, Karl Bodmer),* Place des Victoires, 2002.
A. J. Ray, *'I Have Lived Here since the World Began'. A Illustrated History of Canada's Native Peoples,* Toronto, Lester Publishing, 1996.

L'ESCLAVAGE

J. Averkieva, *Slavery among the Indians of North America,* Victoria College, 1966.
L. Donald, *Aboriginal Slavery on the Northwest Coast of North America,* Berkeley, University of California Press, 1997.
A. Testart, *L'Esclave, la dette et le pouvoir : Études de sociologie comparative,* Errance, 2001 ; *La Servitude volontaire,* Errance, 2004.

LE TEMPS DES FRANÇAIS

A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec : des premières alliances aux revendications contemporaines,* Rennes, Québec, Fides, 2000.
C. Calloway, *New Worlds for All ? Indians, Europeans, and the Remaking of Early America,* Baltimore, John Hopkins University Press, 1998.
D. Delâge, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664,* Montréal, Boréal, 1985.
G. Havard, *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715,* Sillery, Septentrion, 2003 ; avec Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française,* Flammarion, 2008.
P. Jacquin, *Les Indiens Blancs : Français et Indiens en Amérique du Nord, XVI-XVIIIe siècle,* Payot, 1987.
R. Thornton, *American Indian Holocaust and Survival : a population history since 1492,* Norman, *University of Oklahoma Press, 1987.*
B. G. Trigger, *Les Indiens, la fourrure et les Blancs, trad. par G. Kahl,* Montréal, Boréal, 1992.
R. White, *Le Middle Ground,* Anacharsis, 2009.

FACE AUX ÉTATS-UNIS

F. Ameur, *Sitting Bull, héros de la résistance indienne,* Larousse, 2010.
G. Bent, G. E. Hyde, *Histoire des Cheyennes,* Monaco, Éditions du Rocher, 1995.
D. A. Brown, *Enterre mon cœur à Wounded Knee : une histoire américaine (1860-1890),* Albin Michel, 2009.
E. Curtis, V. Boesen, F. Graybill Curtis, *L'Amérique indienne de Edward S. Curtis,* Albin Michel, 1992 ; McLuhan T.C. (éd.), *Pieds nus sur la terre sacrée,* Denoël, 1997.
A. Debo, *Histoire des Indiens des États-Unis,* Albin Michel, 2004.
N. Delanoë et J. Rostkowski, *Voix indiennes, voix américaines. Les deux visions de la conquête du Nouveau Monde,* Albin Michel, 2003.
J. Donovan, *A Terrible Glory: Custer and the Little Bighorn,* New York, Little & Brown, 2008.
Geronimo, S. M Barrett (dir.), *Mémoires de Geronimo,* La Découverte, 2011.
G. E. Hyde, *Histoire des Sioux,* 3 t., Monaco, Éditions du Rocher, 1996.
P. Jacquin, *Histoire des Indiens d'Amérique du Nord,* Payot, 1976 ; *La Terre des Peaux-Rouges,* Découvertes Gallimard, 1987 ; *Terre indienne. Un peuple écrasé, une culture retrouvée,* Autrement, 1991 ; *Les Indiens d'Amérique,* Flammarion, 1996.
É. Marienstras, *Wounded Knee ou l'Amérique fin de siècle,* Bruxelles, Complexe, 1996.
M.-C. Strigler, *Histoire des Indiens aux États-Unis, l'autre Far West,* L'Harmattan, 2007.
R. Utley, W. E. Wilcomb, *Guerres Indiennes : du Mayflower à Wounded Knee,* Albin Michel, 1992.
B. Vincent, *Le Sentier des larmes : le grand exil des Indiens cherokees,* Flammarion, 2002.
D. Roberts, *Nous étions libres comme le vent : de Cochise à Geronimo, une histoire des guerres apaches,* Albin Michel, 1999.
J. Welch, *« C'est un beau jour pour mourir ». L'Amérique de Custer contre les Indiens des Plaines,* Albin Michel, 1999.
R. White, *It's Your Misfortune and None of My Own : a New History of the Americain West,* Norman, University of Oklahoma Press, 1991.

LE CINÉMA

G.-H. Morin, *Le Cercle brisé. L'image de l'Indien dans le western,* Payot, 1977.
P. Rollins, J. O'Connor (dir.), *Hollywood's Indian : The Portrayal of the American Indians in Film,* Lexington, University Press of Kentucky, 1998.

INDIENS AUX ÉTATS-UNIS

S. Chapman, *Nous, le peuple : un voyage à travers l'Amérique indienne,* Albin Michel, 2004.
C. Gros, M.-C. Strigler (dir.), *Être Indien dans les Amériques,* Institut des Amériques, 2006.
J. Rostkowski, *Le Renouveau indien aux États-Unis,* L'Harmattan, 1986 ; rééd. 2001.

INDIENS AU CANADA

R. Dupuis, *La Question indienne au Canada,* Montréal, Boréal, 1991 ; *Tribus, peuples et nations. Les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada,* Montréal, Boréal, 1997 ; *Quel Canada pour les autochtones ? La fin de l'exclusion,* Montréal, Boréal, 2001.
S. Grammond, *Aménager la coexistence. Les peuples autochtones et le droit canadien,* Bruxelles, Bruylant et Yvon Blais, 2003.
J. R. Miller, *Compact, Contract, Covenant. Aboriginal Treaty-Making in Canada,* Toronto, University of Toronto Press, 2009.
A. J. Ray, *Telling it to the Judge. Taking Native History to Court,* Montréal, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2011.

La rédaction de L'Histoire est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L. 122-4 du Code de propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70. Fax : 01 46 34 67 19). L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication. Les nom, prénom(s) et adresse de nos abonnés sont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec L'Histoire, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

Commission paritaire n° 0413 K 83242. ISSN 0182-2411.
L'Histoire *est publiée par Sophia Publications.*
Président-directeur général et directeur de la publication : Philippe Clerget.
Dépôt légal décembre 2011. *© 2011 Sophia Publications.*
Imprimerie G. Canale & C., Via Liguria 24, 10071 Borgaro (TO), Italie.
Imprimé en Italie. Printed in Italy.